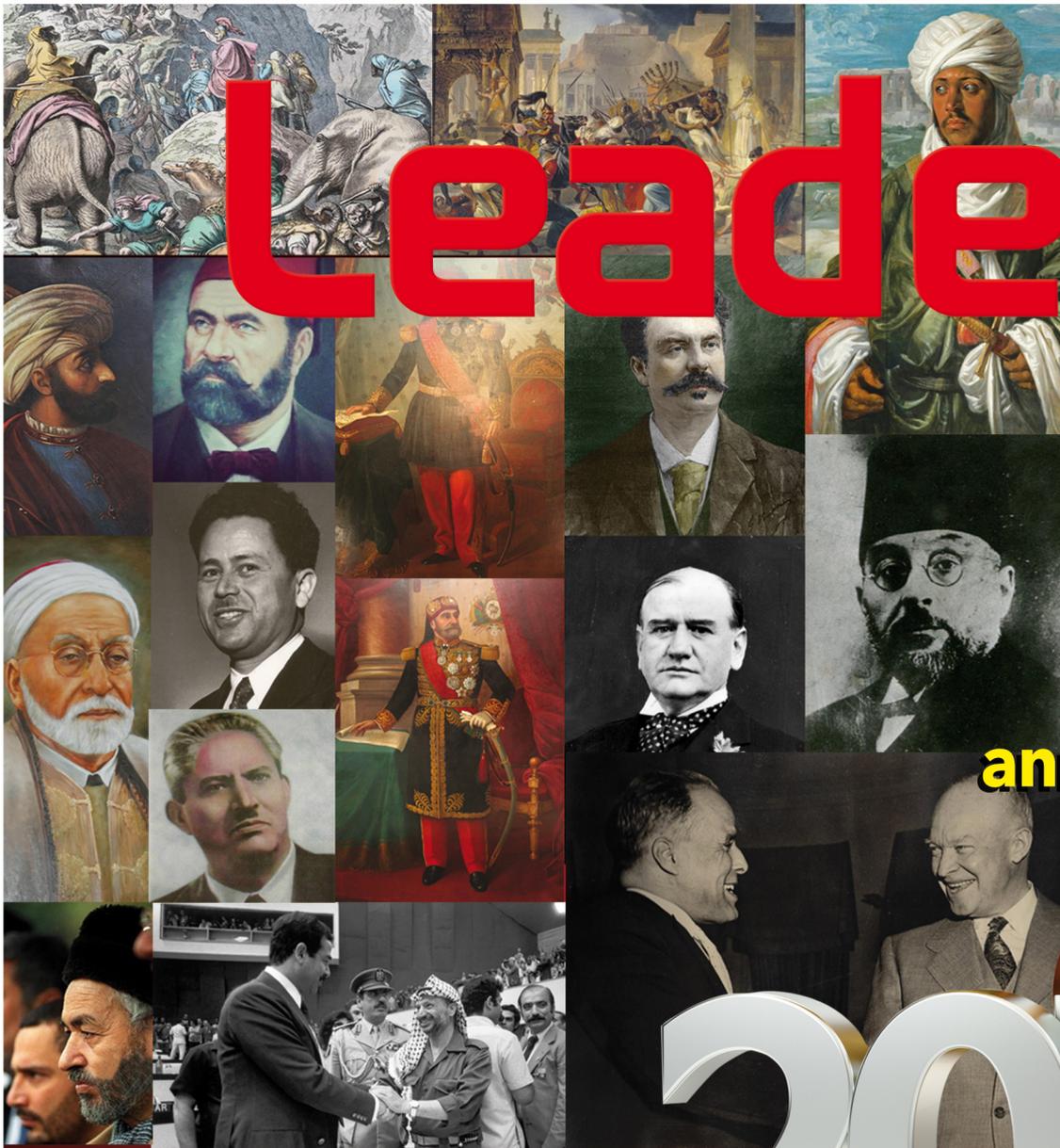


**Nadia Murad, Prix Nobel de la paix 2018 : le calvaire des Yézidies**

# Leaders



**Ces  
années  
en**

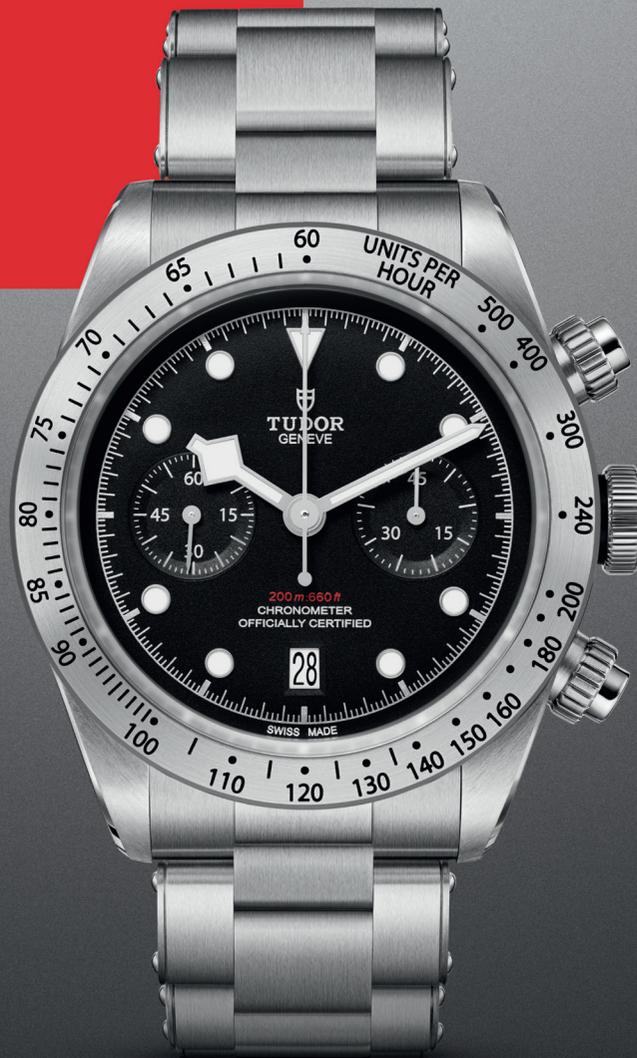
# 2019

**qui ont  
marqué  
l'histoire  
de la Tunisie**

**Khemais Chamhari et Mokhtar Trifi, la première génération**

# #BORN TODARE

BLACK BAY  
**CHRONO**



*Ben Fannet*

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS  
TEL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS



**TUDOR**



1288 (50 mil/appel)  
www.tunisiatelecom.tn



## Décence !

**L**a classe politique a-t-elle péché par son indécence ? Le manque de modestie, de retenue, de prudence, de pudeur et de respect l'aura privée de cette valeur exemplaire qu'est la décence. Vertu intellectuelle et morale, ce sens commun (Georges Orwell, dans *1984*) fait de la prudence une valeur exemplaire du pouvoir. Mieux, "la servante de la sagesse" (Thomas d'Aquin, 1224-1274).

**Se discipliner soi-même avant d'agir protège de l'euphorie du pouvoir qui conduit à l'imprudence.** Et du grand vertige et de l'ivresse qui saisissent les politiques. Le respect, garant du lien social qui nous fait tenir ensemble, est la revendication essentielle de la dignité qui a fusé en Tunisie en 2010-2011 et qui attend à ce jour ne serait-ce qu'un début d'accomplissement.

**Les masques demeurent collés sur les visages.** Faute d'authenticité dans les propos, le comportement et l'engagement, beaucoup croient que l'astuce et la ruse sont capables de les conduire vers le pouvoir et les y installer durablement.

**Certains oublient que gouverner est un art réglementé, un véritable métier auquel on se prépare.** La littérature arabe (Ibn al Moqafaa...) française et européenne regorge depuis des siècles de manuels pédagogiques qui préparent les princes et futurs monarques, ainsi que leur entourage, face aux fantasmes du pouvoir absolu.

**Dans les traités d'éthique "Le Miroir des Princes" (XIIIe s.), la prudence rappelle que le pouvoir n'est guère une île enchantée offrant tous les plaisirs,** procurant tout le lucre. Au grand miroir d'antan qui réfléchit l'image réelle, les réseaux sociaux trahissent tout aujourd'hui. Plus rien n'est tu, tout est su. Immédiatement, manipulation en plus.

**La nouvelle dictature de l'instantané en son et image textualisés et les récentes modifications d'algorithmes opérées par Facebook changent la donne.** Ils favorisent les contenus personnels au détriment de l'information véhiculée par les médias et installent les communautés en nouveaux filtres de ce que nous devons savoir et ce que nous devons penser. L'image n'est plus maîtrisée. Amplifiée, parfois déformée, elle en fausse la perception, créant de fausses icônes, brisant des carrières.

**L'irrévérence s'installe en mode de vie. La défiance s'impose en mode de survie.** Seule désormais compte l'authenticité et, à son cœur, la décence. L'homme idéal porteur de noblesse d'âme, incarnation de la vérité, disparaît de notre imaginaire. L'homme sincère et authentique est convoqué à notre quête pour gouverner.

**Entre désir d'empathie pour se faire aimer et reconnaître et devoir de repentir et de redevabilité pour mériter la confiance,** le politique ne peut se lancer dans la stratégie de conquête du pouvoir, et encore plus celle de son maintien, sans cet humanisme de l'homme ordinaire, sans la décence.

**C'est pourquoi** celui qui se présentera au verdict des urnes, à l'automne, pour Le Bardo ou pour Carthage, ne pourra faire prévaloir que son authenticité.

**En érigeant la décence, authentique et non artificielle, en pratique et non en promesse,** en tant que métavaleur, à l'orée de cette année, on repositionne la primauté du respect du citoyen au cœur de l'action politique. En injonction aux puissants et à ceux qui croient l'être, afin qu'ils réfléchissent sur la vérité de la vie et donnent sens à la leur.

**Qu'en ce nouvel an, la volonté des Tunisiens soit réalisée e!**

T.H.

*Bonne & Heureuse Année 2019*

Elegance is an attitude

*Simon Baker*  
Simon Baker

LONGINES®  


*Ben Jannet*

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS  
TÉL.: +216 71 860 475  
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS  
TÉL.: +216 71 963 555  
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS  
TÉL.: +216 70 836 224



The Longines Master Collection

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

## CONSEILLERS

Hédi Behi  
Abdelhafidh Harguem

## COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb  
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi  
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz  
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi  
• Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Emna Kallel • Chedli Klibi • Salsabil Klibi  
• Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla  
• Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofène Zribi

## CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz  
(Designer)

Marwa Makni  
(Vidéo)

PHOTOS  
Leaders - DR

## MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz  
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaïfer Hajem  
(Directrice Communication)

## APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet  
• Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif  
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION  
Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333  
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn  
• redaction@leaders.com.tn  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)



# S O M M A I R E

## Nation

**27** L'Aleca : quelle feuille de route pour la Tunisie ?  
Par Radhi Meddeb

**32** Youssef Chahed : Ma feuille de route pour 2019

## En couverture

**34** **Dossier :** Ces années en 9 qui ont marqué l'histoire de la Tunisie  
**Chronique**

**75** Plaidoyer pour un compromis socio-économique  
Par Habib Touhami

## International

**79** Nadia Murad, Prix Nobel de la paix 2018 : Le calvaire des Yézidiés enlevées par Daech resté impuni

## Société

**90** Marrakech : Le passé prestigieux et le présent, symbole de réussite  
Par Mounir Ben Miled

**92** A Paris, le «115», un symbole du Maghreb, a été démoli!  
Par Mohamed El Arbi Bouguerra

**96** Khayreddine et les espions de Bismarck (août 1870)  
Par Mounir Fendri

**104** Khemais Chammari et Mokhtar Trifi, la première génération  
Par Driss El Yazami & Kamel Jendoubi

## Billet

**112** La Tunisie sauvée par le gong ?  
Par Hédi Béhi



# 2019

## Bonne année

La Banque de L'Habitat  
vous remercie de votre confiance  
et vous souhaite réussite et prospérité  
pour cette nouvelle année.



## Chez Bourguiba

Le président sénégalais Macky Sall, connu pour son admiration pour le président Léopold Sédar Senghor, ne cache pas sa grande considération à l'autre illustre chantre de l'indépendance africaine, le président Habib Bourguiba. A peine arrivé le 19 décembre dernier au soir au palais de Carthage, lors de sa visite à Tunis, il était impatient de découvrir ce haut lieu de la République où le Combattant Suprême avait longtemps séjourné. Il sera servi à la faveur d'une visite guidée par le meilleur connaisseur des séails, témoin, acteur et actuel locataire, le président Béji Caïd Essebsi.



## Sergueï Lavrov attendu à Tunis

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, sera à Tunis jeudi 24 janvier 2019 pour une intense journée d'entretiens de haut niveau. Jusque-là, c'est le mois de mars qui avait été marqué par l'échange de visites officielles des ministres des Affaires étrangères des deux pays. En 2014, Lavrov s'était rendu à Tunis les 4 et 5 mars. Deux ans après, en 2016, c'était au tour de Khemaïes Jhinaoui (ancien ambassadeur à Moscou) de faire le déplacement dans la capitale fédérale russe du 13 au 15 mars.



En fait, les deux chefs de la diplomatie n'ont cessé de se voir à la faveur de multiples rencontres internationales. Mais, la visite à Tunis de Lavrov en ce mois de janvier est significative à plus d'un égard. Essentiellement politique, elle intervient à la veille de la tenue, sous présidence tunisienne, le 31 mars prochain, du sommet arabe, devant se pencher notamment sur la situation en Libye, en Syrie et au Yémen. Trois points chauds qui intéressent la Russie au plus haut degré. De son côté, Moscou organisera en avril prochain le sommet russo-arabe qui viendra ainsi en prolongement de celui de Tunis. Au programme également, des entretiens lors de cette visite, la candidature de la Tunisie au Conseil de sécurité de l'ONU, pour 2020-2021, le vote devant intervenir en juin prochain.

Le volet économique sera certainement évoqué entre Lavrov et Jhinaoui. La balance commerciale marque une amélioration du côté de la Tunisie, avec l'expédition pour la première fois de fruits et l'accroissement de l'exportation de pâtes et couscous, vins et autres produits. Un contrat signé avec l'enseigne Auchan ouvre les rayons de 58 grands supermarchés de cette chaîne en Russie. Les flux de touristes russes en Tunisie s'affichent à plus de 600.000, mais pour la saison 2019, nombre d'hôteliers tunisiens n'ont pas encore confirmé leurs accords à leurs partenaires russes.

## A Malte

A peine rentré de Beyrouth où il participera les 13 et 20 janvier au sommet arabe de développement économique et social arabe, le président Béji Caïd Essebsi mettra le cap sur La Valette. Il effectuera en effet les 5 et 6 février prochain une visite d'Etat à Malte à l'invitation de son homologue, Marie-Louise Coleiro Preca. Il y a un peu plus d'un an, la présidente Coleiro Preca s'était rendue à Tunis du 6 au 8 novembre afin d'impulser aux relations bilatérales, notamment économiques, un nouvel élan.



**SSANGYONG**  
Be yourself !

# LA NOUVELLE REXTON LE PRIVILÈGE QUI SE MÉRITE





Ssangyong Tunisie

**AUTOMOBILES ZOUARI**  
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

**TUNIS** - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine  
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060  
Fax : (+216) 71 425 253

**SFAX** - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax  
Tél. : (+216) 70 130 020  
Fax : (+216) 74 281 020

**SOUSSE** - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050  
Fax : (+216) 73 343 233

**GABES** - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès  
Tél. : (+216) 70 130 090  
Fax : (+216) 75 274 151

La performance qui fait  
gagner des distances

# AgilX Premium

**AGIL INNOVE EN LANÇANT SON CARBURANT DE DERNIÈRE GÉNÉRATION TECHNOLOGIQUE, AGILX PREMIUM GASOIL ET ESSENCE.**

**AgilX Premium** préserve, protège et nettoie le moteur dès le premier plein. Cette nouvelle gamme est enrichie d'additifs multi actions permettant l'amélioration de la performance du moteur et l'augmentation de sa longévité. Combiné avec une conduite rationnelle **AgilX Premium** permet de faire des économies de carburants.

**AgilX Premium** permet également de réduire jusqu'à 25% des émissions polluantes (test labo Afton Chemical). Grâce à la dernière génération de technologie **GreenClean3™**, **AgilX Premium** Gasoil offre un excellent anti mousse lors du remplissage, une accélération plus rapide et réduit le bruit du moteur.

Adopter **AgilX Premium**, c'est adopter le bon geste pour garantir la mécanique de votre véhicule.



## Nabil Bziouech, le nouvel économiste de Carthage

A Carthage, il ne fera pas du tourisme. Ou du moins, au cabinet présidentiel où il a atterri début décembre dernier, Nabil Bziouech ne s'occupera pas uniquement du tourisme. Nommé premier conseiller à la présidence de la République chargé des dossiers économiques, il y rejoint son ancienne ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Salma Elloumi Rekik, promue ministre - directrice du cabinet présidentiel, pour coiffer le pôle économique et financier. Le poste était resté vacant depuis le départ en juin 2017 de Ridha Chalhoun, nommé alors chef de cabinet du chef du gouvernement, puis, en septembre de la même année, ministre des Finances. Son adjoint, Férid Kobbi, était resté seul à tenir le département. Economiste, énarque, titulaire d'un diplôme de 3e cycle en finance publique de l'Institut de l'économie douanière et fiscale (Paris), il est également diplômé de l'Institut de défense nationale (IDN).

S'il a commencé sa carrière au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports, c'est surtout au ministère du Tourisme qu'il a capitalisé une riche expérience. Tour à tour, il a été directeur général des affaires administratives et financières, administrateur de nombre d'entreprises et établissements publics, P.D.G. de la société Promogolfe Hammamet. Chef de cabinet du ministre depuis 2014 il s'est confronté à la dure réalité des politiques publiques, de la gestion des impondérables et des imprévisibles. ■

## "Au lieu de dégraisser les effectifs, on a surchargé les entreprises publiques"

*« Nous sommes ouverts à la réforme des entreprises publiques, voire à l'ouverture du capital de certaines d'entre elles à des partenaires stratégiques, et à l'encouragement des départs volontaires des salariés qui le souhaitent. Mais, tout se passe à l'inverse ! ». C'est ce qu'a affirmé Nouredine Taboubi, preuves à l'appui. « Prenons le cas de la Stam, nous avons procédé à la mise à niveau de cette entreprise historique d'acconage et de manutention et préparé les dossiers de départ anticipé accepté de 400 employés. Qu'est-ce qui s'est passé? Tout a été bloqué et au lieu d'alléger la charge de l'entreprise, on l'a davantage obérée de 600 nouveaux recrutements. »*

*« C'est aussi le cas de Tunisair, ajoutera le secrétaire général de l'Uggt. En lançant le plan de départs à la retraite anticipée, pas moins de 1 000 dossiers ont été ficelés. En fait, la demande a été de 2000 salariés volontaires. Là aussi, c'est l'inverse qui s'est passé. Allez chercher à comprendre ! »* ■



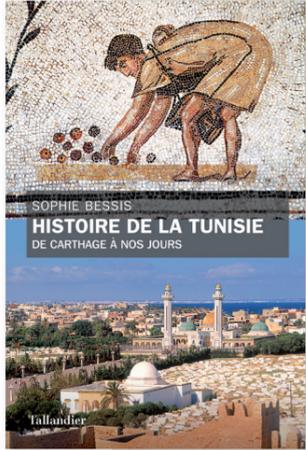
## Les chiffres inquiétants de Nouredine Taboubi

On peut tout reprocher au secrétaire général de l'Uggt, sauf l'exactitude des chiffres qu'il mentionne. Evoquant la précarité des revenus en Tunisie, Nouredine Taboubi a rappelé que le Smig est encore fixé à 370 D et révélé que la pension de retraite moyenne servie par la Cnss pour le secteur privé n'est que de 430 D. Pour ceux qui n'ont pas totalisé le minimum requis de trimestres de cotisations sociales - et ils sont nombreux -, leurs pensions minorées se situent entre 80 et 100 D. « Comment peut-on nourrir sa famille, s'est-il interrogé lors des Journées de l'entreprise (Iace), avec si peu d'argent, alors que tout flambe, la viande et le poisson deviennent prohibitifs, suivis des fruits et légumes, et pratiquement tous les autres produits ? » ■



## L'histoire de Tunisie par Sophie Bessis et les nouvelles incertitudes

«La Tunisie de toute éternité, depuis le commencement de l'histoire?» Sophie Bessis n'a pas hésité à la revisiter dans son monumental *Histoire de la Tunisie, de Carthage à nos jours*, qu'elle publiera début février prochain à Paris, aux Éditions Tallandier. En 525 pages, elle retrace en profondeur le cours du temps, avec la précision de l'agrégée d'histoire, la perspicacité de l'analyste et la passion de l'enfant du pays. La conclusion toute fraîche est édifiante sur les incertitudes qui s'imposent aujourd'hui.



L'œuvre n'est pas facile : en rappelant d'emblée les héritages de l'historiographie et en mentionnant des chronologies discutées, elle a rapidement affiché ses choix pour remonter à l'aube des temps avant d'atterrir aux tout récents mois. Sophie Bessis articulera son ouvrage en deux grandes parties. La première s'intitule "De la Déesse Afrique à la Tunisie". La seconde : "Les quatre temps de la Tunisie contemporaine". Les deux derniers chapitres sont encore tout chauds, palpitants : "De Bourguiba à Ben Ali, les paradoxes tunisiens", et "La révolution et après, une nouvelle séquence de l'histoire tunisienne." L'atterrissage après ce vol à travers

l'histoire ne peut s'accomplir en douceur. Avec "les inconnues de l'avenir" et "l'absence d'un projet collectif qui mobilise", "les césures anciennes remises au goût du jour, et des fractures nouvelles créées par un contexte économique national et international porteur de graves incertitudes." « La Tunisie traverse depuis 2011 une période troublée dont personne, pour l'heure, ne peut prévoir la durée ni l'issue... »

### Histoire de la Tunisie, de Carthage à nos jours

de Sophie Bessis, Éditions Tallandier, 2019



## A confesse

L'engouement pour la rédaction des mémoires ne s'est pas emparé uniquement de la classe politique. Le voilà gagner également les technocrates et les grands patrons. La cuvée 2019 nous réserve au moins trois livres intéressants de par leurs



auteurs. Le premier sera celui de Mohamed Driss, capitaine de l'un des plus grands groupes économiques tunisiens et avocat dans une vie antérieure. Le deuxième sera publié par Abdelhamid Sassi, ingénieur des ponts et chaussées, secrétaire d'État auprès du ministre des Travaux publics et de l'Habitat (1971), puis de l'Équipement en 1973 avant d'être nommé ministre des Transports et des Communications en 1976, sous Hédi Nouira. Quant au troisième, on le doit à Noureddine Ketari, haut commis de l'État, passé secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires sociales, chargé de la Formation professionnelle (1977 - 1979) dans le gouvernement Hédi Nouira, avant de s'installer dans le secteur privé depuis lors.

# BIAT, partenaire financier de l'économie tunisienne



Acteur financier majeur, la BIAT met son expertise et sa solidité au service de l'économie nationale à travers le financement de l'ensemble des secteurs.

Consciente du rôle pivot des petites et moyennes entreprises dans le dynamisme de l'économie, la BIAT a mis en place un dispositif commercial qui leur est entièrement dédié, privilégiant ainsi la proximité pour répondre à leurs besoins de financement et accompagner leur développement, au niveau national et international.

La BIAT s'est dotée également d'une organisation orientée client avec une équipe de conseillers et d'experts consacrée aux grandes entreprises, institutionnels et investisseurs afin de leur offrir une gamme sur mesure et complète de produits et services.

## Exclusif

## Pour une véritable réconciliation

Affirmant que l'Instance vérité et dignité (IVD) a échoué dans l'accomplissement de sa mission de réconciliation nationale, le chef du gouvernement a révélé qu'il se propose de soumettre à l'ARP un projet de loi dans ce sens. En appui à sa démarche, il a mentionné comme argument que nombre de personnes, parmi elles certaines ayant été déjà jugées, condamnées ou acquittées, risquent de faire l'objet de nouvelles poursuites, encourageant de lourdes peines, voire la peine capitale. De quoi s'agit-il au juste ?

Usant de ses prérogatives et bravant la date butoir de fin d'exercice qui lui avait été fixée par l'ARP au 31 mai 2018, l'IVD a continué à déférer devant les chambres spécialisées près les tribunaux de première instance nombre de dossiers, accélérant le rythme durant le mois de décembre dernier qu'elle avait décidé pour la fin de son mandat. La liste des affaires ainsi traduites en justice s'étend depuis le début de l'année aux tribunaux de Kasserine, Monastir Sousse, Nabeul, Sidi Bouzid, Gafsa, Le Kef, Béja, Bizerte et Tunis notamment. Les dossiers présentés concernent l'assassinat de Salah Ben Youssef, les événements du pain en 1984, ceux de Béja en 1987, de Barraket Essahel, de la révolution 2010 - 2011 dans diverses régions, de disparitions, d'enlèvements et de décès sous la torture et autres. Ils incriminent pour la plupart d'entre eux l'ancien président de la République déchu, d'anciens ministres de l'Intérieur, de hauts cadres sécuritaires et militaires et des agents de divers grades.

## Des dispositions juridiques bien précises

Pour comprendre le contexte, il faut remonter à la loi organique 2013-53 du 24 décembre 2013 relative à l'instauration de la justice transitionnelle et à son organisation. Au titre de la redevabilité et de l'obligation de rendre compte, elle stipule en effet son article 7 que « l'application des principes de redevabilité et de l'obligation de rendre compte relève de la compétence des instances et pouvoirs judiciaires et administratifs, conformément à la législation en vigueur ».

A cet effet, et conformément à l'article 8 de cette même loi organique: « Sont créées par décret, des chambres spécialisées au sein des tribunaux de première instance siégeant dans les cours d'appel. Elles sont composées de juges choisis parmi ceux qui n'ont pas pris part à des procès politiques, et qui recevront une formation spécifique dans le domaine de la justice transitionnelle. » (...)

Mais, c'est l'article 9 qui retient le plus l'attention : « Sont imprescriptibles, les actions en justice relatives aux violations mentionnées à l'article 8 de la présente loi. » D'où le cas posé par Youssef Chahed et les craintes qu'il suscite. On est loin, estime-t-il, d'avoir pansé les plaies, tourné la page et assuré la réconciliation générale nécessaire pour la relance du pays, tout en assurant l'impératif

de révélation de la vérité, de la redevabilité et de l'obligation de rendre compte.

## Comment s'y prendre

Le chef du gouvernement distingue nettement deux processus distincts. Le premier est celui de la réparation des préjudices et de la réhabilitation, suite à une violation commise ouvrant droit à des « *dédommagements suffisants, efficaces et adéquats en fonction de la gravité des violations et de la situation de chaque victime* » et ce « *en considération des moyens dont dispose l'Etat lors de la mise en application* ».

Le second est celui de la redevabilité et de l'obligation de rendre compte. Soucieux de clore rapidement le dossier, Chahed, apprend *Leaders* de bonne source, a fait plancher une commission d'experts sur un projet de loi organique devant mettre fin aux transmissions des dossiers aux chambres spécialisées près les différents tribunaux de première instance, pour les regrouper auprès d'une seule chambre nationale à créer à cet effet. Cette chambre aura à statuer dans les mêmes conditions sur chacune des affaires portées à sa connaissance par le parquet, procéder aux obligations de redevabilité et de rendre compte et prononcer sur cette base son verdict. L'amnistie fera alors l'objet d'une loi organique. L'ensemble de ce processus doit s'accomplir dans un délai n'excédant pas un an.

## Et les hommes d'affaires ?

Reste à savoir si les hommes d'affaires seraient concernés par la même démarche, avec cependant l'obligation de s'acquitter de leur dû. On se rappelle en effet que dans les versions initiales du projet de loi sur "la réconciliation économique", élaborées en 2015 et finalisées en avril 2017, les chefs d'entreprise et opérateurs économiques devaient être inclus dans le processus. Il s'agissait alors de deux catégories. La première concerne « toute personne ayant tiré avantage d'actes de malversation financière et d'atteinte aux finances publiques, moyennant remboursement majoré d'une pénalité de 5% ». La seconde porte, au titre d'une amnistie des infractions de change, sur la non-déclaration d'avoirs détenus à l'étranger, le non-rapatriement de revenus et produits de biens réalisés à l'étranger et la détention en Tunisie de devises étrangères.

Cette séquence avait été retirée et la loi organique n° 2017-62 du 24 octobre 2017, relative à la réconciliation dans le domaine administratif, s'est limitée aux agents et fonctionnaires de l'Etat, à l'exclusion des autres. Selon des sources proches de la Kasbah, Youssef Chahed entend revenir à la charge et accomplir la réconciliation économique. ■



# STAR

تأمينات

[www.star.com.tn](http://www.star.com.tn)



سنة تعملو علينا



### Diplomatie

#### • Rached Mohamed Jomâa Mansouri

Ambassadeur des Émirats arabes unis (EAU) en Tunisie

### Présidence de la République

#### • Nabil Bziouech

Premier conseiller à la présidence de la République, chargé des dossiers économiques

### Présidence du gouvernement

#### • Mohamed Salah Arfaoui

Conseiller auprès du chef du gouvernement (avec rang de ministre)

#### • Rached Ben Romdhane

Conseiller auprès du chef du gouvernement

#### • Zouheir Ben Tanfous

Conseiller juridique et de législation

#### • Moncef Aouadi

Directeur général de l'Imprimerie officielle de la République tunisienne

### Ministère de l'Industrie et des PME

#### • Mohamed Ali Khelil

PDG de l'ETAP  
Spécialiste en organisation et système, il est titulaire d'un MBA de l'Université Laval, Canada (1992) après avoir décroché un diplôme d'ingénieur principal dans la même spécialité de la faculté des Sciences de Tunis (1989). Ses domaines de compétences s'étendent à la stratégie et communication ainsi que le management. Mohamed Ali Khelil avait intégré l'ETAP à son retour à Tunis en 1992 où, gravissant les échelles, il a été notamment directeur Informatique, puis directeur central Stratégie et Développement. Dans ses fonctions, il a été chargé de la coordination des directions stratégie et communication, accords pétroliers et activités internationales.

#### • Abdelkarim Hamdaoui

Chargé de mission au cabinet du ministre



#### • Romdhane Souid

Directeur général exécutif en Chine de la société Sino Arab Chemical Fertilizers (SACF), filiale du Groupe chimique tunisien

### Ministère de la Fonction publique, de la Modernisation de l'administration et des Politiques publiques

#### • Asma Sehiri Laabidi

Directeur général de l'Ecole nationale d'administration (ENA), première femme à occuper cette fonction depuis la refondation de l'ENA par Mansour Moalla à l'aube de l'indépendance

### Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

#### • Maher Kassab,

Chef de cabinet du ministre

### Ministère de l'Éducation

#### • Riadh Boubaker

Directeur général du Centre national pédagogique (CNP)

### Ministère des Affaires sociales

#### • Hédi Bouker

Directeur général du Centre de recherches et d'études sociales (Ceres)

### Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

#### • Habib Ferchichi

Chef de cabinet du ministre

### Ministère des Affaires religieuses

#### • Hakim Amayri

Chef de cabinet du ministre

### Banque franco-tunisienne (BFT)

#### • Hassine Sghari

Délégué à la résolution  
Il est le premier à occuper cette nouvelle fonction créée par la loi bancaire (N°2016-4 du 11 juillet 2016, art. 109) dans le cadre du dispositif de résolution des banques et des établissements financiers en situation compromise.



## VOS HISTOIRES RACONTENT LA NÔTRE



# UIB MOBILE

IL Y A DES APPLICATIONS MOBILES... ET IL Y A UIB MOBILE !

**BEST MOBILE APP**  
TUNISIA DIGITAL AWARDS

- Consultation de compte en temps réel
- Virements
- Épargne rapide
- Commande de chéquier
- Consultation et simulation de crédits
- Opposition sur cartes
- Alertes et notifications
- Agences et GAB

et bien plus encore ...

Téléchargez sur

Avec l'application UIB Mobile, effectuez toutes vos opérations bancaires rapidement, simplement et en toute sécurité, sur smartphone et tablette.

## Vivo Energy

• **Mohamed Chaabouni**  
Directeur général de Vivo Energy Côte d'Ivoire



• **Mohamed Bougriba**  
Directeur général de Vivo Energy Tunisie



## STB Manager

• **Saloua Rassaa Mouscou**  
P.D.G.

## Election

Chambres consulaires africaines et francophones (Cpccaf)

• **Mounir Mouakher**  
Président de la Conférence permanente



## Parlement arabe

• **Ahmed Mechergui**  
Président de la commission des affaires étrangères et politiques et de la sécurité



## Décès

• **Ahmed Ghézal (88 ans)**  
Ancien ambassadeur, président de la Commission économique de l'Assemblée générale de l'ONU



• **Fethi Tounsi (77 ans)**  
Ancien ambassadeur



• **Jameleddine Bouriga**  
Journaliste

• **Michel Lucas**  
Ancien président du conseil d'administration de la Banque de Tunisie et président du groupe bancaire français le Crédit Mutuel



• **Rachid Bellalouna**  
Militant du mouvement Perspectives, ancien détenu politique

• **Mustapha Zitouni (71 ans)**  
Secrétaire général du parti Tunisie verte

• **Ridha Boubaker**  
Ancien magistrat et directeur général des services pénitentiaires et de la rééducation

• **Ezzedine Bezdah**  
Ancien footballeur du Stade Tunisien

• **Moncef Stambouli**  
Enseignant et chercheur à l'Ecole Centrale de Paris, ancien président de l'Atuge France

# DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ASSURÉ CARTE ASSURANCES

UNE EXCLUSIVITÉ TECHNOLOGIQUE CARTE ASSURANCES

VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

DEVENEZ IMMÉDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ

1

Téléchargez l'application CARTE ASSURANCES ou connectez-vous sur notre site web [www.carte.tn](http://www.carte.tn)

2

Choisissez votre produit d'assurance en ligne.

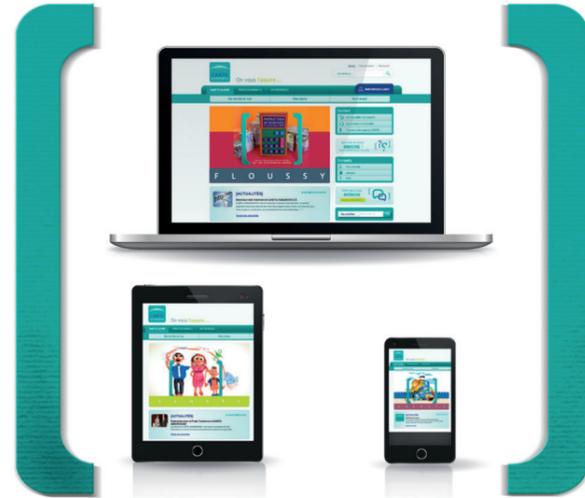
3

Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.

4

Dès la réception de la notification de succès de paiement

VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES !



GAGNEZ EN SIMPLICITÉ

Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.

GAGNEZ EN PRATICITÉ

Consultez vos contrats, les encaissements\* vos échéances de prime et payez directement en ligne.

SOYEZ AVERTIS

En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.

GAGNEZ DU TEMPS

Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.

APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR



ET NOTRE SITE WEB

[www.carte.tn](http://www.carte.tn)



Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.



## Distinctions



• **Khemaies Chamhari et Mokhtar Trifi**

Décorés des insignes de Commandeur de l'Ordre de la République

• **Pr Faiez Zannad**

Lauréat du trophée de l'innovation Les Etoiles de l'Europe 2018, au titre de la Mention Innovation en Fibro Target

• **Sonia Abdelhak**

Biologiste et responsable du laboratoire de génomique biomédicale et oncogénétique, Emna Hammami, fondatrice et directrice générale de EVIDENZ Tunisie, et Fatma Charfi, pédopsychiatre hospitalo-universitaire au centre hospitalo-universitaire Mongi-Slim a été sélectionnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la liste des 200 femmes leaders dont les efforts contribuent à améliorer la santé mondiale et œuvrent pour une meilleure santé au sein de leur communauté.

• **Mohamed Gammoudi**

Champion olympique (1964-1971) décoré le mardi 27 novembre 2018 à Tokyo de l'ordre du Mérite Olympique de l'Association des comités nationaux olympiques (Acno)

• **Ghofrane Belkhir**

La championne haltérophile décroche 12 médailles d'or lors du tournoi de la Solidarité islamique et du championnat arabe au Caire



• **Nidhal Saâdi**

Remporte le prix du meilleur acteur au festival de Marrakech 2018 pour son rôle dans le long métrage « Regarde-moi » de Nejjib Belkadi.



\* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

# Arrêt sur images 2018



## Janvier

Il y avait au moins un couffin !  
14 janvier 2018, avenue Bourguiba, fête de la révolution



## Février

Emmanuel Macron en visite officielle à Tunis. Le temps d'une méditation au Bardo, haut temple de la dynastie husseinite.  
1er février 2018, Assemblée des représentants du peuple, Le Bardo



## Mars

Pas de prolongation pour l'Instance vérité et dignité au-delà du 31 mai. Séance houleuse dans l'hémicycle. Serrons les rangs.  
24 mars 2018, Assemblée des représentants du peuple, Le Bardo



## Avril

Assoiffés de lecture. Mais le livre coûte cher.  
Foire internationale du livre, Palais des expositions au Kram



## Avril

L'ancien Abou Nawas, désormais Laico Tunis, rouvre ses portes après 8 ans de fermeture. Changement d'enseigne, changement de propriétaire, l'Etat libyen, rénovation. : 3aj3aji  
23 avril 2018, centre-ville



## Mai

Premières élections municipales après la constitution de 2014. Sécurité, transparence. Mourakiboun insiste sur la bonne direction



## Mars

Les Tunisiennes, toujours égales à ... elles-mêmes.  
Manifestation pour l'égalité dans l'héritage



8 mars, avenue Bourguiba  
La culture a désormais sa cité.

## Mai

Elections municipales 2018 : vers la bonne direction  
Verdict du scrutin : pour la première fois, une femme, Souad Abderrahim, élue, en juillet 2018, maire de Tunis  
6 mai 2018, centre de vote, Tunis





**Juin**

L'Armée tunisienne célèbre son 72e anniversaire.  
Sur tous les fronts, 25 juin 2018, Port de La Goulette



**Août**

L'islam tunisien dans toutes ses couleurs  
21 août 2018, Mosquée Al - Zitouna, Aid El Idha



**Octobre**

Aux martyrs de la nation, la Tunisie reconnaissante.  
Avec le terrorisme, la liste s'allonge.  
15 octobre 2018, fête de l'Evacuation, Carré des martyrs,  
Bizerte



**Novembre**

Finale Champions League : à la vie, à la mort ! L'Espérance  
9 novembre 2018, Stade Olympique de Radès



**Juillet**

Retrouvailles. Fadhel & Fadhel, Jaziri & Jaïbi  
18 juillet 2018, Café Moka, Place Pasteur



**Septembre**

Le patron des patrons est à l'origine issu de l'épicerie  
djerbienne. Retour aux sources, hommage aux commerçants.  
17 septembre 2018, Samir Majoul à Djerba



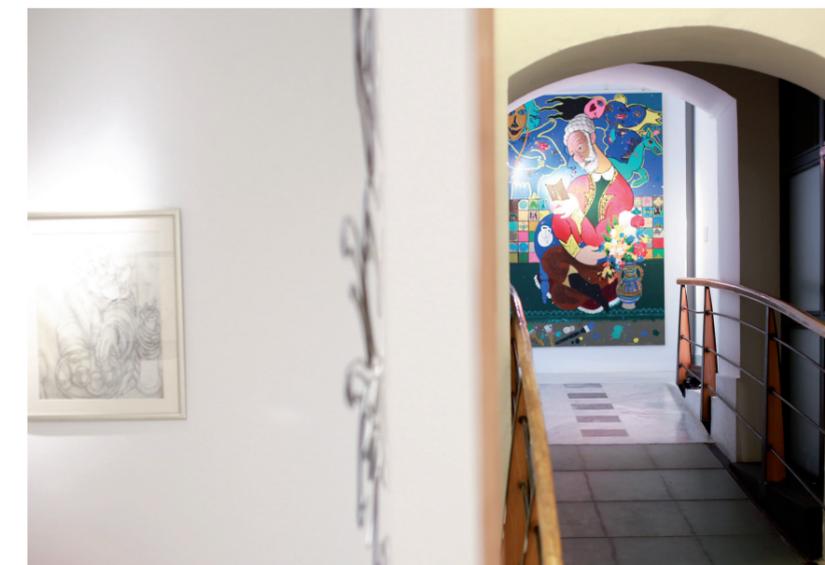
**Novembre**

Assemblée des représentants du Peuple, Le Bardo  
Même les chats du Bardo sont sortis pour célébrer la  
présentation du trophée de l'Espérance aux élus de la  
Nation, 15 novembre 2018



**Décembre**

Dix ans depuis la disparition d'Abdelaziz Gorgi.  
Dixième anniversaire aussi de Talan, fondée par  
Mehdi Houas. Célébration commune en exposition  
rétrospective : Pluriel  
7 décembre 2018, Palais Kheireddine, La Médina



# eBanking PRO

## Ma Banque en ligne

Professionnels, Commerçants, Entreprises...  
Bénéficiez de notre solution de Banque à Distance "eBanking PRO" : une offre innovante et sécurisée vous permettant une gestion simple, efficace et en temps réel de vos comptes bancaires :

- Accédez à vos comptes et téléchargez vos extraits, relevés, avis d'opérations...
- Surveillez les encaissements et les décaissements de vos chèques.
- Gérez vos placements et vos comptes d'épargne.
- Exécutez instantanément vos ordres de virements.
- Consultez vos engagements et vos crédits.
- Commandez vos cartes bancaires et vos chéquiers.
- Suivez vos transactions et votre activité monétaire.

Et encore une panoplie d'autres avantages, ...

Pour plus d'informations, nos conseillers ont le plaisir de vous accueillir dans votre agence BNA.

**eBanking.bna.tn**

www.bna.tn - https://ebanking.bna.tn - Email : bna@bna.tn

BNA - Banque Nationale Agricole

Adresse : 5 Rue de Syrie - 1002 Tunis - Phone : +216 71 831 000 / + 216 71 831 200 - N° Vert : 80 100 505

# L'Aleca : quelle feuille de route pour la Tunisie ?

La Tunisie a été gratifiée, en novembre 2012, par l'Union européenne du statut de partenaire privilégié. Très clairement, cette offre était une simple déclaration politique, sans grand contenu effectif, traduisant dans l'esprit de l'UE le soutien que celle-ci apportait à la Révolution tunisienne et sa reconnaissance du meilleur traitement que la Tunisie réservait désormais à la question des droits humains. →

**L'**UE a donné plus tard un contenu à cette déclaration par la proposition d'un Accord de libre-échange complet et approfondi. Depuis cette date, la Tunisie n'a pas mis à profit les 6 dernières années ni pour évaluer ex ante l'offre européenne, ni pour évaluer ex post l'expérience passée de l'accord d'association de 1995, et sa composante de libre-échange, ni encore moins pour décliner sa vision et donner un contenu qui lui soit propre au statut de partenaire privilégié.

Aujourd'hui, on assiste à deux positions contrastées vis-à-vis de l'Aleca. Il y a d'abord la position épidermique et peu étayée du refus pur et simple, appelant à se prémunir contre l'ouverture libérale qui va mettre à mal ce qui reste du secteur économique que la Tunisie n'a pas réussi à préserver sur les dernières années. Cette position traduit des appréhensions légitimes, mais aussi des peurs et des instincts grégaires. Elle fait face à celle, non moins idéologique, de l'adhésion sans réflexion, sans analyse et sans discernement.

En 1995, les pouvoirs publics étaient seuls maîtres à bord pour décider de l'adhésion de la Tunisie tant au Gatt et être membre fondateur de l'OMC qu'à l'accord d'association avec l'Union européenne. Les décisions politico-technocratiques ne s'embarraient ni de l'avis d'une opposition politique embryonnaire ni de celui d'une société civile muselée.

Et pourtant, des études prospectives d'impact des effets de la Zone de libre-échange sur le tissu industriel tunisien avaient été menées et avaient permis d'identifier les politiques macroéconomiques d'accompagnement qui devaient être mises en place pour que le libre-échange puisse aboutir à des résultats positifs.



Ces politiques avaient pour noms : la mise à niveau du secteur industriel, la promotion de l'investissement direct étranger et l'adoption de politiques fiscales non récessives. La réalité aujourd'hui est différente. L'État s'est beaucoup affaibli, tant en termes de capacité de décision que de capacité de planification, de gestion et d'implémentation. Les questions économiques ont été reléguées depuis 2011 à un plan subalterne, sous prétexte que le moment était éminemment politique et que le temps de l'économie viendrait plus tard.

L'administration ne peut plus décider seule. Elle ne se saisit même pas de la question. Le politique a d'autres préoccupations, la tête sur le guidon. Pas moins de 11 gouvernements se sont relayés depuis 2011, avec une moyenne de vie inférieure à 9 mois. Ils ont été inéluctablement soumis à la dictature du court terme, se contentant de jouer aux pompiers pour éteindre quelque peu les multiples feux sans aucune chance de se projeter dans l'avenir et de réfléchir au-delà de cet horizon contraint. Le gouvernement tunisien ne pourra pas avancer sur le dossier de l'Aleca sans en débattre publiquement, sans entendre les récriminations des principales parties prenantes, sans leur apporter des analyses argumentées, sans trouver un modus vivendi avec les syndicats, les représentants des entrepreneurs, la société civile... Le temps des décisions prises à Carthage ou à la Kasbah est révolu. La pédagogie de la gestion de ce dossier reste à trouver. Une piste possible serait celle d'un mandat sollicité par le gouvernement auprès de l'Assemblée des représentants du peuple. Un tel mandat donnerait à la négociation et aux négociateurs une légitimité politique incontestable. Au jour d'aujourd'hui, la Tunisie n'a pas de négociateur en chef →

→ à plein temps pour animer et conduire les discussions avec l'Union européenne.

### La Tunisie a-t-elle une alternative à son plus grand ancrage/arrimage à l'Europe ?

La Tunisie a de tout temps été fortement ancrée à l'Europe : historiquement, géographiquement, culturellement, économiquement, financièrement et humainement. Près de 70% du commerce extérieur de la Tunisie se fait avec l'Europe : plus de 80% de nos exportations vont vers le marché européen et un peu plus de 50% de nos importations en proviennent. Tout rééquilibrage de notre commerce extérieur avec le reste du monde sera une entreprise ardue et de long cours. On ne gagne pas de nouveaux marchés du jour au lendemain et le reste du monde n'est pas nécessairement preneur de nos produits. Notre diaspora est essentiellement européenne et il en est de même des investissements extérieurs que nous recevons ou des touristes que nous accueillons.

L'Europe est encore aujourd'hui le plus grand espace économique mondial. Le pouvoir d'achat par habitant y est le plus élevé. Le potentiel pour la Tunisie est donc énorme. L'Afrique est un continent en ébullition, mais sa taille économique, son potentiel d'achat restent encore très faibles... bien inférieurs à ceux d'un seul pays : la France. Le PIB de l'Afrique entière, avec ses 54 pays, y compris ses « géants » que sont l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, l'Éthiopie, l'Algérie ou l'Égypte est à peine supérieur à 80 % de celui de la France! La part de la Tunisie dans les importations européennes est insignifiante (de l'ordre de 0,5%). Seules nos parts de marché sur la France (2%), et dans une moindre mesure l'Italie (1,4%) ou l'Allemagne (0,4%) sont quelque peu significatives. Avec les autres pays européens, la part des exportations tunisiennes oscille entre 0,1 et 0,5% du total de leurs importations. La marge de progression de nos exportations sur l'Europe est immense. Il nous revient à nous de nous organiser pour mieux connaître leurs marchés, leurs spécificités, leurs circuits de distribution et de nous positionner en conséquence.

80% de nos exportations vont vers l'Europe mais en réalité, l'essentiel est concentré sur trois pays : la France, l'Italie et l'Allemagne. Plus symptomatiques de la réalité de notre commerce extérieur, ces exportations vers la France, l'Italie ou l'Allemagne sont le plus souvent le fait des opérateurs industriels de ces pays établis en offshore en Tunisie et qui viennent y produire un segment précis de leurs chaînes de valeur pour le réexporter et l'intégrer dans leur production globale. Cela est vrai pour le textile où la Tunisie continue à se cantonner largement dans la sous-traitance et l'exportation de minutes de confection, sans grande valeur

ajoutée. Cela est également largement vrai dans le secteur des industries mécaniques et électriques. Nous n'avons pas d'alternative, sur les dix prochaines années au moins, que d'approfondir nos relations avec l'Europe, de mieux connaître et exploiter son immense potentiel et d'explorer au-delà de l'Europe le champ du possible soit par la conquête de nouveaux marchés en Afrique et ailleurs, soit par un meilleur rééquilibrage de nos échanges avec les pays où notre solde commercial est le plus déficitaire et qui ont pour noms aujourd'hui: la Chine, la Turquie et l'Italie. Avec l'Europe, le taux de couverture de nos importations par nos exportations est régulièrement supérieur à 85%, alors qu'il est globalement inférieur à 70% et la France est l'un des rares pays au monde avec lequel la Tunisie a une balance commerciale excédentaire. Il est important, dès lors, que toute réorientation de notre commerce extérieur préserve ces positions avantageuses et que nous ne vendions pas la proie pour l'ombre.

### Quelles limites à l'offre européenne à la Tunisie ?

L'offre faite par l'Europe à la Tunisie, celle d'un Accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) est importante. Elle donne un contenu au statut de partenaire privilégié octroyé à la Tunisie depuis novembre 2012. Elle témoigne, surtout, de l'engagement de l'Europe à accompagner la Tunisie vers plus de démocratie, de liberté, de respect des droits humains et de dignité pour ses populations. Néanmoins, face aux multiples bouleversements que connaît la région, le libre-échange, seul, paraît insuffisamment adapté, sinon décalé par rapport aux exigences de la situation. Les nouveaux défis auxquels fait face la région nous imposent à tous, aujourd'hui, plus d'engagement, plus de détermination et plus de solidarité.

L'offre européenne pose le cadre et les limites des négociations, même si des marges de manœuvre restent importantes. Dans toute négociation, l'avantage est à celui qui a la main, qui propose le texte à négocier. Dès lors, les dés sont pipés. L'avantage est à l'Europe. Un nouveau logiciel s'impose entre la Tunisie et l'Europe. Il reste à inventer.

La paix, la sécurité et le développement inclusif en Tunisie sont un bien public global. Leur prise en charge ne peut plus, en aucun cas, relever de la responsabilité de la seule Tunisie. Si ces exigences majeures ne sont pas réunies, rien n'arrêtera les flux migratoires, ceux légaux et surtout ceux illégaux. Rien ne freinera l'attrait que pourraient exercer le terrorisme, le djihadisme et toutes les formes d'extrémisme sur les exclus du développement, les laissés-pour-compte d'une mondialisation insuffisamment heureuse pour beaucoup. L'Europe est à la veille d'élections majeures qui risquent de battre les cartes de sa géographie partisane. Cinquante nuances de brun sont en train de voir le jour un peu partout avec la montée du populisme →

# ARRIZO 5



**CHERY**  
FUN TO DRIVE

2<sup>ème</sup>  
Anniversaire

OFFRE "JOYEUX"\*



2<sup>00</sup> DT  
CARBURANT

2<sup>ANS</sup>  
VIDANGE

2<sup>MOIS</sup>  
DE FRANCHISE

\* OFFRE VALABLE POUR L'ACHAT D'UNE ARRIZO 5  
DANS TOUT LE RÉSEAU CHERY ET DANS LA LIMITE DU STOCK DISPONIBLE



VILLA TWENTY  
IMMOBILIER PREMIUM

→ démagogique, du nationalisme identitaire, de la xénophobie et du repli sur soi. Il y a de fortes chances que le nouveau Parlement européen s'inspire de slogans développés ailleurs et proclame : Europe First...! qu'il se détourne de toute coopération internationale et renie les propositions d'intégration approfondie déjà faites par ses prédécesseurs.

### Quelle feuille de route de l'Aleca pour la Tunisie ?

Même si la Tunisie n'a pas d'autre alternative crédible que de s'engager dans cet accord, cela ne dédouane en rien les deux parties, tunisienne et européenne, de s'engager dans une démarche plus solidaire et en rapport avec les multiples défis de l'heure. L'Europe a l'obligation morale et politique de faire preuve de plus d'engagement et de générosité. Il y va de son propre intérêt. La Tunisie, de son côté, a l'obligation de cesser de tergiverser, d'engager un dialogue franc et massif avec toutes les parties prenantes. Elle devrait préparer et mettre sur la table son offre propre traduisant sa vision du devenir des relations tuniso-européennes. La première initiative que les pouvoirs publics devraient prendre est celle de nommer un négociateur en chef, à temps plein, avec rang de ministre et directement rattaché à la présidence de gouvernement. Ce serait là le premier signal de l'engagement effectif de la Tunisie dans la prise en charge responsable de ce dossier.

Dans sa négociation avec l'Union européenne, la Tunisie devrait se concentrer sur quelques éléments forts, traduisant les exigences de sa société civile, de sa jeunesse, de ses femmes, de ses professionnels, de ses agriculteurs et de ses entrepreneurs. Cela pourrait concerner :

- La levée de toutes les barrières non tarifaires non justifiées techniquement ou économiquement,
- La libre circulation des professionnels et des étudiants,
- L'accès au programme d'échange Erasmus pour l'ensemble des étudiants tunisiens,
- La lutte concertée contre le pillage organisé des compétences tunisiennes et a minima, une compensation financière juste pour couvrir les coûts du brain-drain,
- La mise à niveau du secteur agricole,
- Le bénéfice de programmes de jumelage pour la modernisation de l'administration et sa réforme,
- L'accès aux fonds structurels pour l'aménagement du territoire,
- La mutualisation des moyens en matière de protection civile et de sécurité extérieure,

La plupart de ces propositions effraient nombre de nos partenaires européens. Elles leur semblent utopiques sinon dangereuses pour leur sécurité. Et pourtant, les visas n'ont pas toujours existé et la sécurité et les flux migratoires étaient mieux maîtrisés sans visa, sans Schengen, sans Frontex. La Commission

européenne évacue la question en arguant du fait que la question relève des Etats membres. La libéralisation du secteur des services ne pourra se faire de manière équilibrée que si les professionnels étaient exonérés de visa pour leur libre circulation. Aujourd'hui, la situation est dissymétrique et cela ne permet pas à des professionnels tunisiens de se positionner sur des marchés de service tant que leur présence sur les lieux d'exécution de ces contrats reste aléatoire et hypothétique.

La libéralisation des échanges agricoles ne pourra se faire que dans la durée et suite à une mise à niveau importante du secteur agricole tunisien et de ses intervenants en termes de vulgarisation, de formation et d'acclimatation aux normes européennes. L'agriculture ne doit pas être uniquement appréhendée comme un secteur économique sous le seul angle de sa contribution au PIB. L'agriculture est multiforme en Tunisie. Elle recouvre des réalités diverses, allant de l'agriculture intensive assurant l'essentiel de la production nationale à l'agriculture extensive pourvoyeuse d'activité et de revenus à une part importante de la population rurale. Au-delà de ces deux dimensions, l'agriculture contribue également à l'aménagement du territoire. Elle permet de fixer les populations sur leurs terres d'origine. Elle permet de préserver la diversité culturelle et le patrimoine immatériel. La convergence juridique et réglementaire n'a de chance d'aboutir que si elle était accompagnée d'une véritable mise à niveau de notre administration, au moins dans ses fonctions régaliennes de justice, de sécurité, de maintien de l'ordre et de respect des droits humains. La multiplication des opérations de jumelage pourrait accélérer le transfert et l'appropriation des savoir-faire. La convergence normative pourrait aider l'économie tunisienne dans son insertion dans l'économie mondiale. Elle obligerait des pans entiers de l'industrie à se mettre au diapason des normes internationales et à mieux se préparer à la concurrence globale. Évidemment, cela ne sera pas du goût de bien des opérateurs, habitués à ronronner à l'ombre de protections douillettes et de situations de rentes et de privilèges.

Les nouvelles fractures géopolitiques font planer, sur l'ensemble de la région, une menace globale d'extrémisme, de violence radicale et d'obscurantisme. Le libre-échange n'est plus ni suffisant ni adapté. Il faut passer à une démarche globale et structurante. La Tunisie est le dernier espoir régional. L'Europe devra faire preuve de lucidité dans son accompagnement. En aidant la Tunisie, l'Europe s'aiderait elle-même. Elle se préserverait des risques de déstabilisation et d'insécurité à son flanc sud. En conclusion : allons plus vite sur l'Aleca, faisons-le dans la transparence et dans la légitimité politique. Soyons demandeurs de plus de solidarité et d'appui pour que de tels accords soient au service des peuples et de leurs sociétés civiles, qu'ils favorisent l'inclusion et non l'exclusion et la marginalisation. ■

R.M.

# DES VILLAS

A LA SOUKRA «Livraison en cours, profitez des dernières villas»

طبة العقارية  
TIBA IMMOBILIERE

Tel : + 216 71 75 23 00

Mobile : + 216 22 44 00 55

Mail : [contact.tiba@luxor.com](mailto:contact.tiba@luxor.com)

Web : [www.tiba-immobiliere.com](http://www.tiba-immobiliere.com)



A PROXIMITE DE BRITISH  
INTERNATIONAL SCHOOL  
OF TUNIS

DES VILLAS LUXUEUSES

AVEC PISCINES, JARDINS  
ET INTER-SOL PRIVATIFS

## Youssef Chahed

# Ma feuille de route pour 2019

**A**gronome de formation, Youssef Chahed aime à pratiquer le système d'irrigation goutte-à-goutte. Pas uniquement en agriculture, en politique aussi ! S'il n'a pas annoncé jusque-là son « projet politique », il en a révélé du moins les contours, lors de sa dernière interview télévisée sur Attassia. Il s'agit d'un « mouvement devant rassembler les démocrates, les progressistes, les modernistes, les destouriens d'autres familles » qu'il appelle de tous ses vœux à le déclencher. « *Le temps des partis fondés sur une personne est révolu* », tient-il à affirmer, liquidant l'ère des leaders. Quant à son intention de se présenter à la présidentielle de 2019 (sans précision de scrutin législatif ou présidentiel), il déclare que « ce n'est pas une priorité » tant il a la tête ailleurs, affirme-t-il.

Ailleurs, ce sont les défis majeurs qui se posent à la Tunisie, les grands dossiers économiques et sociaux. Qu'en est-il au juste ? Dans un document intitulé "Feuille de route et objectifs du gouvernement jusqu'à l'étape des élections 2019" que Leaders a pu consulter, Youssef Chahed a structuré sa démarche autour de trois axes principaux : la carte économique, la carte sociale et la carte politique et législative. Les priorités du chef du gouvernement pour cette dernière composante de sa feuille de route concernant la recomposition de l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie), la mise en place de la Cour constitutionnelle et la garantie d'un climat favorable à la tenue en toute sécurité et sérénité des élections législatives et présidentielle (octobre - décembre 2019).

Sur le plan législatif, Chahed considère comme prioritaire la mise en place de la Cour constitutionnelle et l'adoption de la loi organique du budget, de la loi d'urgence économique et, avant le 10 décembre prochain, la loi de finances 2020.

Ci-après des extraits des composantes économiques et sociales de la feuille de route du gouvernement Chahed pour 2019

### Carte économique

#### Industries extractives

- Pétrole et gaz
- Entrée en activité du champ gazier de Nawara, avec une capacité de 2.7 millions de m<sup>3</sup> par jour, soit 40% en plus de la production nationale, ce qui réduira la fracture énergétique de 500 millions de dollars
- Octroi de permis d'exploitation

- Phosphates
- Porter la production à 5 millions de tonnes, contre 2.8 millions de tonnes au 20 octobre dernier

#### Tourisme

- Atteindre 9 millions de touristes (contre 7.5 millions estimés en 2018) générant des revenus de 5 milliards de dinars (contre 3.8 milliards de dinars, estimés en 2018)

#### Transition numérique

- Mise en place d'un nouveau cadre incitatif
- Interopérabilité des plateformes de banques et de la Poste pour le paiement des factures et la recharge téléphonique
- Réduction des frais de paiement électronique
- Déploiement de terminaux de paiement électronique dans les recettes des finances
- Développement d'applications de suivi de l'action municipale et de la gestion budgétaire par objectifs, ainsi que la gestion des correspondances
- Maîtrise de l'énergie et démarrage effectif des projets d'énergies nouvelles

#### Energies nouvelles

- Production dans le cadre d'autorisations de 64 MW pour des de l'ordre de 200 MD
- Production dans le cadre de concessions de 1000 MW, dont 500 MW en photovoltaïque (200 MW à Tataouine) et le reste en éolienne, pour des investissements de l'ordre de 3 milliards de dinars.
- Production de 70 MW en photovoltaïque et 120 en éolienne pour des investissements estimés à 600 MD, dans le cadre d'autorisations
- Raccordement de plus de 50 agglomérations municipales au réseau de gaz naturel (2018 - 2020) pour des investissements de l'ordre de 285 MD
- Installation de panneaux voltaïques dans des édifices publics pour des investissements de l'ordre de 100 MD
- Renouvellement des réseaux d'éclairage public par des systèmes à haute efficacité énergétique (LED) pour des investissements évalués à 340 MD

#### Carte sociale

- Maîtrise de l'inflation et amélioration du pouvoir d'achat
- Réduction de l'inflation à la limite de 5% (contre 7.4% à fin septembre)
- Renforcement du contrôle économique

#### Santé

- Réhabilitation de l'infrastructure sanitaire, renforcement des équipements et démarrage des travaux de construction de nouveaux hôpitaux : régionaux, catégorie B à Jelma, Haffouz, Makthar, Ghardimaou, Thala et Dahmani, Sbiba et Eljem), hospitalo-universitaire à Kairouan et multidisciplinaires à Béja, Gafsa et Gabès, avec la réhabilitation de l'hôpital de Gabès, pour un montant de 2 milliards de dinars
- Renforcement de la médecine de spécialité dans les régions intérieures et recrutement de 120 médecins internes supplémentaires
- Mise en place d'une nouvelle gouvernance de la filière santé et déploiement d'un système d'administration quotidienne et nominative des médicaments
- Création d'une nouvelle agence de produits pharmaceutiques
- Promotion de la télémédecine
- Octroi d'une garantie de l'Etat au profit de la Pharmacie centrale pour lui permettre de contracter des crédits de l'ordre de 500 MD, en vue de renforcer ses réserves stratégiques en médicaments

#### Education

- Recrutement de 2 269 instituteurs et 1 261 professeurs, revalorisation de l'indemnité servie à 8 500 enseignants suppléants, pour la porter à 1000 D brut par mois, en plus de la couverture sociale
- Extension du réseau EduNet 4, connectant 6 000 écoles à l'internet haut débit (minimum de 4 Mb/s)
- Renforcement de la capacité d'hébergement en internat par 1 500 nouveaux lits et de la capacité de restauration scolaire par 15 000 repas/jour

#### Transport

- Augmentation du parc d'autobus de 4 828 en 2018 à 4 982
- Réception de 28 voitures pour le réseau ferroviaire rapide et entrée en exploitation de la ligne D
- Etudes techniques pour la construction de nouvelles lignes de métro à Ennasr, Le Lac et Bhar Lazreg,
- Démarrage du projet de port en eaux profondes à Enfidha
- Extension du terminal de conteneurs N° 7 au port de Radès
- Acquisition d'un catamaran et lancement de la construction d'un ferry-boat pour Kerkennah
- Acquisition de 6 remorqueurs maritimes (110 MD)
- Renforcement de la capacité d'accueil de l'aéroport de Tunis-Carthage pour la porter à 5.7 millions de passagers (200 MD)
- Extension de l'aire du parking avions de l'aéroport de Sfax-Thyna (25.13 MD)
- Lancement des études d'un nouvel aéroport à Tunis
- Aménagement du poste frontalier tuniso-algérien d'Aïn Melloula (12 MD)
- Réalisation de la zone logistique du port de Zarzis

#### Infrastructure

- Affectation de 700 MD pour l'infrastructure et les réseaux routiers
- Démarrage des travaux du pont de Bizerte
- Poursuite des travaux de construction de 38 ponts et démarrage de l'édification de 17 ouvrages techniques
- Réalisation de la première tranche de l'autoroute Tunis - Jelma, sur un parcours de 186 km, s'étendant à Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa

#### Résorption du chômage et encouragement de l'initiative privée

- Création de la Banque des régions dotée d'un capital de 400 MD
- Création du fonds d'amorçage doté de 50 MD bénéficiant aux jeunes entrepreneurs en manque de fonds propres
- Affectation de 150 MD supplémentaires au Fonds national de l'emploi. 

T.H.





# Ces années en

# 9 qui ont marqué l'histoire de la Tunisie

#### Dossier établi par

- Taoufik Habaieb, Hédi Béhi et Abdelhafidh Harguem

#### Sous la direction scientifique de

- Prof. Ammar Mahjoubi et
- Prof. Mohamed El Aziz Ben Achour

#### Avec la contribution de

- Prof. Riadh Zghal
- Prof. Ahmed Friaa
- Prof. Rafik Darragi
- Ing. Walid Belhadj Amor

#### Recherche iconographique

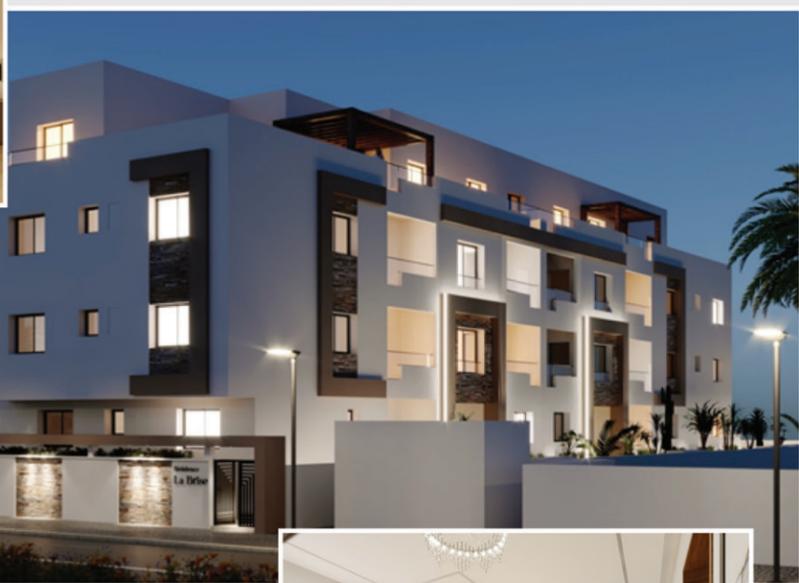
- Ahmed Cherni
- Raed Bouaziz

#### Principales sources

- Histoire de la Tunisie, Les grandes dates de la préhistoire à la révolution de Habib Boularès, Cérès Editions, 2015
- Histoire de la Tunisie, de Carthage à nos jours de Sophie Bessis, Éditions Tallandier, 2019

## RESIDENCE LA BRISE Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



# 2019

Qu'est-ce qui nous attend en 2019 ? Année commune, totalisant pleinement 365 jours, c'est-à-dire 52 semaines complètes et un jour, et non bissextile avec un an sur quatre, un mois de février de 29 jours, elle ne manque ni d'échéances majeures déjà fixées, ni de grandes surprises, inconnues et imprévisibles, tant en Tunisie que dans le monde. Avant de l'explorer, nous avons voulu à *Leaders* remonter le cours du temps pour revenir sur ces grandes années se terminant par 9 qui ont marqué l'histoire de notre pays.

Sans nécessairement y voir une constante répétition de l'histoire, nous nous sommes attardés sur des dates et faits majeurs qui ont laissé leurs empreintes, à ce jour indélébiles, dans notre ADN. →

- A commencer par l'an 249 av. J.-C. déclenchant la troisième guerre punique qui s'est soldée par la défaite de Carthage en 246 av. J.-C. Mauvais augure ! Le Prof. Ammar Mahjoubi reviendra, avec érudition, sur ses années de la «solution finale».
- Jusqu'à 2009, marquant l'érosion complète du modèle économique et social, ce qui a préfiguré le soulèvement général en éruption volcanique populaire du 17 décembre 2014, aboutissant à la chute de la dictature, le 14 janvier 2011. Bon augure.
- De plus, nous avons demandé au Prof. Ahmed Friaa, mathématicien émérite, de nous dire ce que le chiffre 9 représente en mathématiques.
- Nous avons également interrogé le Prof. Rafik Darragi, shakespearien de renom mondial et fin connaisseur des grandes œuvres, sur le nombre 9 dans la littérature internationale.
- Comme nous avons invité le Prof. Mohamed El Aziz Ben Achour à choisir une date particulière qu'il souhaite commenter. Il optera pour 909 et les Fatimides.

Ce premier lot de contributions savantes est instructif. La deuxième série, pour 2019, enrichie par les analyses du Prof.

Riadh Zghal et de l'ingénieur et penseur Walid Belhadj Amor, est éclairante.

### Quelques balises

Tout au long de ces siècles passés, les années en 9 n'ont pas été toutes anodines, stériles.

• L'installation en 909, en pleine région sunnite kharijite, des chiïtes au pouvoir en Ifriqiya reste à ce jour d'actualité. L'emportant sur les Aghlabides qui avaient fait du pays la première province abbasside, régnant à partir de Kairouan sur un territoire qui comprenait l'actuelle Tunisie, le Maghreb central, la Tripolitaine, ainsi que Malte et la Sicile, les Fatimides, Ubayd Allah Al Mehdi se proclame calife commandeur des croyants et fondera sa capitale, Mahdia... Le Prof. Mohamed El Aziz Ben Achour évoquera avec son talent coutumier les chiïtes au pouvoir en Ifriqiya.

• Nous relevons également l'arrivée au Bardo, en 1839, d'un jeune mamelouk, Khéredine, futur Premier ministre réformateur, la constitution en 1869 de la Commission financière internationale qui met sous une tutelle franco-anglo-italienne les finances tunisiennes, la parution en 1909 de la version en langue arabe du journal Le Tunisien, ou la visite à Tunis du président du Conseil français, Edouard Daladier... →



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn  
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009

→ Sur le front social, c'est en 1949 que la Tunisie a connu ses plus grandes grèves ouvrières : 45 jours dans les mines du Sud-Ouest (février), puis dans les mines du Nord-Est (mars), et 110 jours dans les fermes de Boussalem, mais aussi l'adhésion furtive l'Ugta à la Fédération syndicale mondiale (FSM) d'obédience communiste, avant de la quitter quelques mois seulement après pour rallier la Confédération internationale des syndicats libres (Cisl).

• C'est en cette année 1949 aussi que Farhat Hached fera connaissance avec Habib Bourguiba en allant l'accueillir, le 8 septembre, avec d'ailleurs Salah Ben Youssef, à son retour à Tunis après un long exil forcé au Caire. Nous connaissons la suite.

• Les événements majeurs ne manqueront pas en 1959 : adoption de la première Constitution tunisienne et première (et unique) visite d'un président américain à Tunis, Dwight David Eisenhower. Dix ans après, l'année 1969, endeuillant la Tunisie par de graves inondations faisant plus de 400 morts et causant de grands dégâts, verra le coup d'arrêt donné au socialisme destourien et sa politique de collectivisme porté par Ahmed Ben Salah.

• Les séquences 1979 et 1989 sont à revisiter et à méditer avec le recul que nous procure aujourd'hui le temps.

Pour mieux appréhender ce qui nous attend en 2019.

### Une année très politique, fortement électorale

Sans jeux olympiques ni coupe du monde de football, mais avec l'accession au trône comme prévu d'un nouvel empereur au Japon, et la commémoration du 30e anniversaire de la chute du Mur de Berlin, l'année 2019 sera une année électorale, diplomatique et politique par excellence en Tunisie et dans de nombreux pays du monde. Diplomatie, la Tunisie accueillera le 31 mars le 30e sommet de la Ligue des Etats arabes. Elle postule en juin à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, pour un mandat de deux ans (2020 -2021). Elections : législatives et présidentielle à l'automne prochain.

### Regardons de près les grandes échéances

• Comme 25 autres pays, la Tunisie reprendra le chemin des urnes pour élire à l'automne prochain les députés de son Assemblée des représentants du peuple (ARP) mais aussi son président. La course a déjà commencé dans une ébullition croissante et une totale imprévision quant au nouvel équilibre des forces face au parti islamiste Ennahdha. Toute l'année durant, l'administration en hibernation, les partis, les syndicats et la société civile en effervescence, le pays vivra au rythme de ces scrutins cruciaux, en quête d'élus crédibles et responsables et de programmes

appropriés réalisables dans l'évitement de la surenchère et des turbulences.

• Dans la région, l'élection présidentielle en Algérie, prévue ce printemps, est importante. De l'autre côté de nos frontières, l'espoir d'un référendum sur la constitution et le dispositif électoral en Libye devant aboutir à la présidentielle et aux législatives, en sortie de crise appelée de tous les vœux, sera déterminant pour la solution de nombre de problèmes en Tunisie.

• Face à la Tunisie, les 27 pays formant l'UE auront à élire du 23 au 26 mai prochain leurs députés au Parlement européen, sur fond d'une fulgurante montée de la droite, voire de l'extrême droite, déjà au pouvoir dans 8 pays et/ou grandes provinces. Nous pouvons imaginer les conséquences sur la Tunisie pour ce qui est de l'Aleca, la migration et autres dossiers chauds.

• La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le 29 mars prochain à 23 heures, ne manquera pas de susciter beaucoup d'attention. Difficile d'obtenir des détails quant à son impact sur la Tunisie.

• Un évènement particulier, bien que symbolique, ne doit pas échapper à notre vigilance. Il se passera au Japon, où l'Empereur Akihito, 84 ans, 126e empereur, sur le trône depuis 1989, abdiquera le 30 avril en faveur de son fils aîné et prince héritier Akihito, 59 ans. Selon la tradition, c'est le lendemain 1er mai que le futur empereur Naruhito accèdera au trône du Chrysanthème.

• Pour revenir au registre des élections, sur les 25 pays qui passeront aux urnes, 8 devront élire leur président et 17 leurs députés. Les présidentielles significatives concernent, outre l'Algérie, le Sénégal, le Mozambique, la Macédoine et l'Ukraine. Le référendum constitutionnel à Cuba est également à suivre. Quant aux législatives, celles qui se dérouleront en Inde, au Canada, en Belgique, en Suisse, au Danemark, au Somaliland (qui semble accélérer sa sortie de crise), constitueront autant d'indicateurs de degré de démocratie et de mesure de risque de la montée de la droite.

• L'année 2019 approchera de sa fin avec la commémoration du 30e anniversaire de la chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, un évènement majeur qui a significativement changé tout un pan de l'histoire et de la géographie.

Pour aller un peu plus loin dans cette anticipation de 2019, deux observateurs avertis, Prof. Riadh Zghal et Ing. Walid Belhadj Amor, nous livrent leurs analyses éclairantes.

Attachons nos ceintures, armons-nous de patience, de prudence et de sagesse pour affronter ces zones de fortes turbulences. Heureusement que l'autre revers de la médaille est porteur d'espoir, de prospérité, d'avancées et de bonheur.



# سباقون لأجلكم



محترفون  
في خدماتكم

# Chronologie en 9

Tirer de notre passé une idée de notre avenir

## ► 149 av. J.-C.

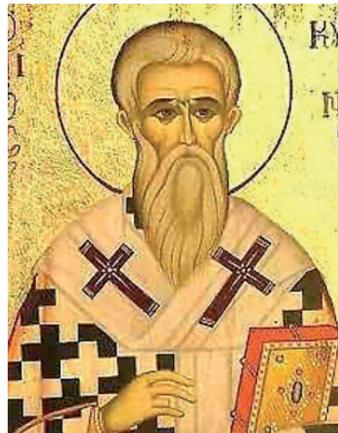
• Début de la troisième guerre punique: l'armée romaine, commandée par les deux consuls Manilius et Censorinus, débarqua en Afrique et s'installa à Utique. Siège de Carthage, au début de l'été, qui s'acheva en 146 av. J.-C. par la destruction complète de la ville.

• Lire l'article du Pr Ammar Mahjoubi: 149-146 av. J.-C. à Carthage : les années de la «solution finale»



## ► 249 - 258

• Cyprien, évêque de Carthage



## ► 429

• Les Vandales, venus d'Espagne, débarquent au Maghreb



## ► 909

• Fin du règne de la dynastie des Aghlabides  
Fondation de l'Etat fatimide, premier califat chiite au Maghreb sunnite et kharijite

• Lire l'article du Pr Mohamed El Aziz Ben Achour : 909 : les chiites au pouvoir en Ifriqiya



## ► 909

• Décès de l'émir hafside Abu Zakariya. Son fils, Abu Abdallah Al Mustansir lui succède. La dynastie est à son apogée



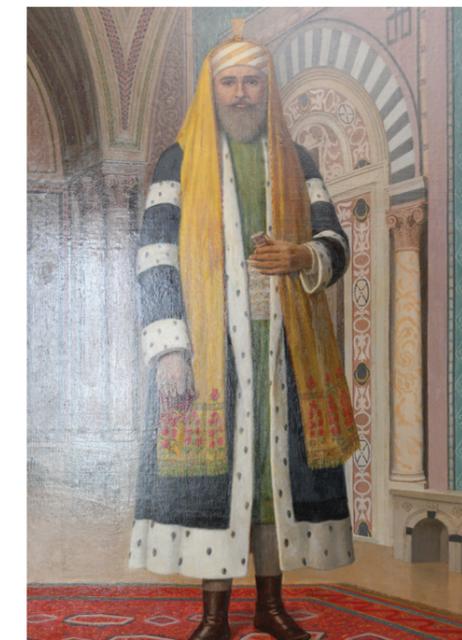
## ► 1699

• Mourad III, dernier bey de la dynastie mouradite, monte sur le trône



## ► 1759

• Ali Bey, fils de Hussein, fondateur de la dynastie husseïnite, succède à son frère Mohamed El Rachid.



▶ **1839**

- Arrivée au Bardo d'un jeune mamelouk, Khéredine, futur Premier ministre réformateur.

▶ **1859**

- Sadok Bey succède à son frère aîné Mohammed Bey (23 septembre)
- La France obtient le monopole de



la construction des lignes télégraphiques en Tunisie (29 octobre)

▶ **1869**

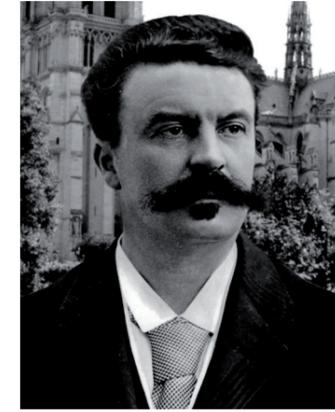
- La Commission financière internationale, qui met sous une tutelle franco-anglo-italienne les finances tunisiennes, commence ses travaux. Elle est composée de deux Tunisiens et d'un Français et le comité technique de deux Italiens, deux Anglais et deux Français (5 juillet)

▶ **1879**

- Naissance à La Marsa de Mohamed Tahar Ben Achour, illustre théologien tunisien de notoriété panislamique

▶ **1889**

- Guy de Maupassant visite Tunis, Livourne, Pise, Florence (septembre-octobre)



- Parution du premier numéro du journal La Dépêche tunisienne (25 décembre)

▶ **1909**

- Institution de l'état civil à Tunis, qui sera étendu à l'ensemble du royaume en 1912

- Parution de la version en langue arabe du journal *Le Tunisien* sous la direction d'Ali Bach Hamba, avec la collaboration d'Abdelaziz Thaalbi, Béchir Sfar et Mhamed Bach Hamba

▶ **1919**

- Publication du livre *La Tunisie martyre* d'Abdelaziz Thaalbi (15 juin)
- Création du tiers colonial, portant majoration de 30 % des seuls salaires des fonctionnaires français (15)
- Obligation de la déclaration des naissances (26 décembre)

▶ **1929**

- Un nouveau résident général français: François Manceron succède à Lucien Saint

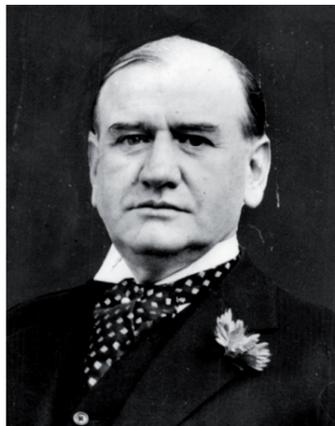


- Décès d'Habib Bey et accession au trône d'Ahmed II Bey (11 février)



## ► 1939

- Abrogation du protocole de maintien de l'enseignement public et privé italien dans les écoles tunisiennes échappant à tout contrôle français
- Suppression des impôts beylicaux (Majba) remplacés par une taxe personnelle payable par tous
- Edouard Daladier, président du Conseil, se rend en visite à Tunis (début janvier)



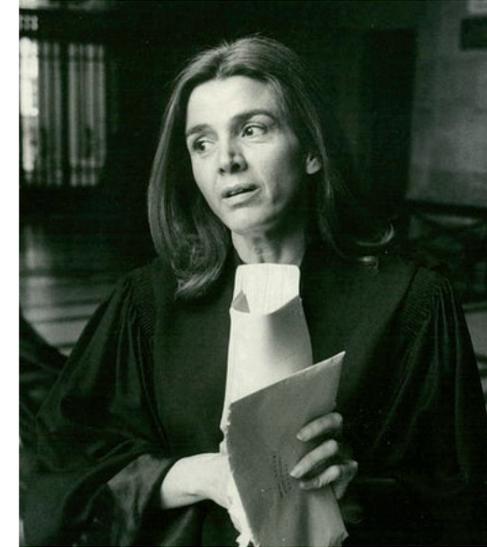
- Aggravation de la crise politique et économique en Tunisie

## ► 1949

- De grandes grèves ouvrières : 45 jours dans les mines du Sud-Ouest (février), puis dans les mines du Nord-Est (mars), et 110 jours dans les fermes de Boussalem
- Troisième congrès de l'Uggt et réélection de Farhat Hached
- La Fédération syndicale mondiale (FSM) accepte l'adhésion de l'Uggt
- Le Néo-Destour incite l'Uggt à adhérer à la Confédération internationale des syndicats libres (Cisl), fondée à Londres en 1949. L'Uggt quittera en 1950 la FSM pour rallier la CISL
- Retour de Bourguiba, après de longues années en exil au Caire (9 septembre) et le premier rencontre avec Hached



- Me Gisèle Halimi admise au Barreau de Tunis



## ► 1959

- Premières élections présidentielles: Habib Bourguiba élu 1er Président de la République
- Premières élections législatives : élection des députés à l'Assemblée nationale
- Adoption de la première Constitution (1er juin)



- Signature d'un accord entre la Tunisie et la France garantissant le retrait des troupes françaises de tout le territoire tunisien à l'exception de la base navale de Bizerte (17 juin)

- Procès des youssefistes : 123 condamnations dont 8 à la peine capitale (3 octobre)



## ► 1959

Le président des Etats-Unis d'Amérique, Dwight D. Eisenhower, se rend en visite officielle en Tunisie. Accueil solennel par le président Bourguiba au palais Essaada à la Marsa (17 décembre). C'est la première visite d'un président américain.



## ► 1969

- Rétablissement du poste de Premier ministre et nomination à ces fonctions de Bahi Ladgham, jusque-là secrétaire d'État à la Présidence



- Habib Bourguiba refuse de signer le décret-loi généralisant les coopératives (3 août)
- Arrêt de l'expérience socialiste et limogeage d'Ahmed Ben Salah du

secrétariat d'État chargé de la Planification et de l'Économie nationale (8 septembre)



- Inondations très fortes faisant plus de 400 morts et causant d'importants dégâts matériels (25-28 septembre)
- Mohamed Mzali, partisan de l'arabisation de l'enseignement, est nommé ministre de l'Éducation nationale



## ► 1979

- Le Xe Sommet arabe se tient à Tunis devenue le siège de la Ligue des États arabes suite à la décision du sommet de Bagdad



## ► 1989

- Constitution de l'Union du Maghreb arabe (UMA), à la faveur de la signature à Marrakech d'un traité y afférent par la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et la Libye (17 février)



- Elections législatives et présidentielles marquées par une montée significative du mouvement islamiste (avril-mai). Ben Ali élu président de la République (2 avril)

- Adoption d'une loi d'amnistie générale bénéficiant à 5 416 personnes (27 juin)
- Le Mouvement de la Tendance Islamique (MTI) change d'appellation pour devenir Hizb Ennahdha (février)



- Ennahdha exige le renvoi du nouveau ministre de l'Éducation Mohamed Charfi qualifié « d'ennemi de l'Islam »



- Légalisation de deux associations féministes : l'Association tunisienne des femmes démocrates (Atfd) et l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement (Afturd)

► 1999

- Elections législatives et présidentielles. Ben Ali réélu président de la République (24 octobre)



- Mohamed Ghannouchi succède au Dr Hamed Karoui en qualité de Premier ministre (17 novembre)



► 2009

- Elections législatives et présidentielles. Ben Ali réélu président de la République (25 octobre)



Ennahdha

Le mouvement islamiste Ennahdha n'échappe pas lui aussi au diktat des années en 9 :

► 1989

Changement d'appellation : le Mouvement de la Tendance Islamique (MTI) devient Hizb Ennahdha (février)

► 1992



Procès de 279 islamistes accusés de «complot terroriste visant à renverser le pouvoir» (juillet)



## Le mouvement national en 9

Est-ce un simple hasard ? Depuis ses origines au début du XXe siècle, le mouvement national, Destour, Néo-Destour et Ugtt, voit son parcours maintes fois balisé par les années en 9, mais aussi les chiffres se terminant par 9. Jugez-en par vous-mêmes:

### ►1919

Création du Parti Tunisien, l'ancêtre du Destour, par Abdelaziz Thaalbi, Ahmed Essafi, Hassen Guellaty...



### ►1934

Constitution du Néo-Destour, sous la présidence du Dr Mahmoud Materi, à Ksar Helal. Son conseil national (Al Majliss Al Milli) est constitué de **19** membres. Lors de son congrès tenu du 30 octobre au 2 novembre, à son siège, rue du Tribunal à Tunis, les membres du conseil passeront à **29**.



### ►1938

Le parti Néo-Destour lance une grande manifestation le **9** avril réclamant un parlement tunisien. Il sera dissous le lendemain

10 avril et **29** de ses dirigeants, Habib Bourguiba en tête, seront traduits en justice. Bourguiba et **19** de ses compagnons seront inculpés et condamnés à différentes peines de prison

### ►1947

Grève des cheminots à Sfax, lancée par l'Ugtt le 5 août. Bilan: **29** morts et 57 blessés (Voir aussi l'année **1949** pour l'Ugtt)

### ►1978

L'Ugtt lance, le 26 janvier, une grève générale. Son leader, Habib Achour, et **29** de ses coéquipiers sont inculpés et condamnés à différentes peines de prison.



### ►1979

Congrès du Parti socialiste destourien en septembre, préparé par Abdallah Farhat et Hédi Baccouche, notamment. Consigne de vote donnée: barrer de la liste le nom des candidats qui se trouvent en position se terminant par **9**: soit, **9, 9, 19, 29**, etc. D'où la fameuse phrase: Malheur à celui qui porte le chiffre **9**. من تتسع، تعس. On parle aussi de la preuve par **9**



# LA VIE CHANGE, CHANGEZ POUR TIPO.

\*3 ANS DE GARANTIE

\*PHOTOS NON CONTRACTUELLES



DÉCOUVREZ LA FAMILLE FIAT TIPO À PARTIR DE 52.500 DT TTC



**ITALCAR**  
Représentation de matériel de transport.

**.Tunis** : Showroom les Berges du Lac : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis - Tél. : 71 655 531- 31 363 250 / Fax : 71 655 407. **Showroom Megrine** : Zone Industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km - Tél. : 31 363 250 / Fax : 71 297 177. **.S.A.V.** : Cité El Khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis - Tél. : 71 773 322 / Fax : 71 733 399. **.Bhar Lazreg** : Aerocar Service Rue Ibn El Jazzar Bhar Lazreg, 2076 La Marsa Tunis - Tél. : 31 401 282 Fax : 32 401 282. **.Ezzahra** : Eurocar Services, Ezzahra -Tél. : 31 505 019. **.Mnihla** : Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mnhla, 2094 Ariana - Tél. : 70 527 806 / Fax : 70 527 816. **.Bizerte** : L'expert Automobile : Hafer Moher km3, route Menzel Bourguiba, Bizerte 7000 - Tél. : 72 510 366 / Fax : 72 510 366. **.Béja** : ABM 2, Rue El Yasmine, Cité des agents de la sûreté, Sidi Fradj 9029, Béja Sud Tél. : 78 453 820 / Fax : 78 455 198. **.Nabeul** : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul -Tél.: 72 272 702 - 72 272 708 / Fax : 72 272 699. **.Sousse** : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse - Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089. **.Monastir** : Zone Industrielle Ghedir, 5000 Monastir - Tél. : 73 425 932 Fax : 73 425 933. **.Mahdia** : Société Alfatiyma Cars, route de Boumerdes Ezzahra, Mahdia - Tél. : 73 671 630 - 98 771 683 / Fax : 73 425 933. **.Sfax** : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax - Tél. : 74 287 381 - 74 287 382 / Fax : 74 287 375. **.Le Moteur House** : 04, Avenue d'Algérie, Sfax El Medina - Tél. : 74 204 990 / Fax : 74 204 890. **.Kairouan** : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kairouan - Tél. : 77 300 575 - 77 300 574 / Fax : 77 304 453. **.Gafsa** : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151 - Tél. : 76 217 632 Fax : 76 217 016. **.Gabès** : Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi,6011 Gabès - Tél. : 75 293 205 / Fax : 75 293 225. **.Djerba** : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun Tél.: 75 764 550 - 75 764 551 / Fax : 75 764 552. **.Ulysse Auto Service** : Route Ajim Houmet Souk, Djerba 4180 - Tél. : 75 655 050 - 75 621 105 / Fax : 75 655 051 **E-mail: italcar@italcar-sa.com.**

# Miser sur l'intelligence émotionnelle pour sortir de la crise en

# 2019



• Par Riadh Zghal

**O**r ce que nous constatons actuellement dans ce paysage politique tunisien de la transition turbulente, c'est une mise en avant des ego générateurs de conflits ouverts ou tacites et de querelles de clans qui donnent en spectacle leurs affrontements récurrents. Le paysage social y répond par l'expression de sentiments d'injustice à travers l'indiscipline, la désobéissance, le désordre, l'abandon des valeurs nécessaires au vivre-ensemble, la violence dirigée particulièrement envers les plus faibles, le tout faisant fleurir la corruption et semant le désespoir.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Pourquoi l'élan de solidarité et d'empathie envers les déshérités, les victimes de la répression, les régions laissées pour compte n'aura été qu'un feu de paille ?

Il me semble que, pris dans le tourbillon du juridisme dominant l'après-révolution, on n'a pas pris le temps de faire mûrir le débat qui aurait dû s'articuler avant tout sur les moyens de répondre à la demande populaire de dignité, de liberté et de justice. Et voilà que nous disposons d'une inflation de lois et de réglementations sans que le changement souhaité par le peuple ne se produise ! Certaines de ces lois ne sont pas délibérément appliquées, d'autres sont inapplicables, d'autres expriment des intentions de réformes cosmétiques et bien d'autres sont surtout nourricières de querelles et de conflits sans fin.

C'est par exemple ce que l'on observe actuellement à l'occasion du vote de la loi de finances, aussitôt votée, aussitôt portée devant l'instance du contrôle de la constitutionnalité des lois. Elaborée sans suffisamment de maturation des débats participatifs impliquant la société civile, des organisations de cette dernière se sont rebiffées. Au lieu de chercher à générer des synergies salvatrices, les institutions, les organisations de la société civile, les corps professoraux et autres composants du système Tunisie fonctionnent en silos, dans l'entre-soi, à l'intérieur de cloisons plus ou moins étanches de sa «propre rationalité», de ses intérêts, de ses ambitions, c'est selon ! Alors le sens de l'intérêt commun partagé par le plus grand nombre n'émerge pas ou n'est pas perceptible pour les acteurs. Reste la tentation de la contrainte que pourrait exercer l'Etat au nom de la loi avec tous les aléas autour mettant en doute le succès de son entreprise. Son échec patent à mener des réformes structurelles est en train d'alimenter les oppositions et de renforcer la radicalisation de ceux qui ne jurent que par leurs intérêts particuliers ou de leur idéologie. En témoignant

les prises de bec à l'ARP et les chamailleries qui meublent les plateaux de télévision.

Que se passerait-il si aujourd'hui on changeait de paradigme et que chacun reconnaisse que sa rationalité est limitée ? Ou plutôt que chacun s'interroge sur ce qui est commun, sur ce qui fait la priorité pour un meilleur vivre-ensemble, sur ce qui est juste. Ceci dans le but de pouvoir s'auto-motiver pour servir l'intérêt commun. Et si au lieu de se rejeter mutuellement, on faisait un effort d'empathie et de compréhension de l'autre, des autres ? Cela peut paraître utopique mais passons à un exercice pratique.

Le pays est en crise, l'atmosphère est morose, le pouvoir d'achat des citoyens est en chute libre, les compétences fuient ou cherchent à fuir le pays, les médias enfoncent le clou du mal vivre... La loi de finances a provoqué une levée de boucliers de plus d'un secteur et de profession. Des partis surfent sur l'injustice inhérente à cette loi. Dans un tel contexte, quels objectifs peuvent nous réunir ? Sortir d'une telle situation désastreuse bien sûr ! Alors il y a une raison de nous auto-motiver chacun dans sa position, plutôt que de subir la contrainte et se défausser de sa responsabilité car démocratie rime avec responsabilité, ce que l'on oublie souvent. Prenons le cas des institutions financières et des grandes surfaces qui génèrent un chiffre d'affaires conséquent. Pourquoi attendre qu'une loi vienne leur imposer une contribution au budget au moyen d'une taxe supplémentaire ? N'ont-elles pas intérêt à ce que l'économie fleurisse, que les citoyens vivent mieux et consomment les produits locaux (puisque ces produits représentent plus de 80% des marchandises exposées dans les grandes surfaces, dicit le président de leur chambre syndicale), qu'ils épargnent, que les écoles et les hôpitaux fonctionnent dans de meilleures conditions, que l'investissement se développe ? Si les dirigeants de ces institutions voient en cela leur intérêt, alors c'est dans le cadre d'une politique de responsabilité sociétale qu'ils pourront inscrire leur contribution à la sortie de crise. Sans attendre des mesures contraignantes, ils peuvent contribuer volontairement à sauver une situation qui s'aggrave de jour en jour. Un tel raisonnement basé sur une perception de l'intérêt général peut s'appliquer à toute organisation mais à condition d'un retour à la confiance. Et c'est à cela que doivent s'employer le gouvernement et toutes ses institutions. L'engagement pour un projet commun l'exige dans un contexte qui se veut démocratique et où c'est la confiance dans les institutions qui manque le plus aujourd'hui. ■

R.Z.

“ **Que se passerait-il si aujourd'hui on changeait de paradigme et que chacun reconnaisse que sa rationalité est limitée ? Ou plutôt que chacun s'interroge sur ce qui est commun, sur ce qui fait la priorité pour un meilleur vivre-ensemble, sur ce qui est juste. Ceci dans le but de pouvoir s'auto-motiver pour servir l'intérêt commun. Et si au lieu de se rejeter mutuellement, on faisait un effort d'empathie et de compréhension de l'autre, des autres ? Cela peut paraître utopique mais passons à un exercice pratique.** ”

Que ce soit en politique ou en gestion d'entreprise ou d'organisation, on n'est pas dans la rationalité pure, on est aussi dans l'émotionnel qui fait autant que la rationalité partie de l'intelligence. L'intelligence émotionnelle forge des aptitudes et des habiletés. Outre la capacité de maîtriser ses émotions, ce dont beaucoup de nos représentants politiques sont démunis, il y a l'auto-motivation et l'empathie. Ces deux aptitudes sont liées. Pour s'auto-motiver il faut un objectif et la perception de cet objectif comme étant juste. Et pour que cette perception de justice soit effective, il faut s'extraire de l'enfermement de son ego et de ses référentiels supposés plus rationnels que ceux des autres (notamment les idéologies) et chercher à comprendre l'autre, à se mettre à sa place, bref à être capable d'empathie. C'est à ce prix que les négociations aboutissent à la reconnaissance de ce qu'est l'intérêt commun. →

# Les grands événements en dans le monde

# 2019

## 2019

### Années internationales proclamées par l'ONU

- Année internationale des langues autochtones
- Année internationale de la modération
- Année internationale du tableau périodique des éléments



## Janvier

- La Roumanie prend la présidence tournante de l'Union européenne, succédant à l'Autriche
- Investiture de Jair Bolsonaro à la présidence du Brésil
- L'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale
- Élections législatives en Guinée

## Février

- Élections générales au Nigeria
- Référendum constitutionnel à Cuba
- Élections législatives en Moldavie
- Élection présidentielle au Sénégal
- Élection présidentielle au Salvador
- Élections législatives en Thaïlande

## Mars

- Élections législatives en Estonie
- Élections législatives en Micronésie
- Le Royaume-Uni quittera l'Union européenne le 29 mars à 23 heures
- Élection présidentielle en Ukraine



## Avril

- Élection présidentielle en Algérie
- Élections générales en Indonésie
- Élections législatives au Somaliland
- Élections législatives en Finlande
- Élections législatives en Inde
- Abdication de l'Empereur Akihito, 84 ans, 126e empereur du Japon, sur le trône depuis 1989 (30 avril)

## Mai

- Jusque-là prince héritier du Japon, le fils aîné d'Akihito, le prince Naruhito du Japon, 59 ans, accédera au trône du Chrysanthème le 1er mai
- Élections au Parlement écossais et à l'Assemblée nationale du pays de Galles
- Élections législatives fédérales en Belgique
- Élections européennes de 2019
- Élections législatives en Afrique du Sud
- Élection présidentielle en Macédoine
- Élections générales au Panama



## Juin

- Élections législatives au Danemark
- Jeux européens de 2019 en Biélorussie

## Juillet

- Congrès mondial d'espéranto à Lahti (Finlande, du 20 juillet au 27 juillet)

## Août

- Élection présidentielle en Abkhazie
- 45e sommet du G7 à Biarritz (France du 25 au 27 août)

## Septembre

- Coupe du monde de rugby à XV au Japon, du 20 septembre au 2 novembre

## Octobre

- Élections présidentielle et législatives au Mozambique
- Élections fédérales en Suisse
- Élections fédérales au Canada

## Novembre

- 30e anniversaire de la chute du Mur de Berlin (9 novembre)

## Décembre



# 2019

## Une année de rupture dans un monde incertain



• Par Walid Bel Hadj Amor

**L**e monde affiche un endettement record qui ne profite pas aux plus faibles, tant la précarité se renforce et les inégalités se creusent dans un monde où les marchés court-termistes font la loi. La mondialisation ne peut être synonyme d'uniformisation et ne peut se contenter d'appuyer l'idéologie du libre-échange sans être questionnée sur ses effets sur le bien-être des populations. Il y a beaucoup trop de souffrance et pas assez d'espoir pour continuer à gouverner de la même manière.

Les technologies, si elles apportent du confort aux utilisateurs, ne doivent pas précariser la société et affaiblir les plus faibles, elles doivent contribuer à combler les écarts plutôt qu'à les creuser. Elles doivent servir une solidarité fondée sur l'inclusion économique et l'autonomisation plutôt que sur l'aumône.

La démocratie électorale a vécu et n'est plus en mesure d'apporter les réponses attendues. Les citoyens n'acceptent plus qu'une poignée de gens, fussent-ils élus au suffrage universel, accaparent le pouvoir, pour n'être jugés que quelques années après. Les mouvements citoyens se multiplient et l'investissement de la société civile devient de plus en plus fort, réclamant une moralisation et une redevabilité immédiates de l'action politique.

Dans tout cela, la Tunisie post-2011 n'a pas su trouver sa place, faute d'avoir pu s'accorder sur les choix fondamentaux qui s'imposent. L'année 2018 est perçue au mieux comme une année pour rien, au pire comme une année où le pays se sera enfoncé dans le modèle d'une économie low-cost et l'Etat dans la faillite sociale, morale et politique.

Une transition politique bloquée et avec elle des leviers économiques qui ne répondent plus, affectés qu'ils sont par les distorsions créées par un secteur informel florissant et une corruption galopante qui poussent la logique comptable des finances publiques à asphyxier l'investissement, pourtant seul poumon capable d'insuffler encore un peu d'air à une reprise à laquelle peu croient encore.

Dégradation du service public dans l'éducation, la santé et le transport sous l'effet de revendications, légitimées par le populisme, totalement déconnectées de la réalité économique.

Paupérisation de la classe moyenne dans un paysage peu enclin à se réformer, où chacun campe sur ses positions, cherche à préserver ses avantages sans avoir la capacité de se projeter dans un environnement réformé où tous y gagneraient.

Tous les voyants sont au rouge et seul un scénario de rupture pourrait mettre la Tunisie sur une voie économiquement plus performante et socialement plus juste, où chacun aurait prise sur son destin. Pour identifier un scénario de rupture plausible, il faut s'appuyer sur les signaux faibles. Or le seul indice positif à retenir en 2018 reste la mobilisation de la société civile lors des élections municipales. Artisane de la révolution, elle avait su se remobiliser en 2013 et elle démontre encore une fois qu'elle est capable de se mobiliser lorsque nécessaire, pour sauver ce qui peut l'être encore.

Or, 2019 sera une année électorale où, là encore, les enjeux politiques prendront le pas sur les enjeux économiques. Ce pourrait être une année de consécration de l'action civile et citoyenne, annonciatrice de la fin d'un cycle. En effet, l'abstention sans cesse croissante, la défiance vis-à-vis des partis qui voient leur nombre d'adhérents baisser sont autant de signes de la mort clinique irrémédiable du modèle des partis politiques.

On pourrait imaginer un tel mouvement être reconduit lors des prochaines législatives comme probable et unique voie d'un sursaut citoyen pour mettre fin à la médiocratie et la corruption qui gangrènent un système politique chancelant. Il pourrait s'appuyer sur les technologies d'aujourd'hui pour consulter instantanément les citoyens, élaborer des programmes et justifier ses propositions. Une forme d'ubérisation de la politique qui conduirait à s'affranchir de ces intermédiaires que sont devenus les partis, uniformisateurs de la pensée et artisans de l'immobilisme.

L'ubérisation en économie est une forme d'organisation qui permet de lutter contre les monopoles, les situations de rentes et les structures corporatistes fermées. En politique, ce serait un moyen de lutte contre le monopole des partis et des professionnels de la politique. L'Uber-parti serait une organisation éclatée où chaque militant aurait une autonomie de mouvement appuyée sur un socle de valeur et non plus une unité de pensée. Ce serait une plateforme collaborative, agile, capable de transcender les générations et les catégories sociales et de porter une démarche moderniste et réformatrice.

Un outil qui permettrait d'instaurer une démocratie consultative, qui nécessiterait certainement de former un smart-citoyen autrement qu'en lui fourrant un smartphone entre les mains.

C'est là le sens de l'histoire... ■

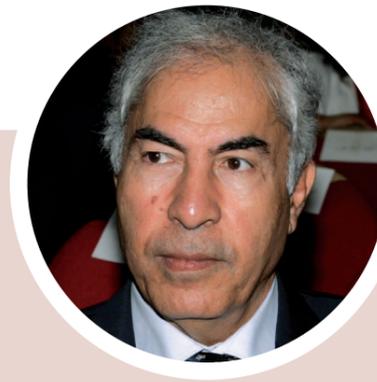
W.B.H.A.

**“ 2019 sera une année électorale où, là encore, les enjeux politiques prendront le pas sur les enjeux économiques. Ce pourrait être une année de consécration de l'action civile et citoyenne, annonciatrice de la fin d'un cycle. En effet, l'abstention sans cesse croissante, la défiance vis-à-vis des partis qui voient leur nombre d'adhérents baisser sont autant de signes de la mort clinique irrémédiable du modèle des partis politiques. ”**

L'échec des politiques social-démocrate ou social-libérale dans la mise en œuvre de modèles solidaires fait aujourd'hui le lit des thèses simplistes prônées par les conservateurs et les nationalistes. Les populismes et le repli sur soi ont le vent en poupe. Le multilatéralisme se trouve secoué dans ses fondements et avec lui les thèses de la mondialisation et du libre-échange. C'est l'affrontement entre ceux qui pensent qu'il y a trop de solidarité et ceux qui pensent qu'il n'y en a pas assez, ceux qui veulent plus d'ouverture et ceux qui en veulent moins, alors que la question serait plutôt : quelle solidarité et quelle ouverture voulons-nous ? →

## Avec le service E-Statement QNB, recevez votre relevé de compte en ligne en toute sécurité.

QNB met à votre disposition son nouveau service « E-Statement », qui vous permet de recevoir votre relevé de compte en ligne en toute sécurité, grâce aux nouvelles mesures de protection mises en place pour mieux vous servir.



• Par Pr Ahmed Friaa, universitaire

# Le chiffre 9 chargé de symbolique!

C'est un exercice quelque peu délicat en raison du grand nombre de sites disponibles sur Internet consacrés précisément à ce chiffre. J'ai cependant accepté, en me limitant à quelques propriétés remarquables rattachées à ce chiffre, qui est loin d'être quelconque.

**1-** Je commencerai par proposer un petit exercice simple à ceux qui veulent faire un peu de gymnastique de l'esprit, relevant de ce qui est communément appelé « *mathématique récréative* » : Trouver l'année durant laquelle le grand leader Bourguiba a entrepris une action importante dans le cadre de son combat en faveur de la cause tunisienne. Voici quelques indices : en additionnant les chiffres composant cette date (au nombre de quatre), on trouve un nombre tel qu'en additionnant les chiffres le composant, on obtient un chiffre inférieur à neuf, qui est chargé d'une forte symbolique dans la culture arabo musulmane. Vous vous apercevrez alors de la prédominance du fameux chiffre 9 dans cette date.

**2-** Le mathématicien italien Fibonacci, qui a vécu entre le XIIe et le XIIIe siècle de l'ère chrétienne et qui, soit dit en passant, bénéficia de l'apport des mathématiciens arabes durant les siècles de lumière que connut la civilisation arabo-musulmane, a inventé la série qui porte son nom et que j'explicitai plus loin. Il a inventé cette série en cherchant la solution du problème que voici :

« En plaçant un couple de lapins dans un enclos et en sachant que les lapins engendrent un couple par mois et que chaque couple peut procréer dès le mois suivant sa naissance, combien de lapins pouvaient naître de ce couple en un an ? »

La série de Fibonacci se construit comme suit :  
 $0+1=1, 1+1=2, 2+1=3, 3+2=5, 5+3=8, 8+5=13, 13+8=21, 21+13=34, 34+21=55, 55+34=89$ , etc.

On remarquera alors, miracle, que le chiffre 9 n'apparaît qu'au neuvième terme de la série de Fibonacci. N'est-ce pas magique!

**3-** Le plus petit carré magique, appelé le Lo-Shu, inventé par les Chinois, il y a environ 4 000 ans, est composé de 9 cases, réparties sur trois lignes et trois colonnes. Chaque case contient

un chiffre de 1 à 9 de sorte qu'en sommant les chiffres d'une ligne, d'une colonne ou d'une diagonale, on obtient le nombre 15. Or le nombre 15 conduit précisément au nombre 9 en appliquant les opérations élémentaires suivantes :  $1+5=6=3 \times 2$  et  $3^2=9$ . C'est de nouveau un résultat magique.

**4-** En réalité, le chiffre 9 est surtout célèbre par ce que les générations d'avant la révolution informatique connaissent sous le nom de la fameuse « Preuve par 9 ». Elle mérite d'être rappelée car, à l'âge de l'informatique et des calculatrices de poche, le calcul manuel, pourtant combien utile pour la gymnastique de l'esprit, a beaucoup perdu de son intérêt.

On va rappeler la preuve par 9 sur un exemple. Soit à multiplier le nombre 458 par le nombre 21. On a :  $458 \times 21 = 9618$ .

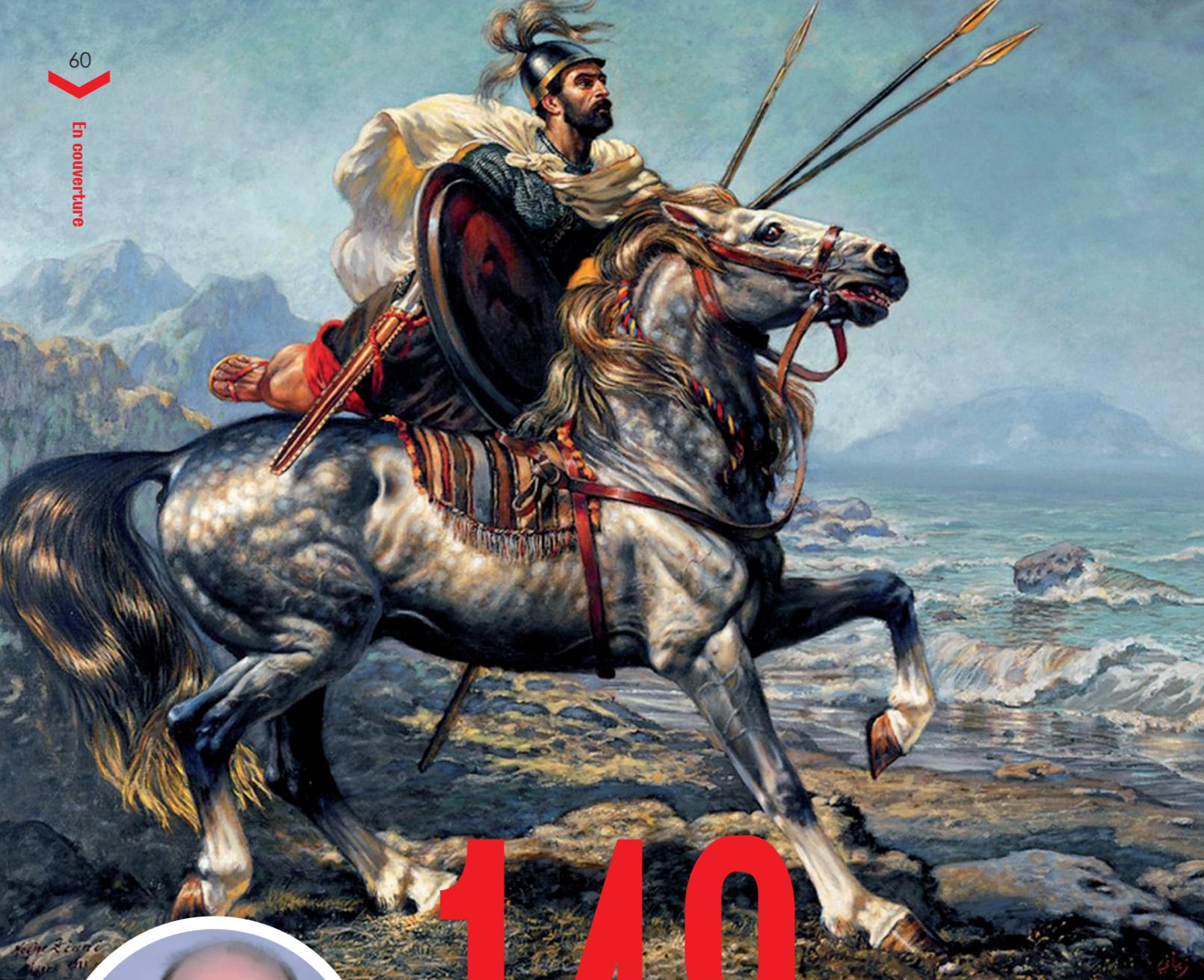
Pour vérifier si ce résultat a des chances d'être juste, on commence par calculer le reste de la division par 9 de chacun des deux nombres objet de l'opération. On obtient ici 8 pour le nombre 458 et 3 pour le nombre 21. Ensuite on multiplie ces deux restes, soit  $8 \times 3 = 24$ , on cherche le reste de la division de ce nombre par 9, soit 6, en effet  $24 = 9 \times 2 + 6$ . Le résultat de la multiplication tel que trouvé étant 9618, on détermine le reste de sa division par 9 qui doit être égal au dernier reste trouvé, c'est-à-dire 6 et c'est bien le cas. Le résultat de la multiplication n'est pas faux. Il convient de noter que cette méthode permet de détecter une erreur éventuelle, mais n'assure pas la véracité du résultat.

**5-** Sachez que la lettre « a » dans la langue française représente 9% de l'ensemble des lettres utilisées pour écrire et cette remarque a été utilisée, à partir d'une idée originale d'El Kindi, le père de la cryptanalyse, dans le chiffrement des messages avant l'apparition des codes de chiffrement modernes.

Pour conclure, le chiffre 9 est loin d'être quelconque. Il est l'un des chiffres les plus chargés de symbolique.

Bonne année 2019 à tous et que Dieu préserve notre chère patrie. ■

A.F.



■ Cavalier Numide



• Par Ammar Mahjoubi

# 149

## -146 av. J.C.

### à Carthage : les années de la «solution finale»

Après Zama, Carthage gardait son territoire africain ; mais le traité de 201 av. J.-C. lui imposait des conditions draconiennes : elle devait s'engager à livrer tous ses éléphants, ne plus en acquérir d'autres et s'interdire tout acte de guerre sans le consentement de Rome. De toute sa flotte militaire, elle ne devait plus détenir que dix vaisseaux et s'acquitter, en outre, d'une indemnité de dix mille talents d'argent, payables en cinquante annuités. →

**E**n 151, la dernière de ces annuités fut effectivement déboursée, débarrassant Carthage de l'ultime entrave à un essor économique amorcé dès la fin des hostilités. Mais le dynamisme des Carthaginois irritait à Rome les commerçants italiens et les milieux d'affaires, et cette irritation trouvait écho dans l'entourage de Caton l'Ancien, le chef de file au Sénat des partisans d'une guerre préventive, contre un ennemi toujours redouté. Déjà en 158 ou 152, ce sénateur avait participé à l'une de ces ambassades romaines, qui faisaient mine d'arbitrer les conflits incessants entre Carthage et ses voisins numides, tout en

défavorisant la cité punique et en se renseignant sur l'état des lieux. Il fut impressionné, dit-on, par la prospérité de la ville et des campagnes voisines et il décida, au retour de cette ambassade, de répéter jusqu'à sa mort, à chaque séance de Sénat, cette formule qui concluait toutes ses interventions : «*Je suis par ailleurs d'avis qu'il faut détruire Carthage*» (delenda est Carthago). A longueur d'année, les partisans de la guerre étaient ainsi aux aguets pour se saisir de n'importe quel prétexte.

Ils finirent par le trouver lorsqu'en 150, Carthage se résolut à contre-attaquer, pour arrêter un énième empiètement de Massinissa sur son territoire. Malgré son caractère purement défensif et malgré la défaite de la petite armée punique, qui fut massacrée par les numides, Rome ne manqua pas de se prévaloir de cette expédition, menée sans son consentement, et décida d'achever sa vieille ennemie. La résolution adoptée s'opposait à l'avis d'une partie du sénat romain, adepte d'une ligne politique qui, un demi-siècle durant, n'avait guère mis en question l'existence de Carthage et n'avait manifesté nul intérêt pour l'occupation du territoire maghrébin. Ce qui explique l'hypothèse avancée au début du siècle dernier par le grand historien du Maghreb antique, St. Gsell, qui pensait que les

empiètements successifs de Massinissa, grignotant sans cesse le territoire punique, étaient sur le point de réaliser son grand dessein, celui d'annexer à son royaume l'ancien hinterland carthaginois. Poursuivi patiemment, une étape après l'autre depuis l'éviction de son rival Syphax, ce grand dessein aurait fini par inquiéter Rome et aurait motivé sa décision d'intervenir, pour empêcher la création d'un grand royaume indigène aux dimensions de la totalité ou presque du Maghreb actuel, encore plus redoutable que l'Etat carthaginois. Hypothèse plausible, quoique combattue par des historiens à l'époque coloniale, G.-Ch. Picard (*Vie et mort de Carthage*, p.285-286) suivi par S.Lancel (*Carthage*, p.431) qui objectaient que le grand âge de Massinissa ne lui aurait pas permis de réaliser un tel dessein. Mais le règne de son fils et successeur Micipsa, à la tête d'un royaume unifié et prospère, pourrait être invoqué à l'encontre de cette objection.

Sa décision prise, le Sénat romain se garda de la dévoiler. Mais les Carthaginois ne tardèrent pas à apprendre que Rome mobilisait dans toute l'Italie. Déloyaux, les habitants d'Utique firent défection ; leur cité fit allégeance à Rome et se plaça sous sa protection, tandis qu'à Carthage l'oligarchie menée par Hannon →



→revenait au pouvoir et, timorée, choisissait pour bouc émissaire, en le condamnant à mort, Hasdrubal, le chef de l'expédition malheureuse contre le dernier empiètement de Massinissa. Une ambassade, dépêchée à Rome au début de l'année 149, fut chargée de quémander l'indulgence du Sénat et de s'en remettre à la «bonne foi» de son jugement. Mais dès le printemps 149, l'armée romaine, commandée par les deux consuls, débarqua en Afrique et s'installa à Utique. Sa troupe une fois prête à donner l'assaut, Rome daigna enfin répondre à la requête de l'ambassade punique : Carthage était sommée de livrer toutes ses armes, toutes ses machines de guerre, ses balistes et ses catapultes. Cette fois encore, le Sénat carthaginois se soumit et malgré le refus et les manifestations du peuple, fit acheminer, de Carthage à Utique, toutes les armes de la cité, armements individuels et appareils de guerre, dans un long convoi décrit par Polybe et Appien.

Une fois assurée du désarmement de sa victime, Rome, perfide, convoqua à Utique une députation de trente personnalités carthaginoises, et dévoilant l'ultime phase d'un plan prémédité et soigneusement dissimulé, leur signifia sa sentence : les habitants de Carthage devaient abandonner leur ville et s'installer loin de la mer, à une distance d'au moins quatre vingt stades –c'est-à-dire de 15 km pour le moins. Diktat sans aucun précédent historique, condamnation à mort de la cité honnie ; car Rome était la première à savoir que la cité antique était avant tout une réalité matérielle et une association morale, dont l'unité avait pour symboles visibles ses sanctuaires, où résident ses dieux protecteurs, ses nécropoles, sa citadelle et ses habitats.

A l'annonce de ce verdict, une foule déchainée commença par assouvir sa fureur, en massacrant pêle-mêle les marchands italiens installés dans la ville, les personnalités porteuses de la terrible nouvelle et les sénateurs soupçonnés de trahison. Puis elle ferma les portes des remparts, libéra les esclaves pour les joindre aux rangs de la résistance décrétée par le Sénat carthaginois. Hasdrubal, qui s'était échappé après sa condamnation à mort, et battait la campagne à la tête d'une petite armée, fut gracié et chargé des manœuvres militaires hors les murs. Un

autre Hasdrubal fut choisi pour le commandement de la défense intra muros. Des ateliers improvisés s'acharnèrent jour et nuit à fabriquer, avec l'énergie du désespoir, épées, javelots, boucliers ; les femmes apportèrent leur or et coupèrent leurs cheveux pour tresser les cordes des machines. Le roi numide Massinissa, notent les sources, que les Romains avaient plus ou moins aidé à annexer plus d'une région du territoire carthaginois, s'abstenait pendant ce temps de leur prêter main-forte ; contrarié sans doute de constater que l'allié romain, en s'emparant du territoire resté sous l'autorité de Carthage, vouait à l'échec son dessein.

Au début de l'été 149 commença le siège de la cité. La presque île de Carthage, avec la ville, ses faubourgs et sa proche banlieue semi-rurale, était entièrement entourée par un rempart long d'environ 2 300 pas romains, l'équivalent de 33 kilomètres, qui défendait tout accès côtier et interdisait surtout, en coupant l'isthme, toute agression terrestre. Le consul Manilius décida de mener l'assaut du côté de l'isthme, protégé par trois lignes de défense, et dont le mur principal, qui abritait des étables pour les éléphants et les chevaux et des magasins de fourrage, était large de trente pieds romains, soit environ neuf mètres, et haut de quarante coudées, l'équivalent de vingt mètres. L'autre consul, Censorinus, voulait forcer l'enceinte de la cité en attaquant, après avoir longé la rive nord du lac de Tunis, le mur simple qui reliait l'isthme à l'entrée des ports puniques. Après avoir traitreusement désarmé Carthage, les Romains avaient cru que cette guerre allait devenir une promenade militaire. Ils ne tardèrent pas à déchanter. La troisième guerre de Rome contre la cité ennemie s'avéra difficile, autant que féroce, atroce et cruelle. Malgré tous ses efforts pour percer à l'aide des béliers et autres machines les fortifications de l'isthme, Manilius ne réussit qu'à ouvrir une brèche dans un avant mur. Quant à Censorinus, qui attaquait dans le secteur le plus faible, car protégé par une simple muraille, il réussit, grâce à deux béliers servis par six mille hommes, à ouvrir une trouée et à pénétrer, mais il fut rapidement repoussé et ses soldats refoulés subirent de lourdes pertes. Etouffant de chaleur au cœur de l'été derrière un haut mur qui interdisait toute brise rafraîchissante,



il décida de déplacer son camp et de s'établir près de la mer, sur le cordon sablonneux proche de l'embouchure des ports.

Non seulement les fortifications de la cité tenaient bon mais le consul Manilius, dont les troupes se répandaient dans l'arrière-pays et longeaient un lit d'oued près de Nepheris (Henchir Boubaker, au sud du golfe de Tunis et au nord-ouest de Nabeul), faillit se faire surprendre par la petite armée d'Hasdrubal, n'eût été le sens tactique, dit-on, de l'un de ses lieutenants, le tribun Scipion Emilien, fils de Paul Emile, le vaincu de Cannes, lorsqu'en 206 av. J.-C. Hannibal avait écrasé l'armée romaine. Adopté par Scipion l'Africain, il avait pris son nom en lui ajoutant celui de son père biologique. Manilius, dans cette région, avait lancé ses troupes sur les traces d'Hasdrubal, qui occupait les hauteurs du Zaghouan et interceptait la communication avec le Sahel où les cités, fondées par les Phéniciens – Hadrumetum (Sousse), Lepti Minus (Lamta), Thapsus (Ras Dimas) et Acholla (Boutria) – avaient suivi l'exemple d'Utique et, tout aussi déloyales et félonnes, s'étaient mises sous la protection de Rome.

Durant toute l'année 148, le siège continua mais sans aucune action notable pour forcer l'enceinte de la cité. Les deux consuls Manilius et Censorinus étaient sortis de charge et le Sénat romain avait confié la guerre au nouveau consul L. Calpurnius Piso, qui s'adjoignit à la tête de la flotte le légal L. Hostilius Mancinus. Les nouveaux chefs de l'expédition romaine décidèrent de commencer par priver Carthage des renforts en hommes et en armes, ainsi que



du ravitaillement en vivres fournis par les embarcations des cités puniques restées fidèles. Clypea (Kelibia), dans le Cap Bon, grâce à ses fortifications, résista, mais Neapolis (Nabeul) se rendit et fut néanmoins mise à sac. La flotte de Mancinus, croisant au printemps 147 au large de la côte, remarqua la vulnérabilité des remparts dans le faubourg de Mégara, au nord de la cité – du côté de Gammarth ou, plus probablement, sur les falaises de Sidi Bou Saïd. Une escouade fut donc chargée d'escalader les pentes et parvint à franchir le rempart ; aussitôt rejointe par Mancinus, avec quelques centaines d'hommes qui s'apprétaient à faire irruption dans la ville, lorsqu'ils furent assaillis et acculés contre le mur d'enceinte ; encore une fois, dit-on, la troupe romaine fut sauvée par une intervention miraculeuse de Scipion Emilien.

Celui-ci venait en effet d'être élu consul, sans avoir atteint l'âge requis, et avait été chargé du commandement de l'armée en Afrique. Une année auparavant, en 148, il avait déjà présidé à Cirta (Constantine), après la mort de Massinissa, à l'affaiblissement du royaume numide en partageant le pouvoir entre les trois fils légitimes, Micipsa, Mastanabal et Gulussa. Arrivé à Utique en 147 et aussitôt après sa prise de fonction à la tête de l'armée, on lui aurait annoncé la situation désespérée de Mancinus et il se serait porté aussitôt à sa rescousse. Appien, qui relate cet épisode (Libyca, 113-114), prétend aussi que des soldats de Scipion découvrirent une tour construite par un particulier si près du rempart qu'ils purent jeter un pont entre elle et le haut de la muraille et s'introduire dans le quartier semi-rural de Megara (Libyca, 117) ; mais Scipion aurait rappelé la troupe, jugeant le danger de s'aventurer dans un secteur difficile, entrecoupé par des haies et des canaux d'irrigation. Puis le nouveau consul paracheva le siège en coupant l'isthme par un camp retranché flanqué

de tours, dont celle du milieu, très haute, servait de mirador et permettait d'observer l'intérieur de la cité. Et pour empêcher définitivement tout ravitaillement de la ville par la voie maritime, il entreprit le lancement d'une digue qui fermait l'accès des ports puniques. Mais les Carthaginois trouvèrent la parade en ouvrant le port circulaire sur la côte par un chenal et en construisant même, avec des matériaux de récupération, une petite flotte de combat qui surprit la flotte romaine.

Scipion utilisa alors la digue pour acheminer des machines de siège, incendiées dans un premier temps par les Carthaginois, puis solidement rétablies sur le débarcadère de l'avant-port. Quatre mille hommes s'y installèrent au cours de l'hiver 147-146. Puis il acheva la réduction des villes puniques du Cap Bon, en occupant les bourgades autour de Nepheris, tout en assiégeant cette cité située à l'entrée de la presque île. Le dernier assaut sur la cité carthaginoise fut ensuite lancé par Scipion avec l'aide de son lieutenant C. Laelius et le concours de Gulussa, l'un des trois rois qui se partageaient le pouvoir numide. Le consul romain déclencha ensuite la bataille finale.

Au printemps 146, au mois de mars ou d'avril, l'attaque partit du terre-plein de l'avant-port. Vainement, les Carthaginois incendièrent les installations autour du port rectangulaire, car C. Laelius envahit le port circulaire, puis réussit à faire irruption plus au nord dans la grande place publique de l'agora, comme l'appellent les sources grecques. A bout de forces, souffrant de blessures, les défenseurs n'opposèrent que peu de résistance. Le lendemain, les soldats de Rome se ruèrent sur le temple d'Apollon, qui donnait sur la place, et le mirent à sac, se disputant les plaques d'or qui couvraient le tabernacle de la chapelle. L'historien S. Lancel écrit que ce faisant, «ils se payèrent de leur peine» (Carthage, p.444).

L'occupation de la ville basse achevée, restait le bastion de Byrsa, la citadelle où s'étaient réfugiés par milliers hommes, femmes et enfants. Le général romain lança quatre mille hommes laissés en réserve, qui escaladèrent la colline en empruntant les trois rues issues de la place

publique. La progression des assaillants s'avéra des plus dangereuses, car les soldats étaient la cible de toutes sortes de projectiles lancés du haut des maisons à étages, qui bordaient ces rues. Atroce fut alors le dernier épisode de la destruction de Carthage, relaté avec une précision insoutenable par Appien (Libyca, 129) qui avait fait, au IIe siècle après le Christ, une adaptation du livre perdu de Polybe ; transposition qui est jugée assez fidèle. Témoin oculaire et observateur lucide, c'est sans doute ce dernier qui avait décrit avec des détails angoissants les scènes cauchemardesques de l'assaut, avec un horreur jamais atteinte auparavant dans l'Antiquité : blocs d'immeubles livrés l'un après l'autre aux flammes avec leurs habitants, rues encombrées de corps, ceux des combattants abattus et ceux des victimes jetées du haut des étages, nettoyeurs qui, pour frayer le passage aux vagues d'assauts successives, traînaient au bout des crocs pêle-mêle morts et vivants remuant bras et jambes, pour les jeter dans les fosses...

Le carnage se prolongea six jours et six nuits. Au septième jour, cinquante mille survivants sortirent de la citadelle, se rendirent et furent réduits en esclavage. Restaient un millier d'irréductibles retranchés dans le temple d'Eshmoun. Ils furent rejoints par Hasdrubal, qui avait faibli devant tant d'horreurs. Sortant de la citadelle, il s'était précipité devant le génocidaire Scipion Emilien, présidant en personne à ces atrocités et un rameau à la main, il avait imploré sa compassion. Mais son épouse, parée de ses plus beaux atours, se dressa du haut du temple embrasé devant le Romain, reprocha à son mari sa faiblesse et se jeta avec ses enfants dans les flammes.

Etrangement ménagé, ou plutôt estimé et considéré par les historiens de l'Antiquité à l'époque de la colonisation, Scipion Emilien, l'auteur de ce génocide ignoble, aurait versé quelques larmes et récité des vers d'Homère : «Un jour viendra où périra Ilios, la ville sainte, où périront Priam et son peuple, habile à manier la lance» (Iliade, IV, 164-165) ; il aurait confié à Polybe que ces vers traduisaient sa crainte qu'un jour, ils concerneraient Rome, sa propre patrie. ■

A.M.

■ Oeuvre d'un artiste moderne imaginant Ubayd Allah Al Mahdi arrivant à Mahdia.



■ Porte monumentale de Mahdia, Bab Zwiya (époque fatimide). Aujourd'hui communément appelée al Sqila al Kahla



■ Salle de prières de la grande mosquée de Mahdia

# 909 Les chiites au pouvoir en Ifriqiya

S'il est bien établi que la Tunisie est un pays de tradition sunnite fort ancienne, son histoire, riche en rebondissements politiques, recèle des épisodes qui nous rattachent encore plus à l'Orient musulman et à ses déchirements politiques et ses querelles théologiques. Conquête, non sans difficulté, à partir du VII<sup>e</sup> siècle, l'actuelle Tunisie, que l'on appelait alors Ifrîqiya (du latin Africa), fut, au IX<sup>e</sup> siècle, la première province de l'empire abbasside, à obtenir un statut d'autonomie accordé au gouverneur Ibrahim Ibn al Aghlab et à ses descendants. De l'an 800 à 909, la dynastie aghlabide, de rite sunnite et vassale du calife de Bagdad, régna à partir de Kairouan sur un territoire qui comprenait l'actuelle Tunisie, le Maghreb central, la Tripolitaine, ainsi que Malte et la Sicile. →



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

**O**utre les troubles politiques divers et variés, les révoltes et autres conspirations du sérail propres aux régimes despotiques orientaux, les émirs aghlabides eurent à subir les effets redoutables d'une agitation chiïte particulièrement active au sein des populations berbères et notamment parmi

une confédération tribale du Maghreb central, les Kutâma. Endoctrinés par le propagandiste al dâ'i Abû Abdallah al San'ânî (ou al Yéméni) agissant pour le compte de son maître le Mahdi Ubayd Allah, les insurgés kutâma et leurs alliés battent les troupes aghlabides en 909 et, en janvier de l'année suivante, portent au pouvoir Ubayd Allah. Ce personnage considérable, fils de Muhammad

Al Habib, fils de Jaafar al Mussadaq, fils de Muhammad al Maktûm, fils de l'imam Ismâ'îl, fils de Jaafar al Sâdiq fils de Muhammad al Bâqir, fils de Zayn al Abidîn, lui-même fils de Husseïn fils du quatrième calife Ali et de Fâtima fille du Prophète, était alors l'imam du chiïsme septimanien ou ismaélien. Ce courant religieux était en rupture à la fois avec le sunnisme et le chiïsme duodécimain (ou imamite). Outre l'affirmation, partagée par tous les chiïtes, du droit intangible de la famille du Prophète à l'exercice du califat, l'ismaélisme se distinguait en effet par la contestation de l'imamat de Mûsa Al Kâdhim et l'allégeance à Muhammad, fils de Ismâ'îl «septième imam» (d'où le mot septimanien)

mort du vivant de son père Jaafar al Sâdiq (m.765). Des divergences doctrinales vinrent, bien sûr, structurer en quelque sorte cette rupture. Sous sa forme fatimide et ifriqiyenne, l'ismaélisme fut à l'abri des excès dans la dévotion due aux imâms commandeurs des croyants. Mais plus tard, lorsque le califat fatimide se déplaça de Kairouan au Caire, il donna naissance à un culte confinant à la déification, notamment sous le règne d'Al Hâkim (996-1021). Bien plus, ésotérisme, mysticisme et fanatisme autour du concept de l'Imâm donnèrent naissance à des communautés ismaéliennes cultivant le goût du secret tel que l'Ismaélisme d'Alamût ou encore les Qarmates, les Nizarites (dont

l'imâm actuel est l'Aga Khan), les Druzes, présents aujourd'hui au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Palestine qui croient à «l'occultation» de l'Imâm al Hâkim et à son caractère divin et les Bohras de l'Inde.

Mais revenons aux événements dont l'Ifriqiya fut le théâtre en 909-910. Ubayd Allah se proclame calife commandeur des croyants et procède immédiatement à la mise en œuvre des commandements de la doctrine ismaélienne. Il introduit un rituel chiïte dans les mosquées jusque-là sunnites. Ainsi, lors des prêches du vendredi et des deux Aïd-s, les prières de bénédiction adressées à Dieu pour le Prophète furent dorénavant suivies de celles adressées à «Ali, Fatima, Al Hassan et Al Husseïn et à leurs descendants les Imams, puis au calife-vicaire d'Allah, Abû Muhammad Ubayd Allah, l'Imam bien-guidé (al mahdi), commandeur des croyants». Sous son règne et celui de ses successeurs, la fixation des mois lunaires se fit par décision du calife à la lumière du comput astronomique, au grand dam de la majorité malékite, attachée à l'observation du croissant de lune. Ce qui ne manqua pas de donner lieu à des incidents qui, pour les Tunisiens de notre temps, ne sont pas sans rappeler la tension qui, chaque année, à l'époque du président Bourguiba, →



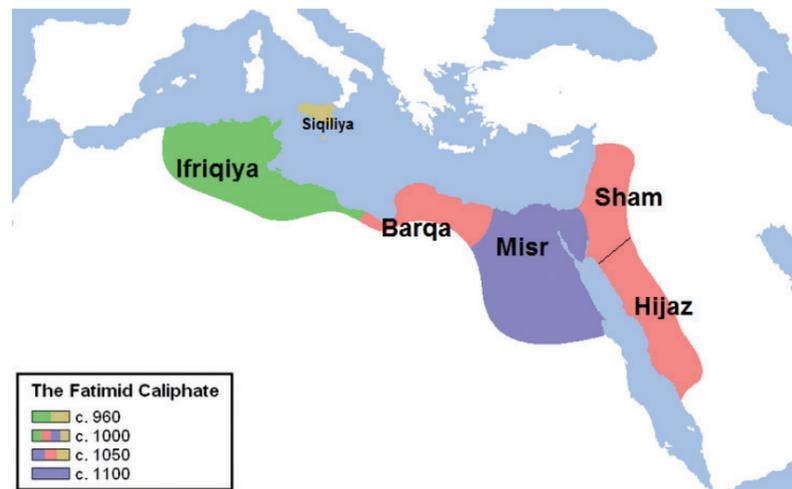
■ Maqsûra, espace clos réservé à l'émir et sa suite édifié dans la grande mosquée de Kairouan à l'époque des gouverneurs zirides.

■ Coupole et portique construits à l'époque ziride sur ordre du calife fatimide à la grande mosquée Zitouna de Tunis



→ partisan du calcul, perturbait la fête de l'Aïd! Pendant le Ramadan, la prière facultative du tarâwih était jugée blâmable par les oulémas chiïtes. D'autres mesures furent prises qui, sans toucher, bien sûr, aux fondements de l'islam, suscitèrent le mécontentement de l'opinion.

Si les hanéfites qui, à l'époque aghlabide, appartenaient à l'aristocratie, se convertirent sans difficulté à l'ismaélisme, devenu religion officielle, les malékites, majoritaires au sein de la population, opposèrent aux chiïtes une vive résistance qui prit la forme d'un rejet du rituel imposé dans les mosquées. Au plan théologique et juridique, le débat prit l'allure de controverses académiques opposant les oulémas malékites tels qu'Ibn Al Labbâd et Abû Uthmân Al Haddâd, et l'illustre Ibn Abî Zayd al Qayrawânî (922-996) à leurs collègues



■ L'empire fatimide et son extension progressive. En vert et jaune, au temps du califat fatimide d'Ifrîqiya

chiïtes dont le plus éminent fut le Cadi al Nu'mân (mort en 974). Hanéfite converti, ce brillant ouléma ne tarda pas à s'imposer définitivement comme une référence majeure pour les Ismaéliens d'Orient et d'Occident.

Cependant, l'hostilité des milieux sunnites malékites aux califes fatimides n'était rien comparée à l'insurrection berbère menée par un Zenète, Abû Yazîd, connu sous le sobriquet de l'homme à l'âne et qui entre 942 et 947 mit en péril le califat fatimide. L'idéologie au nom de laquelle la révolte se répandit était le kharijisme. Cette obédience est l'expression théologique et juridique du schisme consécutif à la bataille de Siffin en 657 et de l'arbitrage proposé par l'Omeyyade Mu'awiya et accepté par Ali, quatrième successeur du Prophète. Certains de ses partisans vécurent cela comme une capitulation et renièrent leur fidélité au

calife. Le Maghreb, toujours prompt à la rébellion, ne tarda pas à constituer un terreau fertile à ce mouvement. Le soulèvement conduit par Abû Yazîd s'étendit à tout le territoire. Plusieurs villes dont Kairouan et Tunis tombèrent aux mains des révoltés. Seule Mahdia qui, à partir de 918 succéda à Kairouan comme capitale, put tenir, malgré un siège redoutable. Des dissensions dans les rangs des insurgés et, surtout, les renforts des cavaliers de la tribu Sanhâja sous le commandement de Zirî Ibn Manâd sauvèrent le calife Al Qâ'im et sa ville. La contre-offensive fut engagée mais il fallut attendre le règne d'Ismaél Al Mansûr pour assister à la défaite d'Abu Yazîd en 947. Victorieux, le califat fut cependant affecté par ce mouvement de grande ampleur. Ce qui eut notamment pour conséquence une moindre vigueur du chiïsme, quoique toujours religion d'Etat. Le malékisme, dont les chefs, nous dit l'historien Hady-Roger Idriss, avaient apporté un soutien prudent à l'insurrection kharijite, en profita pour se renforcer et étendre sa suprématie. Au lendemain de la défaite de Abû Yazîd, le kharijisme fut progressivement éradiqué mais il réussit toutefois à subsister dans certaines régions comme le Mzab, le Sud tunisien et l'île de Djerba, non sans subir les effets d'un prosélytisme sunnite qui se prolongea jusqu'au XVIIe siècle. La paix revenue, le pouvoir fatimide réussit à asseoir de nouveau sa



■ Ruines de Sabra al Mansûriya, dernière capitale des fatimides en Ifriqiya (948-973)

domination sur le Maghreb. En 948, le calife Al Mansûr quitta Mahdia – peut-être jugée désormais excentrée – et s'installa dans une nouvelle résidence royale à proximité de Kairouan, Sabra Al Mansûriya. Son successeur, Al Moez Lidîn Allah (953-975) s'y installa à son tour mais le rêve depuis longtemps caressé par sa famille d'un retour glorieux en Orient, la terre de leurs ancêtres, hantait le nouveau calife. L'Egypte qui, durant l'époque fatimide, avait été le théâtre de quelques expéditions menées par les troupes du maître de Kairouan, semblait maintenant susceptible d'être conquise. Aussi Al Moez confia-t-il au meilleur de ses généraux, le fameux Jawhar al Siqillî, le soin d'occuper le pays du Nil et d'y fonder une capitale. Ce qu'il réussit à faire en jetant les bases de la ville du Caire en 969. Mieux encore, appuyé sur les guerriers Kutâma, il étendit la domination fatimide à la Syrie. En 973, Al Moez put dès lors quitter Al Mansûriya pour l'Egypte via la Libye. Dernier souverain fatimide du Maghreb, El Moez devenait ainsi le premier calife de l'empire fatimide d'Orient jusqu'à sa mort survenue en 975. A son départ, il confia l'Ifrîqiya à un de ses lieutenants, Buluguîne Yûsuf le fils de Zirî, le sauveur de Mahdia lors de la révolte de l'homme à l'âne.

La dynastie fatimide (ou Ubaydite ou Banû Ubayd) aura régné 72 ans sur l'Ifrîqiya, une grande partie du Maghreb, sur la Sicile et Malte. Pour la première fois dans l'histoire politique musulmane, un califat rival se dressa face à celui de Bagdad. Pour la première fois aussi, un empire de confession chiïte fut fondé. Et tous deux naquirent à Kairouan. Autre fait important, c'est à

partir de l'Ifrîqiya que commença l'histoire glorieuse des Fatimides d'Orient qui allait se prolonger jusqu'en 1171. Enfin, il n'est pas inutile de noter que les califes fatimides, en confiant le Maghreb aux Zirides, ouvraient la voie à la première expérience étatique berbère. Elle allait être suivie aux XIe et XIIe siècles de la fondation, à partir du Maroc, des deux grands empires berbères, l'almoravide et l'almojade, puis, au XIIIe siècle du royaume mérinide, ainsi que des Ziyânides à Tlemcen, et en Ifriqiya de l'émirat hafside de Tunis.

Sous les Zirides Sanhâja, vassaux du calife du Caire, l'ismaélisme demeura la doctrine officielle. Il semble toutefois que l'hostilité entre chiïtes et malékites prit une forme beaucoup plus violente. A l'occasion de divers soulèvements, on assista ainsi à des massacres de chiïtes, dont ceux perpétrés à Tunis avec la bénédiction de Sidi Mahrez (951-1022). En 1048, le gouverneur ziride Moez b. Badîs rompit avec Le Caire, renia l'ismaélisme au profit du sunnisme et se plaça sous la suzeraineté du calife abbasside. On connaît la suite. Pour punir la sécession de son vassal de Kairouan, le souverain fatimide du Caire autorisa les puissantes et remuantes tribus de Haute Egypte, Banû Hilal et Banû Sulaym, à s'établir en Ifriqiya, ce qui eut pour principales conséquences une arabisation de la population bien plus importante que dans le reste du Maghreb, et une extension du genre de vie nomade.

Au plan doctrinal, l'épisode fatimide (et une partie de la période ziride) donna au chiïsme le statut de religion officielle et au kharijisme le support idéologique de la révolte de « l'homme à l'âne ». La défaite de celui-ci condamna les Kharijites à un repli sur des zones refuges. Quant aux Ismaéliens, ils subirent les effets

du départ de la dynastie pour l'Egypte et de l'allégeance de Moez b. Badîs au califat sunnite de Bagdad.

De cette période passionnante de notre histoire maghrébine, le malékisme, qui avait tenu bon, sortit plus fort et sans concurrent, les hanéfites ayant rallié le chiïsme. Leur rite n'allait réapparaître qu'au moment de la conquête ottomane à la fin du XVIe siècle. Et, là encore, ne touchera-t-il qu'une partie de l'élite politique et religieuse. A la fin du XIIIe siècle, l'intransigeante idéologie de l'Empire almojade, hostile au malékisme, recula à son tour au bénéfice de cette école juridique profondément enracinée dans la terre maghrébine. Toutefois, ici, comme dans tout le monde sunnite (excepté le domaine wahhabite), la vénération de la famille du Prophète (les chérîfs, ou encore achrâf-s ou chorfas) demeura vivace. L'historiographe et dignitaire Ahmed Ben Dhiaf rapporte qu'Ahmed Pacha Bey de Tunis (1837-1855) lui confia un jour que s'il avait été un contemporain des batailles de Siffin et du Jammal, il aurait combattu aux côtés de Ali, pour la simple raison qu'il est le gendre du Prophète. Au sein de la population, certaines coutumes liées au chiïsme se perpétuèrent même jusqu'aux temps modernes malgré les remontrances des oulémas. D'une manière générale, le malikisme dominant s'accommodait volontiers de cette ferveur populaire dont il appuyait aussi l'expression dans le cadre des confréries soufies, généralement bien vues de l'establishment religieux.

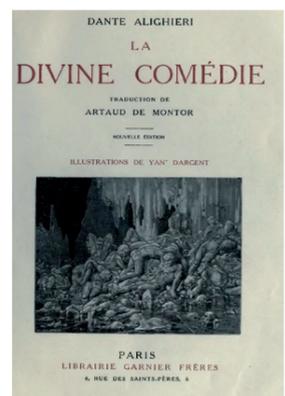
#### Liste des califes fatimides ayant régné au Maghreb

Ubayd Allah al Mahdi	(909/910-934),
Al Qâ'im bi Amr Allah	(934-946),
Ismael al Mansour Billah	(946-953),
Al Moez Li Din Allah	(953-973/975) ■

Md. A. B.A.

■ Dinar fatimide





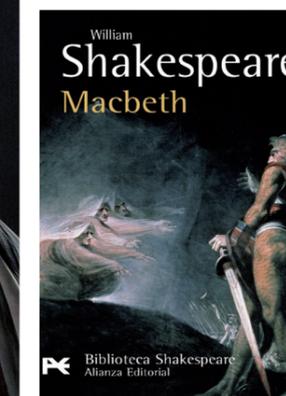
## Le nombre 9 dans la littérature internationale (Italie & Angleterre)

Dans un monde profondément imprégné de croyances et superstitions datant des temps les plus reculés, dans un monde où la percée de l'intellectualisme était encore insignifiante, la confusion entre le monde spirituel et le monde temporel demeurait toujours possible. Aux plus éduqués de comprendre alors les à-côtés de certains écrits et recours, leurs implications, l'ironie sous-jacente, et les motivations profondes de leurs auteurs. Ainsi que n'a-t-on pas dit sur le nombre 9, ses vertus et ses propriétés ! Chacun le juge et s'en sert d'une manière différente selon le bord où il se trouve. Pour illustration, en littérature étrangère, nous avons choisi deux œuvres célèbres, *La Divine Comédie* de Dante Alighieri et *Macbeth* de Shakespeare. →

**P**arce qu'elles sont tissées d'interdits et de malédictions, presque toutes les religions avaient porté aux nues le nombre neuf. A l'époque de Dante, il symbolisait la patience, l'harmonie, l'inspiration, la perfection, voire la puissance du Saint-Esprit. Poème didactique

et moral, preuve du caractère profondément chrétien de l'inspiration du poète, *La Divine Comédie* portait également sur la conversion de l'auteur au terme d'un voyage initiatique dans l'au-delà, qui le réunit à la bien-aimée Béatrice. Cette dernière, rencontrée à 9 ans puis la deuxième fois, après 9 ans, demande au poète Virgile d'accompagner Dante dans

• Par Rafik Darragi



ce voyage afin de l'amener à une prise de conscience de Dieu. Habilement basée sur l'importance mystique des combinaisons cabalistiques de nombres, l'œuvre commence par l'invocation de l'auteur aux 9 Muses de la mythologie grecque, le 9 étant, avec sa Triple Triade (3x3), le symbole de l'immortalité, à la fois le plus proche (valeur 9) et le plus éloigné (valeur 0) de Dieu. Les 3 royaumes éternels - l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis - qui la composent, forment chacun 9 cercles. S'inspirant surtout de la terminologie chrétienne des sept péchés capitaux, Dante situe les traîtres en dernier, dans le neuvième cercle de l'Enfer. La prosodie s'appuie sur le nombre 3, la strophe étant formée de trois vers, à rimes entrelacées trois par trois.

Contrairement à Dante, Shakespeare est peu religieux ; il croit à l'hellénisme, à cette philosophie du logos grec devenu raison universelle. Conséquence inéluctable : le politique dans ses pièces souvent s'émancipe, se coupe de ses racines religieuses et finit par se désacraliser. Dans *Macbeth*, la pièce la plus sombre de son répertoire, le nombre 9 perd ses connotations religieuses pour ne signifier désormais que la tristesse, l'obstination et le refus d'écouter tout

conseil. Shakespeare y prête à 3 sorcières un langage truffé de nombres où domine nettement la fameuse Triple Triade. Ainsi le nombre 9, étant un multiple de 3, se trouve renforcé et les références aux fondamentaux religieux plus discrets. La première sorcière compte torturer pendant 81 semaines (par addition cabalistique  $8+1=9$ , nombre parfait) un matelot pour avoir quitté sa femme : "Il vivra comme homme interdit/ Neuf fois neuf fois sept tristes nuits. (1.3.22) Avant de disparaître dans un brouillard à l'arrivée des deux généraux, Macbeth et Banquo, les 3 sorcières chantent : « *Trois fois pour toi, et trois pour moi, / Encore trois fois faisant neuf fois.* (1.3.34-35) ».

Ces trois sorcières que d'aucuns rapprochent négativement à la Sainte Trinité catholique (le Père, le Fils et le Saint-Esprit) est une pure création de Shakespeare. Contrairement au spectre ou au fantôme, elles jouent un rôle essentiel dans la peinture des personnages, étant conçues objectivement, au départ comme sorcières et au final comme le Mal absolu, qui s'empare de Macbeth et de sa femme. Leur nombre, 3, signifie clairement le mauvais sort. Les sorcières accueillent, pour la première fois, Macbeth en lui conférant trois titres :

sieur de Glamis, sieur de Cawdor et futur roi, afin de troubler l'homme et le pousser au régicide. Au début de l'acte 4, dans une caverne, les trois sorcières débutent leur incantation en ces termes :

Sorcière 1 : Trois fois chat tigré a miaulé  
Sorcière 2 : Trois et une fois le hérisson piaulé (4.1.1-2)

Lorsque Macbeth les rejoint, il a droit à trois apparitions qui, à tour de rôle, appellent Macbeth par son nom à trois reprises. Que le nombre trois signifie dans cette pièce malheur et malédiction, il n'y a nul doute : Macbeth fit appel à trois assassins pour parvenir à ses tristes fins. Trois personnages Duncan, Banquo et le fils de Macduff meurent sur scène. Bref, si l'on ajoute à cette longue liste la répétition des mots trois fois de suite, qui revient dans cette pièce et les heureux ou malheureux événements (le 9 août 1608, Shakespeare devient copropriétaire du théâtre des Blackfriars mais le mois suivant, le 9 septembre, il perd sa mère), on peut dire sans trop se tromper, qu'il est relativement aisé d'appliquer la signification numérolologique de n'importe quel nombre à n'importe quelle situation. ■

R.D.



## Groupe Magasin Général Le leader tunisien des supermarchés ouvre la voie au digital

**L**a difficile conjoncture économique ne freine pas les résultats et les ambitions du Groupe Magasin Général. Les résultats de l'année 2018 sont encore une fois positifs et la première enseigne de grande distribution tunisienne regarde avec beaucoup de positivité l'avenir, tout en s'appuyant sur de nouvelles stratégies qui, sur le long terme, permettront à l'entreprise d'être plus proche des Tunisiens

partout dans le pays, notamment à travers le développement du canal e-commerce et la digitalisation de ses services clients.

### L'année 2018 : des confirmations et de l'optimisme pour la suite

Par rapport à 2017, le Groupe MG s'attend à une croissance du chiffre d'affaires de 7% sur l'année 2018. Des résultats qui confirment la pertinence des stratégies déployées par MG, qui a ouvert 7 nouveaux

magasins MG et 1 BATAM cette année et prévoit d'en inaugurer une douzaine d'autres en 2019. «*Nous sommes sur une bonne courbe depuis quelques mois. Nos indicateurs évoluent dans le vert, surtout au second semestre de 2018*», confirme Hédi Baccour, Directeur Général du Groupe MG.

En effet, pour 2019, le Groupe se déclare toujours optimiste et confiant que ses stratégies lui permettront de continuer

sur cette même lancée. Une douzaine de nouveaux magasins seront ouverts, malgré toutes les difficultés liées aux plans urbanistiques des villes et surtout malgré les incertitudes qui affligent le secteur: «*Les variables sont toujours les mêmes, étale Hédi Baccour, avec la tendance inflationniste des prix sur les produits de consommation et sur l'énergie, la perte de vitesse du dinar face au dollar et à l'euro et la baisse du pouvoir d'achat du Tunisien, nous avons du mal à établir des budgets précis. Néanmoins, toutes ces difficultés ne nous ont pas empêchés de continuer à investir et à créer des emplois*».

### Une nouvelle structure pour de nouveaux défis

La prudence est de mise, mais l'équipe du Groupe MG est sans doute prête à réagir. D'ailleurs, elle s'est dotée d'une nouvelle gouvernance qui aura la lourde mission de consolider la stratégie client de MG et de la renforcer en vue d'anticiper les changements du marché et surtout

de l'adapter aux nouveaux modes de consommation des Tunisiens, ce qui fera de MG «*l'enseigne préférée des Tunisiens*». Depuis une année, l'activité de l'entreprise a été divisée en trois domaines : le commerce de détail, le commerce de gros et la promotion immobilière. À la tête du premier secteur, Karim Aloui, nouveau Directeur Général Adjoint et responsable de la "Distribution Moderne" : «*Ce changement de gouvernance traduit la forte volonté de nos actionnaires à voir MG se transformer rapidement et pérenniser son activité. Notre objectif est de doubler notre chiffre d'affaires en Tunisie d'ici 2023* ». Actuellement, dans le secteur des supermarchés, MG est leader du marché. Pour ce qui est du secteur de la distribution moderne, MG est aussi leader avec environ 33% de part de marché, elle se classe aussi au top. Cependant, rappelons toujours que la distribution moderne ne représente encore que 20% du commerce global du pays. En Tunisie comme dans la plupart des pays voisins, la distribution traditionnelle et les marchés

parallèles occupent encore une grande part et arrivent toujours, avec des pratiques déloyales et une pression fiscale quasi inexistante, à être plus compétitifs que la distribution moderne qui respectera toujours les règles du jeu. Ce ne sera pas facile pour les distributeurs modernes de relever ces défis et déstabiliser les équilibres du marché sans vision macro et microéconomique orientée vers le citoyen: «*Nous devons partir des attentes des Tunisiens, explique Karim Aloui, et diversifier notre distribution en développant de nouveaux formats et canaux qui nous permettront de nous rapprocher du Tunisien et de le servir dans les meilleures conditions en lui fournissant un large choix de produits, la liberté de choisir, des prix compétitifs et des services plus adaptés à son mode de vie. «On doit commencer par le Citoyen et finir par le Client». De nouveaux comportements de consommation vont émerger et nous essayons d'anticiper ces changements pour être les premiers à fournir des solutions adaptées à nos clients. L'innovation, avec tout ce que cela implique, sera donc notre cheval de bataille et nous le confirmons par l'acquisition de la startup Founa. Et ce n'est que le début*». Dit autrement, le défi de l'e-commerce et de l'omnicanal se profile derrière le coin.

### Un nouveau partenariat gagnant-gagnant

La fin de 2018 a apporté une importante nouvelle au sein du groupe MG. Le conseil d'administration vient d'annoncer l'acquisition de 80% de la startup tunisienne Founashop et de Nexus, société qui développent des sites de e-commerce. «*Cette opération s'insère dans une stratégie sur 5-6 ans qui envisage l'entrée dans le commerce en ligne, de plus en plus demandé par nos clients, annonce Hédi Baccour. C'est la nouvelle grosse tendance. Founa s'est lancée toute seule dans un garage, mais il y a aussi d'autres acteurs étrangers qui se sont installés tels que Jumia et il y aura forcément d'autres* →



→ qui débarqueront». Si le Groupe MG s'est décidé en faveur de Founa, c'est d'une part pour le fait que c'est une startup tunisienne, et d'autre part, pour sa bonne qualité de service : «Nous voulons aller vers le digital, ajoute le DG du groupe, et cette acquisition va nous faire entrer de plain-pied dans le secteur, en gagnant du temps en termes de savoir-faire et de connaissance».

Le partenariat s'annonce gagnant-gagnant. De ce fait, MG n'apportera pas seulement son soutien financier à Founa, mais également un vrai support en matière d'organisation, de commerce et de gestion. Les deux ensembles se développeront à une vitesse plus grande. «Nous œuvrerons toujours pour aider notre pays, la Tunisie, à devenir meilleur, ajoute Karim Aloui, DGA du groupe. Nous avons la mission de soutenir et de renforcer l'écosystème local. Le rachat de Founa s'inscrit justement dans ce sens. Un nouvel écosystème moderne et digital est en train de voir le jour et on voit l'émergence d'une génération de jeunes promoteurs très enthousiastes, créatifs et compétents et nous avons la forte volonté de les soutenir en espérant que cela montrera la voie à tous les acteurs économiques importants. L'avenir de la Tunisie

réside en ces jeunes talents. Au-delà de l'obligation citoyenne de les soutenir, ces jeunes, avec leur enthousiasme et leurs idées, permettront à toute entreprise de réussir sa transformation digitale. C'est donc gagnant-gagnant».

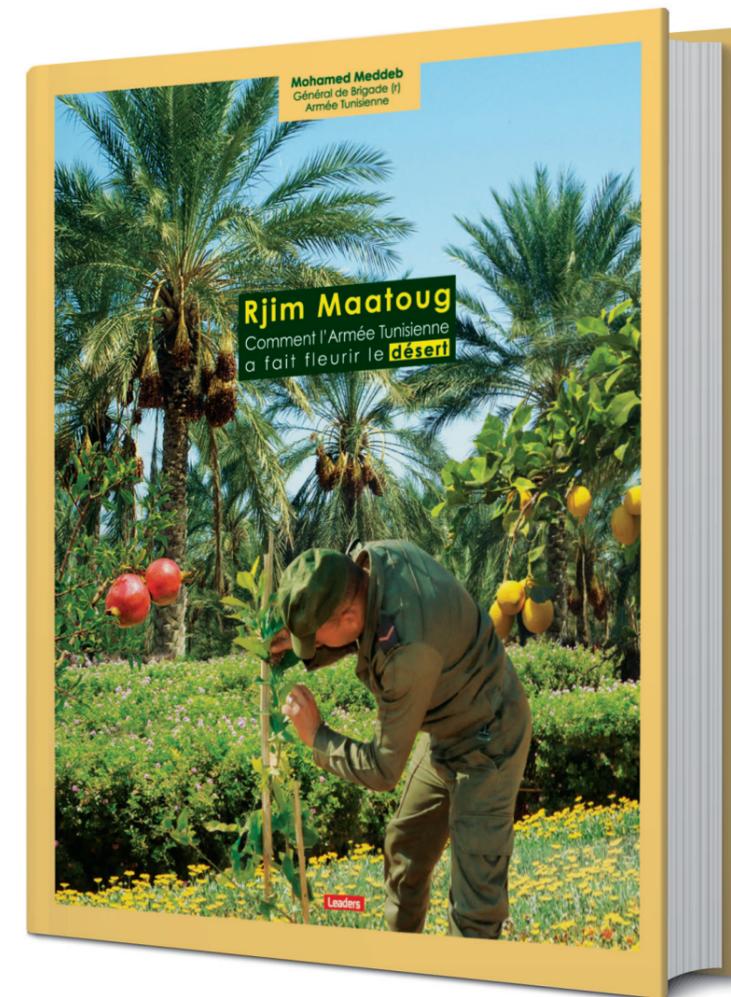
### Un saut dans le digital

Les initiatives en faveur de la digitalisation ont déjà démarré, notamment en orientant une grande partie de la communication vers les réseaux sociaux. C'est un nouveau pas à franchir pour un groupe qui a l'objectif de renforcer la fidélisation de ses clients à travers sa carte Club MG qui, à elle seule, a un programme de transformation très innovant. Elle sera très appréciée par nos clients parce qu'elle leur permettra de bénéficier d'avantages et de services plus intéressants.

Réussir sa transformation digitale pour une entreprise implique également des changements de fond au niveau du management en installant un management plus collaboratif, en adaptant les environnements de travail pour plus de créativité et de plaisir du travail et en misant sur la formation continue, joute le DGA du groupe.

En perspective, la priorité absolue reste le client, ses besoins et ses attentes : «Nous allons passer d'un marketing de masse au marketing de précision. Le challenge est de taille, avoue Myriam Bouricha, Directrice Exécutive Marketing Client, mais nous avons dessiné le bon chemin pour y arriver. La data et le digital seront le nerf de la guerre. La data nous permettra de mieux connaître nos clients alors que les canaux de communication digitaux nous donneront la possibilité de personnaliser notre communication avec ces derniers. La data et le digital réunis nous assureront d'être très proches de nos clients et par conséquent améliorer la qualité de nos services».

Une belle année en perspective s'annonce pour le Groupe MG, avec une promesse renouvelée de la part des directeurs. «Des initiatives vont être prises durant l'année 2019 pour améliorer le pouvoir d'achat des Tunisiens comme Makina, qui a démarré en 2017, et consistant à baisser les prix de 350 produits de consommation. En outre, nous envisageons d'inciter nos clients à consommer des produits locaux.»



# Rjim Maatoug

Comment l'Armée Tunisienne a fait fleurir le **désert**

Par Mohamed Meddeb  
Général de Brigade (r)  
Armée Tunisienne

Prix unitaire  
**80 DT**

En librairie

## COUPON D'ACHAT

Nombre d'exemplaires  x 80 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal

Contact

### Je joins mon règlement par

- Chèque bancaire  
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200  
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

# TIVOLI & XLV

## LE CROSSOVER QUI SE MÉRITE



f Ssangyong Tunisie

**TUNIS** - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine  
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060  
Fax : (+216) 71 425 253

**SFAX** - Rte de Gabès, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax  
Tél. : (+216) 70 130 020  
Fax : (+216) 74 281 020

**SOUSSE** - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050  
Fax : (+216) 73 343 233

**GABES** - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès  
Tél. : (+216) 70 130 090  
Fax : (+216) 75 274 151

**AUTOMOBILES ZOUARI**  
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME



## Plaidoyer pour un compromis socio-économique

**E**n refusant de bloquer les salaires et les prix pour une période déterminée, le premier gouvernement constitué au lendemain du 14 Janvier 2011 porte une immense responsabilité dans la dégradation dramatique et rapide des principaux indicateurs économiques et financiers, la cherté de la vie, la dégringolade vertigineuse de la monnaie nationale et l'introduction au sein de la politique salariale d'une somme considérable d'anomalies et d'incohérences confinant à l'absurde. Cela ne dispense pas les gouvernements qui lui ont succédé, au contraire.

Sous quelque angle qu'on les observe, les décisions prises au niveau salarial apparaissent comme disproportionnées, inappropriées et discriminatoires. Au lieu de considérer le revenu salarial comme un tout, en y intégrant l'impact de la fiscalité, de l'inflation, des cotisations sociales et des bénéfices inégaux tirés des transferts sociaux (éducation et santé notamment), nos gouvernants se sont focalisés sur le salaire nominal en procédant, qui plus est, par segmentation et saupoudrage. Au lieu de garder un minimum de logique dans une politique salariale déjà mal construite, ils ont choisi la voie de la facilité en cédant aux exigences catégorielles, sans aucun égard pour toute construction d'ensemble. Les augmentations de salaire concédées après le 14 Janvier 2011 ont ajouté des strates d'incohérences aux strates déjà existantes. Mais quand un bac+4 se retrouve mieux payé qu'un assistant hospitalo-universitaire (bac+12) et un bac+3 mieux payé qu'un bac+7 censé le commander, cela devient ubuesque et scandaleux.

Le dialogue social ne résume pas et ne doit pas se résumer aux négociations salariales, quoique les salaires forment le déterminant dominant de l'état du climat social. Il se trouve qu'à part un texte laconique et imprécis datant de 1974, la fixation des salaires et leur évolution n'obéissent à aucune règle précise ou

communément admise. En fait, les partenaires sociaux ne se sont jamais accordés réellement sur le mode de fixation des salaires et leur évolution. Des grilles de salaire existent, mais on ne sait toujours pas quelle justification préside à la fixation et à l'évolution du salaire de base à partir duquel la grille est générée. Est-ce la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée du secteur? Est-ce autre chose? Nul ne le sait. Quel pourrait être le rapport entre le Smig, prérogative du seul gouvernement, et ce salaire sectoriel « générateur » obtenu en principe par voie de négociation? Là aussi, c'est le flou. Quant à l'évolution de la masse salariale nationale en fonction de l'évolution du PIB à prix courants, on est en droit de s'interroger sur sa pertinence en raison de certaines disparités tenant à la taille des entreprises, la productivité ou la VA?

Tant que ces problématiques ne seront pas discutées et tranchées par les partenaires sociaux dans le cadre d'une vraie politique des salaires, des prix et des revenus, les rapports de force continueront à l'emporter sur la rationalité, occasionnant frustration et troubles. Que vaut le consensus proprement « politique » dans ces conditions? Rien ou si peu, et c'est très précisément l'avis que j'ai donné dès décembre 2014 quand des instances de Nida m'ont sondé sur la pertinence d'une coalition politique avec Ennahdha. J'ai dit à cette époque et je le répète aujourd'hui que le compromis nécessaire pour remettre de l'ordre dans le pays est d'abord de nature socioéconomique et que le compromis politique ne vaut que par sa contribution à la conclusion de ce type de compromis. La question reste d'actualité car si celui-ci n'est pas trouvé dans les plus brefs délais, la course-poursuite salaires-prix continuera de plus belle pour finir par déclencher une déflagration sociale et financière d'une violence telle que l'avancée démocratique elle-même sera fragilisée. ■

H.T.

# Vitalait : 20 ans d'épopée exceptionnelle

**D**ans le laboratoire de Vitalait à Mahdia, le lait cru reçu par le biais d'un centre de collecte est en train de subir son 13e test de qualité. Des tests indispensables pour recevoir le précieux sésame d'entrée chez Vitalait.

«La qualité de la matière première est la clé de notre réussite», martèle M. Ali Klebim, Président-fondateur de la Centrale laitière Mahdia, qui fête aujourd'hui les 20 ans de la première bouteille de lait Vitalait sortie de son usine. L'enjeu est de taille, car la marque désormais numéro 2 du lait en Tunisie, avec ses 27% de part de marché, a plus que décuplé les quantités de lait cru reçus depuis 1998 (plus de 200 millions de litres par an), et entend continuer sur sa lancée en gardant toujours la même qualité pour chaque litre de lait vendu. C'est ce qui a encouragé l'entreprise à obtenir la certification HACCP en 2006 et l'ISO 22000 en 2014 : des garanties de qualité pour le consommateur!

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis l'idée qu'a eue M. Klebi il y a 25 ans de capitaliser sur son expérience en tant que directeur d'une entreprise de production laitière du nord de la Tunisie, en lançant sa propre usine et sa propre marque : Vitalait, dans sa région d'origine. Et pourtant, ce n'était pas une évidence, car la région de Mahdia n'était pas connue comme le bassin laitier qu'elle est aujourd'hui: «Je voulais créer un projet qui profiterait à ma région, et aussi à tout le pays. J'avais déjà à l'esprit le type

*d'entreprise que je voulais développer: une entreprise citoyenne respectueuse des lois, de ses partenaires, de ses employés et de ses clients»*

Aujourd'hui, nous voyons une entreprise florissante qui a atteint 140 millions de DT d'investissement, qui s'est diversifiée en passant d'un produit unique (le lait et le beurre) à une gamme complète comportant le yaourt, le dessert, la boisson lactée, le fromage frais, la crème fraîche et le lait fermenté. Cette nouvelle gamme de produits frais représente actuellement près de 50% des ventes de l'entreprise, et atteint 21 % de part de marché. Vitalait a ainsi adopté une démarche d'innovation continue, qui lui a permis aujourd'hui d'être le leader du segment 0% avec sa marque Bifi.

Cette réussite, Vitalait la doit à l'engagement de ses 825 employés alignés derrière la stratégie de l'entreprise, et aussi à son réseau de distribution développé, qui quadrille la Tunisie avec près de 170 camions, permettant une excellente distribution numérique. M. Ali Klebi rappelle que tout cela a été fait à travers une stratégie par étapes, en suivant l'évolution du marché et du consommateur et en effectuant des investissements réguliers et bien réfléchis.

Parmi les étapes clés de l'évolution de Vitalait : l'entrée dans le capital de la CLM de Africinvest (ex-Tuninvest) qui, pendant 10 ans environ, a joué un rôle primordial dans le développement



de l'entreprise. Ensuite l'arrivée dans le capital du groupe Kaiku, leader espagnol du segment haut de gamme de la transformation de lait, et qui fait partie du groupe Emmi, premier groupe laitier suisse et l'un des fabricants de produits laitiers haut de gamme les plus innovants d'Europe.

Un nouveau cap vient d'être franchi le 07 décembre 2018 avec la passation de pouvoir de M. Ali Klebi (précédemment P.D.G. et à présent Président fondateur) et M. Moez Klebi, devenu D.G. de la CLM. Une passation synonyme de renouveau, mais aussi de continuité, en ligne avec les valeurs de l'entreprise faites de respect et de bienveillance qui englobe non seulement ses employés, mais aussi tous ses partenaires (distributeurs, fournisseurs, producteurs laitiers, administrations, etc) : «Nous amorçons toute relation dans un esprit gagnant-gagnant, dans l'objectif d'un développement mutuel et d'une relation de longue durée», ajoute M. Moez Klebi.

## Une vision solidaire

Vitalait ne compte pas s'arrêter là. Elle tient aussi à promouvoir son rôle social à travers la création de la «Fondation Vitalait», qui verra le jour début 2019. Avec un budget prévisionnel de 500 mille DT par an, elle interviendra principalement auprès des producteurs laitiers pour les aider dans la mise à niveau de leur exploitation et l'amélioration des conditions de travail (adduction d'eau, machines à traire, formation...). Une attention particulière sera donnée à la femme rurale travaillant dans ce secteur et des actions de solidarité seront développées pour aider à la scolarisation des enfants des petits producteurs dans le besoin (fournitures scolaires, transport...).

Et le futur ? Les dirigeants de Vitalait croient en l'avenir de leur marque «tant qu'on mise sur la qualité, on ne peut que continuer à croître et à se développer».

DANS UN MONDE QUI CHANGE,  
VOTRE BANQUE PEUT COMPTER SUR  
UN RÉSEAU INTERNATIONAL.



### UBCI, BANQUE DU GROUPE BNP PARIBAS

- Présence internationale dans 74 pays
- Première et unique banque certifiée ISO 9001 pour ses activités à l'international et monétiques

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS  
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque  
d'un monde  
qui change

## Nadia Murad, Prix Nobel de la paix 2018 Le calvaire des Yézidies enlevées par Daech resté impuni



Doha – De l'envoyé spécial de *Leaders*, Taoufik Habaieb. Kidnappée à Kocho, son village natal, dans le Sinjar au nord de l'Irak, en août 2014, par les djihadistes de l'Etat Islamique (EI), Daech, alors qu'elle avait à peine 20 ans, Nadia Murad, appartenant à la minorité yézidie, était violée, mariée de force, réduite en esclave sexuelle, revendue 13 fois. Délivrée des griffes de ses bourreaux au bout d'une horrible année d'épouvante et de souffrance, elle essaye depuis lors de panser ses plaies et de se reconstruire... pour se lancer dans le combat. Accueillie par l'Allemagne, soutenue par l'avocate libano-britannique Amal Clooney (épouse de Georges Clooney), Nadia a brisé la loi du silence. Elle vient de recevoir le Prix Nobel de la paix 2018, qu'elle partage avec le médecin congolais Dr Denis Mukwege, tous deux engagés contre la violence sexuelle en temps de guerre. A 25 ans, Nadia devient, après la Pakistanaise Malala Yousafzai, militante des droits de la femme, en 2014, la deuxième plus jeune lauréate du Prix Nobel de la paix.

Quelques jours seulement après avoir reçu lundi 10 décembre à Oslo sa haute distinction, Nadia Murad était venue au Qatar témoigner, devant plus de 800 illustres personnalités participant au Forum de Doha, de son propre calvaire, du drame des Yézidis. Mais aussi interpellant la conscience internationale quant à la violence sexuelle, au trafic des êtres humains et la radicalisation extrémiste dans la région et dans le monde. Dénonçant vigoureusement le silence complice de la communauté internationale, appelant à traduire les bourreaux devant la Cour pénale internationale, invitant les autorités irakiennes à restaurer la sécurité pour que les déportés yézidis rentrent chez eux, elle met en garde contre la pensée daéchienne demeurée encore profondément ancrée dans les esprits. Un récit poignant. *Leaders* l'a rencontrée, écouté son témoignage et sa plaidoirie, discuté avec elle. →

مع  
**Horizon - Epargne Retraite**

تحمي روحك  
وتبني مستقبل  
ليك و لصغارك

15,24%

نسبة الربح في 2017

مشروع أحسن

مستقبل آمن

ضرائب أقل

إستثمار أكثر

**H**umblement, elle avance d'un pas discret, ce dimanche matin, 16 décembre, dans la grande salle Dafna, au Sheraton Doha, accompagnée de Rawda Augé, présentatrice d'Al Jazeera. Veste en laine chevron grise sur un pull gris et jupe, un petit bout de femme, frêle, les cheveux tirés à l'arrière, le teint légèrement brun, sans le moindre maquillage, juste un point de tatouage, elle ne peut cacher les stigmates qu'elle garde encore profonds. Installée dans un fauteuil, en attendant de monter au podium, elle promène un regard interrogatif sur l'assistance. Justement, je suis derrière elle, avec Si Ahmed Ounaies, Fadhel Moussa et Mourad Zghidi, ainsi que l'ambassadeur de Tunisie Slah Salhi et l'ambassadrice de l'Irak en Jordanie et Palestine, Safia Taleb Al-Souhail, venue spécialement pour l'événement.

«Ahlan, Nadia ! C'est Leaders, de Tunisie!», lui ai-je lancé pour la saluer. Ses yeux brillèrent. «Tounès ! Alf marhaba bi Tounès ! On se reverra après avec plaisir», répondra-t-elle spontanément dans un parfait arabe. Invité au podium, elle mettra sous les yeux du monde, sur un ton calme et posé, dans une langue arabe bien soignée, ce drame longtemps ignoré, tu, étouffé. Loin de s'auto-victimiser et se mettre personnellement en avant, elle parle en toute sagesse insoupçonnée, quand on a 25 ans seulement, d'une cause mondiale. Wided Bouchamaoui, récipiendaire comme elle du Prix Nobel de la paix

2015, la connaît déjà. Elle l'avait rencontrée il y a quelques semaines à Paris et se propose de l'inviter à Tunis, comme elle l'a mentionné à Leaders. «J'en serai fort ravie !», nous dira Nadia Murad, après s'être frugalement servie en toute modestie, avec les autres participants, au buffet dressé sur la terrasse de l'hôtel.

L'intervieweur, Rawda Augé, n'avait pas besoin de la soumettre au feu roulant de ses questions, pour la faire parler. Nadia laisse jaillir du fond de ses tripes des mots simples et directs qui nous tiennent tous en haleine et compassion. En attendant de la voir bientôt à Tunis, ses propos nous interpellent tous.

### Est-ce le bout du tunnel ?

Pas encore ! Après le rétrécissement récent de Daech (EI), les Yézidis demeurent à ce jour dans la souffrance, victimes des surenchères et des tiraillements politiques irakiens à Sinjar (au nord de l'Irak). Persécutés avant Daech, Al Qaïda ayant attisé davantage notre malheur, nous ne sommes pas reconnus en tant que religion et composante originelle de l'Irak depuis plus de 4 000 ans.

Daech a capturé plus de 6 500 de nos filles, de nos femmes, pour les offrir à ses hommes de diverses nationalités. Si près de 3 000 parmi elles ont pu recouvrer leur liberté, au prix de rançons payées ou parvenant à s'enfuir dans d'éprouvantes aventures, toutes les autres sont restées perdues, avec un grand nombre d'enfants, tous portés disparus. Par bribes, nous apprenons que certaines femmes sont détenues ici et là, et que nombre d'enfants sont enrôlés dans des camps de lavage de cerveau et d'embrigadement, sous l'emprise de Daech. Pas plus tard qu'hier (15 décembre), j'étais au Kurdistan auprès de ma famille. Mon frère ne sait pas où se trouve sa femme. Il vient d'apprendre que son fils a été récupéré par Daech et engagé dans le combat. Des enfants d'un an et de deux ans ont été kidnappés et revendus.

### Déterminée à agir ?

De toutes mes énergies ! Pour les Yézidis, le sens de l'honneur est profond. En enlevant des femmes, en les violant et en les revendant, Daech veut porter atteinte à notre honneur, nous affecter dans tout ce qui nous reste de plus profond. La femme arabe, la femme irakienne et la femme yézidie sont dans le non-dit, n'évoquant jamais ni enlèvement ni viol. Moi, je me suis fait le devoir de dénoncer publiquement cette barbarie. La sauvagerie de Daech ne se combat pas uniquement par les armes : par la parole aussi. C'est par la prise de parole que je combats Daech, brisant cette loi du silence qui s'abat sur mon peuple, sur mes frères et sœurs et j'ai pu faire porter ma voix dans le concert des nations. Daech croyait que la femme yézidie n'osera jamais parler de ses sévices et de ses profondes déchirures. Ces barbares savaient que la communauté internationale a laissé faire et n'a rien entrepris pour nous protéger et préserver notre dignité.

Je m'emploie avec Amal Clooney à faire comparaître Daech devant la Cour pénale internationale. C'est là un message que j'adresse à la femme yézidie pour lui dire que le monde entier s'engage aujourd'hui à ses côtés pour dénoncer l'horreur subie et la protéger. Je veux également la reconforter dans ce qui lui est arrivé, l'inciter à se laver de toute honte, nous n'avons rien fait de notre propre gré, avec notre consentement. Ils nous ont enlevées, violées, revendues...

Ce réconfort est nécessaire pour inciter les Yézidis à retrouver leur place dans la société, à revenir à leur territoire, à reprendre leur vie.

### Que demandez-vous aux autorités irakiennes ?

Avant, elles n'ont rien fait pour les Yézidis. Certains se complaisaient dans ce génocide, une véritable guerre d'éradication, sans bouger le petit doigt pour nous protéger. →



→ Tous les problèmes de l'Irak sont mis sur la table à la recherche de solutions dans l'ensemble du pays. Sauf pour ce qui concerne les Yézidis. Pourquoi abandonner la région de Sinjar aux affrontements politiques ? Pourquoi ne pas parer d'urgence à l'insécurité à Sinjar ?

Ce que je demande surtout, à travers la restauration de la sécurité, c'est le retour de 350 000 Yézidis déplacés ici et là, parqués dans de lugubres et sinistres camps de réfugiés. C'est aussi de nous redonner confiance par des mesures tangibles et effectives. Nous avons, tout au long de plusieurs millénaires, vécu parmi le peuple irakien, partageant avec la population ses fêtes. En quelques heures, nous avons vu des Irakiens tourner casaque, se retourner contre nous, prenant faits et causes pour Daech. C'était épouvantable.

Comme le pays tout entier, mais encore plus, Sinjar a besoin de reconstruction, de sécurité, de paix. Je sais que la situation est difficile pour tous. Davantage pour les Yézidis. Les autorités m'ont promis qu'elles vont s'attaquer en priorité aux solutions sécuritaires et politiques, mais notre souffrance risque de perdurer.

### Que peut faire la communauté internationale ?

Cinq ans après le début de l'éradication des Yézidis, nous découvrons l'existence à Sinjar de pas moins de 69 cimetières où nos parents sont ensevelis dans l'anonymat et le silence. Est-il admissible qu'à ce jour, aucun dirigeant ne soit poursuivi par la Cour pénale internationale ? Une complaisance qui s'érige au rang d'une complicité internationale. C'est sans doute un cas de conscience.

La priorité pour les Yézidis, c'est de pouvoir bénéficier d'un refuge sécurisé et d'obtenir l'asile et une prise en charge pour les victimes. La première initiative louable, dans ce sens, est venue d'Allemagne. J'ai pu moi-même en bénéficier, obtenant soins et tribune pour porter ma voix au monde. Le Canada a pris

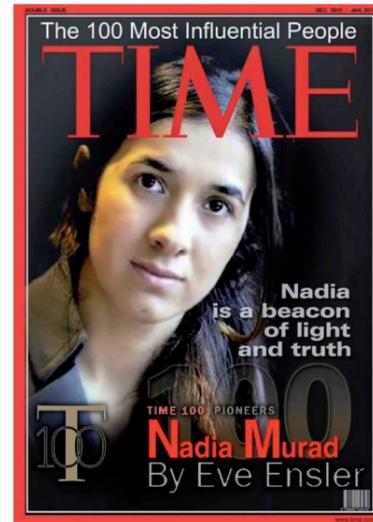
en charge 500 rescapés et leurs familles, et l'Australie 250. Quand j'ai été reçue à Paris en octobre dernier, la France s'est engagée à accorder l'asile à 100 personnes. Un premier contingent d'une vingtaine de victimes y arriveront avant la fin de ce mois (ndlr 16 familles yézidiennes ont trouvé asile le 20 décembre dernier, et Nadia Murad s'est rendue dans la capitale française à leur accueil). Toutes les victimes ont grandement besoin d'accueil, de soins, en attendant que la justice internationale condamne leurs bourreaux et pansent ainsi leurs plaies bien profondes.

### L'exercice de la justice est important ?

Plus qu'indispensable, et à plus d'un titre. Je n'ai cessé de condamner le mutisme de la communauté internationale. Notre malheur, dans la plus grande des barbaries sauvages, s'est déroulé sous les yeux du monde entier qui n'a pas bronché. La communauté internationale ne nous a ni protégés ni sauvés. Elle n'a rien fait ni pour châtier les coupables ni pour éviter la récurrence et la répétition de pareilles horreurs.

### Le drame des Yézidiennes est-il un drame irakien ?

Au-delà de l'Irak, c'est en fait la cause beaucoup plus profonde de la violence



sexuelle qui s'exerce contre la femme, un peu partout dans le monde. En me décernant avec le Dr Denis Mukwege (Congo) le Prix Nobel de la paix 2018, le Comité Nobel jette également la lumière sur ce qui se passe au Congo. Malgré les spécificités respectives, c'est le même drame.

### Une cause internationale ?

Absolument ! L'exercice de la violence sexuelle est à condamner et bannir partout dans le monde, en tout temps. Encore plus, en temps de guerre, contre des populations vulnérables. En corollaire se pose le drame du trafic des êtres humains. Dans les cas des réfugiés, j'ai recueilli sans cesse des témoignages ahurissants. C'est toujours la femme et l'enfant qui sont les premières victimes. S'il y avait eu une condamnation internationale et des poursuites judiciaires, pareils actes barbares n'auraient pu être perpétrés.

### Daech se rétrécit en Irak ?

Peut-être, mais la pensée daéchienne, le terrorisme, la radicalisation violente ne sont pas pour autant en régression en Irak. Ces notions restent profondément ancrées en eux. Ils prennent la femme pour une prise de guerre, un objet sexuel, une marchandise pouvant être vendue et achetée. En fait, la pensée daéchienne utilise la religion pour capturer les femmes →

**Stil**  
DEPUIS 1962  
وحدوفي البيت

**BOISSON AU JUS SANS CONSERVATEURS**  
حصة ستيل

*La nouvelle boisson au jus qui fait le bonheur de tous*

La famille Stil s'élargit grâce à sa nouvelle gamme de boissons au jus **sans conservateurs**. Tout le savoir-faire de Stil pour des recettes authentiques alliant plaisir du goût et bienfaits nutritionnels. Une large gamme qui répond aux besoins et envies des grands et des petits : une gamme familiale en contenance 1L et 2L, une gamme pour enfants BNINO et une gamme pour jeunes #ENERGY Fruits. Des boissons au jus Stil, **sans conservateurs** produites selon les normes de sécurité les plus strictes et dans un environnement aseptique à 100% sans aucun contact avec l'air jusqu'au moment de leur consommation.

### BNINO pour les enfants 25 cl format mini, goût maxi !

BNINO est une boisson au jus **sans conservateurs** qui existe en 2 saveurs : Frutto et Tropical. Une boisson issue d'une sélection des meilleurs fruits qui garde tous leurs goûts et leurs bienfaits nutritionnels. Son format ultra pratique à emporter partout facilite la vie des petits : Ils peuvent notamment le ranger facilement dans leur cartable et le consommer à souhait grâce à son bouchon refermable.



### #ENERGY Fruits pour les ados

#ENERGY Fruits, la boisson au jus **sans conservateurs** pour les jeunes. Une boisson au jus qui existe en deux saveurs : cocktail et orange. #ENERGY Fruits accompagne les jeunes partout et leur donne l'opportunité de profiter d'un agréable moment de partage entre amis et d'une petite pause gourmande, délicieuse et rafraîchissante.



Facile à ouvrir et refermable



### Deux formats disponibles 1L et 2L pour le plaisir de partager en famille ou entre amis.

Du plus petit au plus grand, tout le monde trouve son bonheur autour de cette gamme familiale **sans conservateurs**, qui offre un large choix de saveurs pour le plaisir de vos papilles. Le format 1L existe en 4 saveurs : Ananas, Mangue, Cocktail et orange, le format 2L existe en 2 saveurs Orange et Cocktail, plusieurs formats et goûts pour répondre aux besoins de chacun.



وحدوفي البيت

# ATL Leasing, L'allié de votre succès



## ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...



→ et en faire l'usage voulu. Il faut que la communauté internationale s'engage de toutes ses énergies pour contrecarrer cette pensée, s'opposer à cette pensée barbare et agir sur ses racines et fondements. Dans ce combat, les hommes de religion, les enseignants et les leaders d'opinion doivent monter au créneau pour combattre cet extrémisme sauvage.

Le rôle de l'éducation est essentiel. C'est à elle de protéger les générations montantes contre l'extrémisme. Rien que d'après les cas portés à ma connaissance, Daech a embrigadé pas moins de 2000 enfants pour les convertir en terroristes.

Si l'enseignement prodigué dans les écoles irakiennes avait appris à tous les enfants que les Yézidis sont des compatriotes

100 % irakiens, frères et sœurs de tous, la violence exercée à leur encontre n'aurait pu prendre toute cette terrible ampleur. Mon propre neveu, enlevé alors qu'il n'avait que 11 ans, a été embrigadé, marié et lancé dans le djihadisme.

### **Vous avez à peine 25 ans. Il y a quatre ans seulement, vous nourrissiez de doux rêves...**

Il y a un jour seulement, j'étais de retour à Sinjar, portée par le rêve de revenir chez moi, dans mon village, de reprendre ma vie, parmi les miens. Mon souhait le plus vif, c'est que les Yézidis puissent revenir chez eux dans la dignité et la sécurité, renouer avec la paix et le vivre-ensemble entre musulmans, chrétiens kurdes dans la tolérance.

A titre personnel, mon ambition est modeste : ouvrir un salon de maquillage pour femmes dans mon village. Lorsque vous savez ce que représentent la coiffure et le maquillage pour la femme yézidie, longtemps terrée dans la peur, spoliée de ce simple droit, enlevée, violée, revendue, vous réaliserez alors la symbolique de cette initiative qui, de prime abord, peut vous paraître anodine.

Mais, plus encore, et ce n'est pas là mon rêve, mais ma détermination, c'est de faire en sorte que la cause de la femme, la lutte contre la violence sexuelle et le trafic des êtres humains soient pris en charge utilement par la communauté internationale. Ce sont là mes combats. ■

T.H.

# Hôtel de Charme

## Borj Dhiafa Sfax



**R**emarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5\*\*\*\*\*) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29 juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes, bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfaxiennes et eau minérale vous sont offerts. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable.

Le secret de réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtes d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle. 

## Exigez l'excellence



Borj Dhiafa  
\*\*\*\*\*  
Hôtel de Charme

Route de la Soukra, km 3 - 3052 Sfax  
Tel. +216 74 677 777  
Fax: +216 676 777  
Email : sfax@hotelborjdhiafa.com



## Marrakech Le passé prestigieux et le présent, symbole de réussite



• Par Mounir Ben Miled

La tenue du 60e Congrès de la Fijet à Marrakech du 29/11/18 au 03/12/18, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI et sur invitation de l'Amjet et de son président Nejib Senhadji, a été l'occasion de retrouver et de découvrir avec plaisir des aspects toujours plus fascinants de la splendide Marrakech, qui ne finit pas d'émerveiller ses visiteurs. La séance d'ouverture a eu lieu au Musée de l'Eau (créé en hommage au génie marocain dans la gestion des ressources hydriques, à partir du château d'eau naturel de la chaîne de l'Atlas). →

Cette séance s'est déroulée en deux parties:

A. La cérémonie d'ouverture, présidée par M. Tijani Haddad, président de la Fijet, s'est tenue en présence du ministre du Tourisme, du Transport aérien, de l'Artisanat et de l'Economie sociale, ainsi que des hautes personnalités marocaines et des autorités locales.

B. Le forum intitulé «*Tourisme et culture: quelle relation ? quel avenir ?*» s'est tenu en présence du ministre de la Culture et du directeur général de la Fondation nationale des musées du Maroc qui est sous la tutelle directe de Sa Majesté le Roi du Maroc, ainsi qu'en présence de plus de 200 membres de la Fijet venus de 25 pays.



Ces deux séances ont été clôturées par un dîner sur place préparé par un traiteur qui mérite d'être signalé, il s'agit de «*Le Camelys*», dirigé par Mme Camelia Benjelloun, docteur en pharmacie, qui s'est reconvertie en artisan-pâtissier-traiteur.

Marrakech, oasis au pied du Djebel Toubkal (4.167m), fière de son passé et de son patrimoine historique, n'a pas besoin de faire de la publicité pour faire connaître ses atouts touristiques, ce sont les visiteurs qui parlent de sa place Djemâa El-Fna, de ses palais, de ses riads et de ses hôtels, ainsi que de ses environnements qui offrent l'occasion de

faire un tourisme autrement. Marrakech, située dans le centre du Maroc, est surnommée la «*Ville Rouge*» ou la «*Ville Ocre*», en référence à la couleur rouge d'une grande partie de ses immeubles et maisons. Dans le passé, le Maroc était connu en Orient sous le nom de Marrakech, le nom du Maroc provient d'ailleurs de la déformation de la prononciation portugaise de Marrakech : Marrocos. Le secret de l'engouement des touristes pour Marrakech s'explique par l'harmonie que cette ville a su créer entre le passé et le présent. Marrakech n'est pas un site archéologique à visiter de façon passive, mais c'est une ville active tant à la Médina que

dans les nouveaux quartiers de la ville. La Médina vit avec ses ruelles, ses palais, ses souks, ses tanneries, et ses monuments qui portent les traces de toutes les dynasties qui se sont succédé au Maroc.

Les Almoravides ont été les premiers à fonder la ville en 1062 et ont fait de Marrakech leur capitale qui s'imposa très vite comme une métropole culturelle et religieuse influente. Par son rayonnement culturel et artistique, elle attira de nombreux écrivains, intellectuels, artistes, médecins venus d'Al-Andalus, dont le médecin andalou Ibn-Tufayl et le célèbre Averroès, tous deux du XIIe siècle. →





→ Des artisans andalous sont venus également de Cordoue et de Séville et apportèrent leurs concours dans l'édification des palais et des monuments. Cette influence andalouse fusionna avec les éléments sahariens et ouest-africains et fut synthétisée dans une architecture originale spécialement adaptée à l'environnement spécifique de Marrakech.

Parmi les monuments, encore visibles, laissés par les Almoravides, il faut citer les remparts rouges, longs de 19 km et les différentes portes de la ville.

L'époque des Almohades, à partir de 1147, correspond à une période de rayonnement culturel, artistique, économique de Marrakech. Parmi les monuments de cette époque, il faut citer la porte Bab Agnaou et surtout la célèbre mosquée de la Koutoubia, érigée sur les ruines d'un palais almoravide. Le Palais Bahia, les tombeaux saadiens correspondent à l'époque moderne et contemporaine.

Marrakech compte environ 1 million d'habitants sur une superficie de 230 Km<sup>2</sup>, dont les 2/3 sont constitués d'oasis, de jardins et d'espaces verts. La ville comporte deux parties :

- La Médina, qui est loin d'être une cité morte ni une ville dortoir, constitue le centre névralgique et le centre historique de la ville de Marrakech. Elle est un site très visité. La Médina a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1985.

- La nouvelle ville dont les quartiers principaux sont :

- Guéliz, qui est le premier quartier situé à l'extérieur des remparts et témoigne par certains bâtiments, comme la poste, de l'époque protectorale, ainsi que le palace mythique La Mamounia, construit en 1923 avec un mélange de décoration

art-déco, restauré et agrandi plusieurs fois. Classé depuis novembre 2018 par le magazine Conde Nast Traveler en tête des meilleurs hôtels du monde. Depuis sa création, La Mamounia n'a cessé d'attirer les têtes couronnées, les personnalités politiques, les hommes d'affaires, les stars du cinéma, écrivains et journalistes. Le général Charles de Gaulle y passa une seule nuit dans un lit réalisé sur mesure à cause de sa grande taille. Winston Churchill s'inspira de ses jardins pour peindre ses tableaux et avait ses habitudes au comptoir du fameux bar de l'hôtel auquel fut donné son nom.

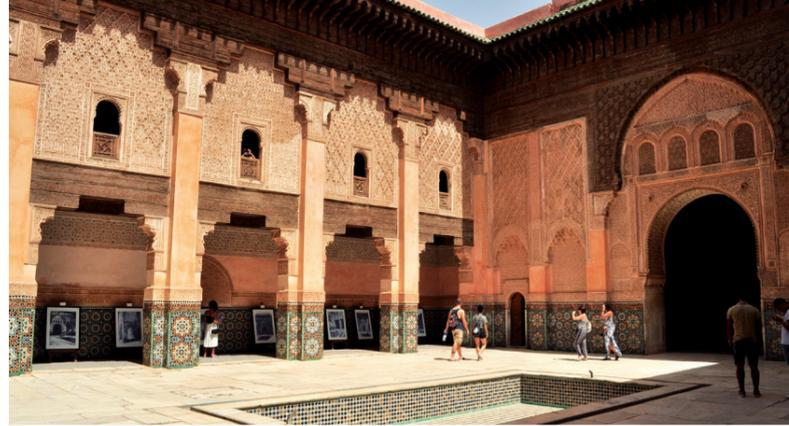
Charlie Chaplin, Orson Welles et autres célébrités. Guéliz concentre aujourd'hui la majorité des banques, des centres commerciaux, des bureaux et la gare centrale.

- L'Hivernage, qui abrite de nombreux complexes hôteliers.

- Douar el Askar, Sidi Youssef Ben Ali, Douar Atlas

- L'extension de la ville dans les vergers, créant ainsi une dynamique complémentaire à la cité, avec l'installation de résidences et d'hôtels.

A partir des années 1960-70, Marrakech devint une destination favorite de la jet-set occidentale



et pour les célébrités françaises comme Yves Saint-Laurent depuis son rachat en 1980 du jardin Majorelle, devenu un musée.

Nos amis, membres de l'Amjet, à qui nous adressons notre reconnaissance et nos remerciements pour la parfaite organisation du congrès, ont eu la délicatesse de nous concocter un programme de visites comportant :

A part La Koutoubia, la Menara, le Palais Bahia et bien sûr la Place Djemaa El-Fna, mais également la visite de sites insolites tels que :

- Le jardin Anima, créé par André Heller, un artiste manager culturel autrichien, qui a décidé de créer un jardin magique au pied du Haut Atlas souvent enneigé, invitant à la sensualité, à la contemplation et à la flânerie, une petite jungle domestiquée, bien mise en scène, avec des plantes exotiques et des œuvres d'art qui surgissent et se fondent dans la nature.

- Couleurs Berbères, un cadre original et exceptionnel propre à la réussite des rencontres événementielles. Un complexe touristique dans un espace écologique sur 7ha, encourageant le développement du commerce équitable, bien



approprié pour l'organisation de journées pédagogiques pour les écoles les universités et les sociétés privées qui offrent à leurs employés un cadre de détente permettant de renforcer la dynamique relationnelle.

Deux dîners nous ont été offerts, ces adresses méritent d'être citées :

- Le restaurant «Chez Ali», un nom exceptionnel qui a commencé au début avec une tente, pour devenir un ensemble de plusieurs tentes luxueuses et modernes autour d'un terrain de courses où se déploient plus de 30 cavaliers de la fantasia, ainsi qu'un défilé de différentes troupes folkloriques marocaines.

- Dar Soukkar, un lieu privilégié dans un somptueux palais transformé en restaurant et qui a abrité notre dîner de clôture. Une cuisine marocaine riche présentée dans un cadre d'animation très variée comportant du folklore marocain, des troupes africaines et de la musique internationale.

Marrakech est devenue une destination de culture incontournable par :

- Le Festival du rire, organisé par la star du show Jamel Deboze, dans la Cité Le Mellah, qui regroupait plusieurs corps de métiers dont le métier de tisserand.

- Le Festival international du film, qui a lieu du 30 novembre au 8 décembre, et qui a acquis une notoriété internationale.

Ainsi le Maroc, un pays d'accueil, de tradition, très ouvert aux visiteurs, est devenu une destination touristique riche et particulièrement variée avec ses villes impériales : Marrakech, Fès, Meknès et Rabat mais également avec le tourisme balnéaire, sur les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, qui prend de plus en plus de l'importance.

La réussite du tourisme appelle le Maroc à maintenir le cap de développement économique en vue de relever un défi majeur: celui du développement social par l'élargissement de la classe moyenne. **U**

M.B.M.





## A Paris, le «115», un symbole du Maghreb, a été démoli!



• Par Mohamed Larbi Bouguerra

Ce vénérable site a vu le passage de Messali Hadj, Chadli Khairallah, Tahar Sfar, Slimane Ben Slimane, Mahmoud Materi, Ahmed Balafrej, Mongi Slim, Habib Bourguiba, Salah Ben Yousséf, Hédi Khéfacha, Hédi Nouira... Déclarée le 28 décembre 1927 à la Préfecture de police, l'Aemna a réuni les étudiants algériens, marocains et tunisiens\* à Paris – et plus

A l'heure où en Tunisie et ailleurs, fleurissent les réunions, colloques et symposiums maghrébins, le local de l'Aemna (Association des étudiants musulmans nord-africains en France), connu sous l'abréviation «115» – car situé au 115 Boulevard Saint Michel dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris (Le Quartier Latin) – est en cours de démolition. Ce bâtiment appartient à l'Etat marocain. On avait annoncé, en grande pompe, à l'IMA à Paris, en présence du roi et de François Hollande, en février 2016, la construction d'un centre culturel marocain pour 2018 sur les décombres du «115». →

largement de France\*\* - autour de l'idée de l'unité maghrébine, de l'identité arabo-musulmane, de la défense de la langue arabe et de son nécessaire enseignement. Pour Roger Le Tourneau, s'agissant des aspirations à l'unité et des manifestations de solidarité maghrébine, «le premier geste incontestable en ce sens paraît la création de l'Association des étudiants musulmans de l'Afrique du Nord à Paris en 1927, peu après celle de l'Etoile nord-africaine». (Roger Le Tourneau, Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961, Armand Colin, Paris, 1962, p. 465-466). Le premier président de l'Aemna sera son fondateur, le Dr Salem Esch-Chadely, un Tunisien habité par l'idée de l'indépendance qu'il

qualifiait d'«espoir suprême et [de] suprême salut» et qui luttait contre les naturalisations encouragées par le Protectorat. Dans le premier bureau, il sera assisté par le Dr Ahmed Ben Miled en qualité de vice-président et par Tahar Sfar ainsi que par les Marocains Ahmed Balafrej, Mohamed El Fassi et Mohamed Ouezzani en qualité de membres. (Site de Leaders, 20 avril 2013) «Les étudiants tunisiens sont les plus nombreux [à l'Aemna] parmi les Maghrébins dans l'entre-deux guerres», écrit Charles-Robert Ageron (Revue française d'Histoire d'Outre-Mer, t. 70, 1983, n° 258-259, p. 25-56). Plus tard, la présidence de son bureau devint tournante parmi les trois nationalités. Pour alimenter

les caisses de l'association, en 1936, l'ancien étudiant, le Dr Mahmoud Materi, organisa à Tunis des concerts et des galas qui furent rapidement interdits par les autorités car «l'Aemna n'est pas une association tunisienne». A sa création, son local se situa au 16 rue Rollin, près de la Contrescarpe et de la rue Mouffetard, écrit le Dr Slimane Ben Slimane dans ses «Souvenirs politiques» (Cérés Productions, Tunis, 1989, p. 73). Ben Slimane a d'ailleurs été élu comme membre du Comité directeur de l'association au cours de l'année universitaire 1930-1931 «en signe de solidarité et de riposte aux mesures répressives des autorités du Protectorat» qui l'avaient exclu de la Cité Universitaire de Paris du fait de sa critique des dépenses occasionnées par la tenue du XXX<sup>e</sup> Congrès Eucharistique de mai 1930 à Carthage, «symbole du retour du Christ en Afrique». Du reste, au nom de l'Aemna, Ahmed Balafrej distribua un tract condamnant le Congrès Eucharistique en Tunisie. Cette même année, l'association s'enrichit d'un restaurant universitaire dirigé par Ben Slimane. Elle déménagea par la suite au 115 Boulevard Saint Michel, en plein Quartier Latin, un local merveilleusement situé face à la Faculté de pharmacie et près de l'Observatoire et à quelques pas de l'Ecole des Mines, de la Maison des Examens, de la Faculté de Droit, de la Sorbonne (Sciences, Lettres, Ecole des Chartes), de la Faculté de Médecine, de l'Ecole Polytechnique (qui est maintenant à Palaiseau) et de la Bibliothèque Sainte Geneviève. Situation idéale pour bien des étudiants.

### Patriotisme, politique et solidarité maghrébine

«L'association remplissait un rôle social et connaissait une activité patriotique et politique... La cellule destourienne de Paris y tenait ses réunions. Les Algériens avaient moins d'activité politique organisée. Les Marocains de la tendance Istiqlal avaient leur propre local, dans le Quartier Latin, et les étudiants marocains dissidents de l'Istiqlal étaient plus actifs dans le cadre de l'Aemna»,

écrit M. Mansour Moalla - qui la fréquenta alors que Hassan Belkhouja en était le président en 1948-1949. M. Moalla fera partie du reste de son «comité tripartite» et un des fondateurs de l'Uget. Celle-ci ne verra le jour qu'en juillet 1953 mais s'était déjà dotée, dès 1952, d'un organe clandestin, «un journal libre : L'Etudiant tunisien», écrit M. Mansour Moalla qui a tenu sur les fonts baptismaux, avec Hamed Karoui, ce média imprimé à Paris et distribué en Tunisie à la barbe de la police du Protectorat.

Quant au grand historien algérien M. Mohamed Harbi, élu en novembre 1952 au bureau de l'association, il donne, dans un style très vivant, des renseignements de première main sur son fonctionnement, les luttes politiques dont elle était le théâtre et, élégant, écrit que son restaurant «sacrifiait peu aux règles de l'art culinaire!» Il rencontra à l'Aemna aussi bien le Mauritanien Mokhtar Ould Daddah que Mohamed Masmoudi, Mansour Moalla, Moulay Ahmed Alaoui, représentant l'Istiqlal marocain et des Libanais. Il note que «l'assassinat le 6 décembre 1952 de Farhat Hachéd... et la déposition, le 20 août 1953, du sultan Mohamed Ben Youssef, firent de l'Aemna la courroie de transmission des partis nationalistes... A cause de son rôle politique, l'Aemna devint un enjeu majeur dans le conflit entre communistes et nationalistes.» (Mohammed Harbi, «Une vie debout. Mémoires politiques», tome 1, La Découverte, Paris, 2001, p. 98-106) L'Aemna fut un véritable vivier de nationalistes pour les trois pays. Ageron note : «Lorsqu'on regarde les noms des étudiants qui ont milité à la tête de l'Aemna entre 1928-1939, on a l'impression de feuilleter ce qu'on pourrait appeler le Gotha du nationalisme maghrébin.»

Concluant une étude historique de l'Aemna dans l'entre-deux guerres, Ageron écrit : «Organisation de lutte politique qui tenta de regrouper tous les étudiants maghrébins présents en France autour de l'idée-force d'indépendance. Elle réussit à politiser tous ces étudiants et à les dresser contre la domination coloniale

française. Elle tenta aussi de leur faire prendre conscience de leur commune culture arabo-musulmane et de la nécessité de construire un Maghreb unifié. Au total, elle fut surtout une école d'action et de pensée où se préparèrent les cadres et les méthodes de lutte des nationalismes maghrébins...» L'Association fut donc un véritable creuset où les nationalistes ont appris à travailler ensemble et à fondre leurs aspirations et leurs espoirs.

En 1937, virent le jour des actions communes nord-africaines dans lesquelles l'influence, la culture et l'esprit de l'Aemna ont probablement joué. Il s'agit de la grève de solidarité déclenchée le 20 novembre 1937 par le Néo-Destour pour protester contre les mesures répressives prises par la France en Algérie (dissolution du PPA et arrestation de Messali Hadj) et au Maroc (troubles d'octobre 1937, notamment à Fès). Cette solidarité ne se démentira plus : à la suite de l'assassinat de Farhat Hached, le 5 décembre 1952, les Marocains manifestèrent pour exprimer leur colère et la répression colonialiste fit deux victimes à Casablanca.

L'Aemna publiait un journal mensuel *Maghreb Etudiant* pour informer et former les adhérents. Par ses conférences hebdomadaires, ses réunions mensuelles, ses congrès annuels\*\*\* et ses publications, elle sera un puissant catalyseur d'unification des sentiments de la jeunesse maghrébine et «la fera vibrer à l'unisson» (Ageron). En 1930, elle organisa une grande manifestation au Quai d'Orsay pour marquer le millénaire d'Errazi. Cette commémoration a été supervisée, pour l'association, par le Dr Ali Sakka, un grand spécialiste de la tuberculose à l'Hôpital Franco-Musulman de Bobigny — aujourd'hui hôpital Avicenne. Son élève, le futur ministre de la Santé sous le Protectorat, le Dr Mohamed Ben Salem, étudia, en 1942, pour sa thèse de doctorat, la tuberculose chez les immigrants maghrébins et arriva à la conclusion que cette affection était essentiellement →

→ due aux salaires trop bas et aux conditions de vie des immigrés et non à une quelconque anomalie biologique ou prédisposition ethnique. Il a, en outre, montré que ces travailleurs répandaient plus le bacille de Koch de la tuberculose - quasiment inconnu au Maghreb avant la colonisation - dans leur pays, à leur retour, qu'ils ne le feraient en France. (Clifford Rosenberg «*The origins of modern immigration control between the wars. Policing Paris*», Cornell University Press, Ithaca, NY, 2006 p. 189). Lors du congrès de l'Aemna à Paris, en 1933, Mongi Slim, étudiant en mathématiques, expliquait que la science se trouve aussi bien en Orient qu'en Occident et affirmait: «*Nous refusons d'être sous monopole français et d'ignorer les autres cultures.*» L'Aemna s'est aussi intéressée aux émigrés maghrébins de la région parisienne. Ses membres convaincront ces travailleurs que la cause des peuples du Maghreb est une et que l'on pourrait, par la solidarité et l'unité, se débarrasser de la domination coloniale. Ce qui ne plaisait guère à la Préfecture de police !

Mais c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que l'unité du Maghreb fera des progrès avec notamment le Congrès du front de défense de l'Afrique du Nord le 1er juillet 1945, le Bureau du Maghreb arabe du Caire, la demande faite par Bourguiba de voir le Maghreb représenté aux sessions de la Ligue arabe formée en 1945...

### Après les indépendances

Les choses vont grandement changer à l'Aemna une fois le Maroc et la Tunisie indépendants. Le «115» deviendra le foyer de l'opposition aux pouvoirs autoritaires en place et au parti unique. La guerre d'Algérie et les grèves des étudiants algériens seront au centre des préoccupations de l'association ainsi que l'agression israélo-franco-britannique contre l'Égypte en 1956. La lutte contre le racisme deviendra une préoccupation constante de l'Aemna qui intentera un

procès au journal d'extrême droite Minute. Il faut saluer ici les avocats qui, comme Me Joe Nordman (Association internationale des juristes démocrates, proche des communistes) ou Me Pierre Stibbe- un fervent anticolonialiste- ont magnifiquement aidé les efforts de l'association. Celle-ci a soutenu la section de l'Uget à Paris dans son combat pour la libération des étudiants communistes et perspectivistes emprisonnés à Borj Erroumi à Bizerte. La prise du pouvoir, en juin 1965, par Boumediene et l'emprisonnement de Ben Bella en Algérie auront l'effet d'un tremblement de terre sur les étudiants maghrébins, tout autant que l'enlèvement, en plein cœur de Paris, de Mehdi Ben Barka en octobre 1965.

Dans son ouvrage, M. Moalla raconte avec précision et lyrisme la longue marche qui a permis de déboucher sur le congrès constitutif de l'Uget tenu au «115» (avec ouverture solennelle à la salle des Horticulteurs) et sur les péripéties de sa dénomination (UGE Tunisiens ou de Tunisie) et de son positionnement au plan international (camp communiste UIE ou camp occidental Cosec) et dit dans son discours d'ouverture : «*Jeunes de notre pays, notre union générale, nous la voulons grande, nous la voulons glorieuse, nous la voulons immortelle.*» Il ajoute, un rien amer mais réaliste : «*Hélas ! Nous étions loin de nous douter de ce que l'avenir cache de difficultés et de déchirements pour cette union une fois la Tunisie indépendante.*»

Ainsi, pour confirmer les dires de M. Moalla et pour faire bref, en 1963, la section de l'Uget de Paris (Corpo) - qui ne se réunissait qu'à l'Aemna- sera dissoute parce que son bureau ne comprenait pas un seul destourien et que l'AG des étudiants tunisiens avait envoyé, le 29 décembre 1962, au Président Bourguiba le télégramme suivant : «*Etudiants section Uget Paris indignés complot visant Président. Réaffirment attachement au régime républicain. Demandent justice cadre lois en vigueur.*» Le Président avait

en effet chargé M. Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat à la Présidence (le Premier ministre à l'époque) de conduire l'enquête sur le complot. Ce qui contrevenait à la séparation des pouvoirs voulue par la Constitution de 1958.

L'Aemna a contribué aussi à faire connaître en France le problème palestinien : conférences, films, aides aux étudiants palestiniens... Ses responsables ont visité, en mars 1967, les camps de réfugiés au Liban, en Jordanie, en Syrie et en Égypte. Elle entra en léthargie au début des années 1980. En 2018, son local vient de céder aux engins de démolition.

### Conclusion

Ce rapide - et bien incomplet - historique de l'Aemna montre néanmoins le rôle fondamental qu'elle a joué au profit des étudiants et de l'idée du Maghreb. De nombreux étudiants maghrébins ont pu mener à bien leurs études grâce aux aides matérielles de l'Aemna. Ses vénérables fondateurs avaient très tôt compris l'évolution du monde après la Première Guerre mondiale où tant des nôtres tombèrent. Elle aura semé les graines de la solidarité, de l'unité et de la quête de la science et du savoir en vue de la libération des peuples de l'emprise et de l'exploitation coloniales. Elle constitua un véritable banc d'essai où se préparèrent les cadres et les méthodes de lutte contre le colonialisme. N'oublions donc pas l'Aemna car «*immense est l'édifice du souvenir*» (Proust). Puisse-t-elle, aujourd'hui encore, inspirer les actions de nos jeunes au profit du Maghreb... en dépit des actuelles vicissitudes politiques honteuses qui n'ont que trop duré ! ■

M.L.B.G

\*L'Etoile nord-africaine (ENA) contribua à la fondation de l'Aemna et Habib Bourguiba s'intéressa dès juillet 1926 à cette association.

\*\*Des filiales existaient dans les années 1960 à Grenoble, Toulouse, Dijon, Nancy et Montpellier.  
\*\*\*Du 20 au 24 août 1931, le congrès annuel de l'Aemna se tint à la Khaldounia à Tunis, à la demande de Si Ferhat Abbas.

الكلمة ليك

CAP FM  
La 1ère Radio du Cap Bon...

الكلمة ليك

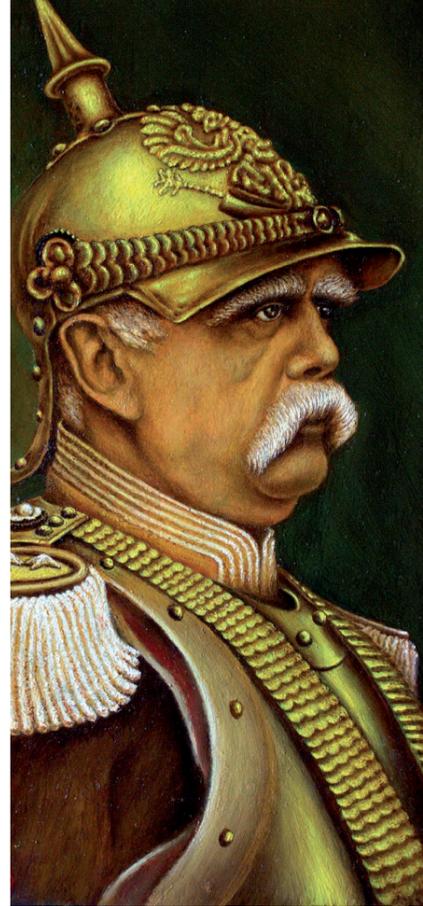
radio Cap FM

VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE  
Tél : 72 279 188  
Fax: 72 279 177  
Mobile : 28 222 601  
E-mail : commercial@capradio.tn

CAP FM  
La 1ère Radio du Cap Bon...

www.capradio.tn

■ Tableau d'Anton von Werner : proclamation de l'empire allemand par l'empereur Guillaume Ier le 18 janvier 1871 avec Bismarck (en uniforme blanc) dans la galerie des glaces du château de Versailles.



■ Bismarck et Napoléon III

## Khayreddine et les espions de Bismarck (août 1870)

L'article sur Khayreddine en Allemagne (cf. *Leaders* No 90, Novembre 2018) a dévoilé un aspect de sa carrière de diplomate et d'homme d'Etat tunisien, en relation directe avec la politique allemande vis-à-vis de l'Afrique du Nord et particulièrement la Tunisie, la Régence de Tunis de l'époque précoloniale. Nous le retrouvons ici de nouveau en interaction avec le même «partenaire», mais dans des circonstances complètement différentes. Il s'agit d'une affaire rocambolesque qui s'est déroulée à Tunis en août 1870, faisant de cette capitale un théâtre marginal de la guerre franco-allemande qui venait d'éclater. →

**L**e premier décret portant nomination d'un Consul-Général allemand à Tunis fut signé par le Roi Guillaume Ier, le 30 octobre 1870 à Versailles. C'était alors au comble de la victoire des armes allemandes contre la France de Napoléon

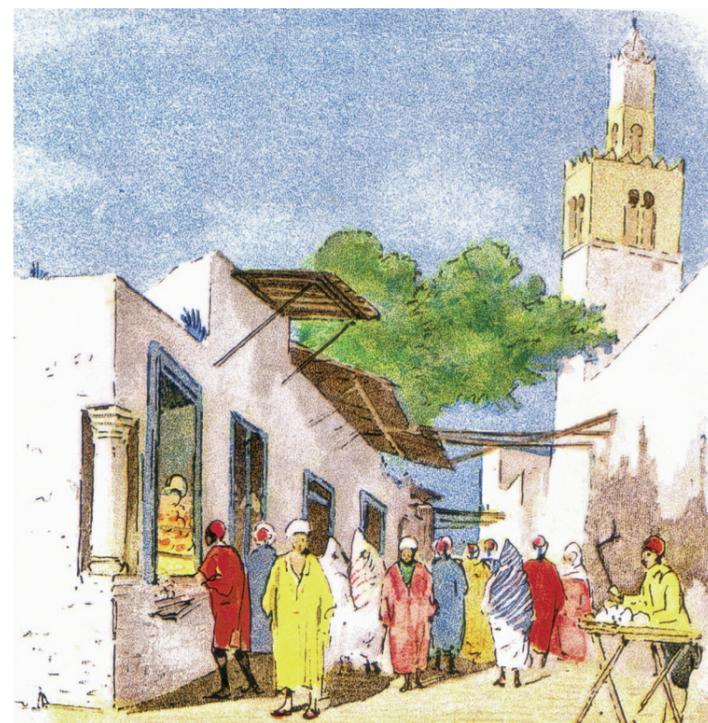
III. Mais est-ce que l'ouverture d'un consulat à Tunis fut si importante pour s'en soucier formellement dans ces graves circonstances, au cœur du territoire ennemi et à quelques semaines de la proclamation du Reich allemand, le 18 janvier 1871 ? Le fait s'avère moins aberrant si l'on tient compte de «l'affaire des espions allemands»

dont Tunis fut le théâtre quelques semaines plus tôt, en août 1870. Au déclenchement des hostilités entre la France et l'Allemagne, les stratèges allemands eurent l'idée ou agréèrent une proposition de provoquer des troubles parmi les tribus du Sud-est

de l'Algérie et contraindre ainsi les Français à y envoyer et stationner des troupes, qui resteraient par conséquent éloignées du front européen, à l'avantage du camp allemand. Avec la bénédiction de Bismarck, deux agents provocateurs furent chargés de la mission, prévue d'être exécutée à partir de la Tunisie. Il s'agit de Gerhard Rohlfs (1831-1896), probablement l'initiateur du plan, et de Johann Gottfried Wetzstein (1815-1905), un Orientaliste arabisant qui avait précédemment servi comme Consul en Syrie. Le premier, Rohlfs, un aventurier qui s'était acquis une réputation de voyageur explorateur d'Afrique, avait commencé sa carrière itinérante en Afrique du Nord, où il a

vécu entre 1850 et 1865, tant dans la Légion étrangère en Algérie qu'en pratiquant la médecine au Maroc. Il a déjà été une fois à Tunis, fin novembre 1868, juste de passage de l'Algérie vers la Tripolitaine et l'Égypte. Il retint de la Régence une image terne d'un pays au comble du délabrement et en pleine décomposition. Il recommande néanmoins, dans un rapport adressé aux autorités de la Confédération de l'Allemagne du Nord (le Norddeutscher Bund, constitué à la suite de la victoire de la Prusse sur l'Autriche en 1866), de conclure avec le Bey husseinite un traité de commerce, permettant aux ressortissants de cet Etat de jouir d'un meilleur statut dans la Régence. La même impression négative lui fit sans doute miroiter la facilité de la mission projetée, deux ans plus tard. Mais il devra vite constater qu'il s'était trompé dans son calcul. La mission va échouer, du fait de la vigilance française, mais aussi à cause de l'efficacité de l'administration de Khayreddine.

Le 16 août (1870), Rohlfs et son compagnon câblèrent de Malte au chargé d'affaires de la Prusse, Charles Tulin, dit «de la Tunisie», pour lui annoncer leur arrivée imminente (ils débarquent à La Goulette le matin du 19 août). Le message est signé «Rociergs», mais tout brouillage et déguisement furent d'emblée inutiles. Le Consulat français, dirigé alors en l'absence de Léon Roches, par Bernard des Essarts, était depuis le 22 juillet averti d'éventuelles →



■ Tunis au 19e siècle (d'après Ch. Lallemand)



• Par Mounir Fendri

→ activités subversives d'agents allemands en Afrique du Nord. Les mesures prises ont fait que le contenu du télégramme de Malte parvint aussitôt à des Essarts. La filature est tout de suite organisée et on reçoit bientôt du renfort d'Algérie. Néanmoins, la collaboration du gouvernement tunisien s'avère indispensable. On s'adressa alors au Général Khayreddine.

Suite à la disgrâce où Mustapha Khaznadar commençait à tomber, Khayreddine est nommé en janvier 1870 wazîr mubâchîr ou «*Ministre dirigeant*». Il ne s'était pas encore débarrassé du poids encore écrasant de Mustapha Khaznadar, mais le duel décisif qui allait aboutir à son triomphe provisoire et à la disgrâce définitive de ce dernier, en octobre 1873, venait de commencer. Il avait la sincère volonté de remédier à la situation morbide de la Régence, mais se trouvait aussi dans l'inconfortable position du combattant presque solitaire. Aussi, il semble plutôt logique qu'il eût cherché dans ces circonstances le soutien des Français. Le 5 août 1870, des Essarts rend compte d'un entretien confidentiel avec Khayreddine, qui lui aurait confié : «*Personne, pas même moi, personne ne se doutait combien la dissolution de ce pays était complète. J'ai vu tout le mal et je veux y remédier, mais il faut que j'agisse avec une prudence extrême, afin de ne rien compromettre. Le Khasnadar est encore tout puissant – ses créatures, ses complices [...] sont partout et la lutte sera longue. Il faut que les Agents étrangers et principalement le Chargé d'affaires de France me prêtent un appui sérieux, efficace [...] Les hommes sont rares chez nous et plusieurs de ceux dont je voudrais me servir sont comme exilés du pays.*»

Lorsque le Consulat de France informe Khayreddine de l'opération à laquelle s'apprétaient les agents allemands, il met tout son zèle à la contrecarrer et la faire avorter. Cela s'explique certes par la nécessité, raisonnable ou pragmatique, de favoriser la cause française, pour la

raison révélée dans le document précédent, et la crainte, au cas contraire et en cas de victoire de la France, d'une vengeance sûre. Mais il y avait un autre argument que la diplomatie française n'a pas manqué de lui souligner. On lui dit, lors d'une audience privée : «*Si l'agent Prussien réussit à faire naître l'agitation soit à Tripoli, soit en Algérie, il est certain qu'elle se propagera en Tunisie. Il convient donc dans l'intérêt du Bey, plus encore que celui du Gouvernement français, de suivre attentivement le personnage attendu et de prendre au besoin les mesures les plus énergiques pour déjouer ses manœuvres.*»

Même sans ces insinuations subtiles, Khayreddine était certainement conscient du danger de nouvelles agitations dans le pays, après la grande révolte de 1864 et ses terribles conséquences dévastatrices et ruineuses. Bref, il promit «*que l'Agent Prussien serait soumis à une surveillance incessante et que, dans le cas où des mesures énergiques deviendraient nécessaires, il les prendrait sans la moindre hésitation.*» La promesse fut tenue à la lettre. La crainte d'une flambée de sympathies pro-allemandes hostiles à la France, différemment partagée par Khayreddine et les représentants français, était loin d'être sans fondement. En témoigne le rapport suivant de Des Essarts du 25 septembre (1870) : «*Depuis que la nouvelle de nos revers s'est répandue dans la Régence, une certaine agitation s'est produite parmi les populations musulmanes voisines de nos frontières de l'Algérie. Des propos violents, agressifs, ont été tenus publiquement contre la France, dans les marchés, dans les souks et quelques fonctionnaires tunisiens, loin de sévir, semblaient par leur attitude et même par leurs propos, encourager l'agitation. En même temps, des ruptures fréquentes des fils télégraphiques interrompaient les communications et, par ailleurs, des dépôts de poudre se formaient et l'exportation pour l'Algérie devenait considérable.*» C'est bien là qu'il faudrait voir la naissance de cette germanophilie qui va prospérer au Maghreb, telle une illusion tragicomique, tout au long de l'époque coloniale. Une des premières mesures prises par le Ministre

dirigeant fut d'alerter tous les caïds régionaux et chefs de tribus de l'apparition probable des deux agents. La consigne imposait de les mettre sous surveillance, d'empêcher tout contact indigène avec eux et amener les deux étrangers à retourner à Tunis. Deux circulaires furent émises et envoyées aux autorités régionales. La première, datée du 24 jumada I 1287 (22-8-1870), met en garde et appelle à user de rigueur contre les tentatives «*de certains gens*» de saisir l'occasion de la guerre entre «*les deux Etats amis, la France et la Prusse*», pour porter atteinte à la France «*voisine*» et entraîner des Musulmans à la collaboration, ce qui risque de susciter des agitations et perturber l'ordre dans le pays.

... وبعد فإن الدولتين الحبيبتين دولة فرنسا ودولة بروسيا هما الآن على حالة حرب وكلتا الدولتين من الدول المحبة لدولة المعظم الرفع مولانا وسيدنا دام عزه وعلاه مع ما لدولة فرنسا من الجوار الذي تلزم مراعاته وربما كان لبعض الناس مقاصد مع دولة فرنسا تبعثهم في مثل هذا الوقت الى السعي فيما يحير بعض ممالكها ويتخذون بعض المسلمين عوناً لهم على ذلك بالقول او الفعل وغير خفي ما ينشأ عن ذلك من المفسدة التي يجب التحرز منها لمصلحة المسلمين فنبهناكم بهذا لتوجهوا عنايتكم لمنع القيل والقال في احوال هذه النازلة والتحذير من الكلام المبني على الاغراض فيها ورد البال من ان يتوجه لخارج العماله على طريق عملكم شيء مما يعين المفسدين على التحير مثل البارود وغيره وتبذلوا الجهد في ذلك لان تعاطي ما ذكر يضر براحة المملكة ومصلحة سكانها فاجتهدوا في ذلك بغاية الحزم والعناية لأنها مصلحة المملكة ولا يخفى على مثلكم ذلك والسلاممؤرخ في 24 جمادى الاول سنة 1287

FM

Jawhara

Diga

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 17H à 20H

جعفورا





**LA MATINALE** 06:00 - 10:00  
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !  
**Le tout dans la bonne humeur !**

La seconde ressemble à un mandat de recherche lancé contre Rohlfs et Wetzstein; tout en précisant de ne pas les toucher, il y est ordonné de mettre aux arrêts tout individu qui les approche et de veiller ainsi à ce qu'ils restent isolés.

... وبعد فإن الدولتين الحبيبتين دولة ... وبعد فإن نفرين من رعايا بروسيا احدهما قصير بدا شبيه أكحل الشعر والآخر طويل نحيف ازعر شاب قدما للحاضرة وبلغنا إنهما خرجا في زي المسلمين لأنهما يتكلمان بالعربية ويقال ان مقصدهما تحيير عمالة الجزائر ولا يبعد أن يغتر لهما احد من المسلمين من غير أن يعلم عواقب ذلك فالمؤكد به عليكم بذل الجهد لتتبع آثار نفرين المذكورين والبحث عنهما بعملكم والتحرز من ان يعينهما او يخالطهما احد من اهل عملكم او غيرهم على هذا القصد الذي لا يسوغ واذا وجدتم احدا سواء كان من الحماره او غيرهم معنا لهما او مصاحبا لهما سواء كان ممن لنظركم أو غيرهم فإنكم تتمكنوا عليه وتسجنوه بحيث تقوهما وحدهما من غير أن تمدوا أيديكم لهما وانما تسجنوا كل من يخالطهما وتعرفونا بتفاصيل احوالهما وتنبه عليهما بالرجوع الى الحاضرة واذا رجعا توجه معهما من يصاحبهما في الطريق ولما تنبه على هذين نفرين بالرجوع للحاضرة تعرفهما اذا لم يرجعا للحاضرة فالعهدة فيما عسى ان يتاق عليهما في حال سفرهما انما هي عليهما حيث ان خروجهما من غير علم الدولة والسلام مورخ في 28 جمادى الاول سنة 1287

Lorsque le Consul intérimaire des Essarts eut à vanter «la loyauté et l'énergie du Général Khéredine» dans la répression du projet des Allemands, il mit l'accent «tout particulièrement [sur] ces deux documents», ajoutant : «Je ne crois pas que jamais Gouvernement Musulman ait, en aucun lieu, en aucun temps, fait acte public aussi net, aussi loyal que la circulaire et la dépêche télégraphique du Ministre Dirigeant à ses agents».

A Tunis, la surveillance est confiée aux raies dhabyat al-hâdhira, au chef de la police, l'amir-umara Selim. Le dossier des Archives nationales de Tunis relatif à cette affaire (نازلة الجواسيس البروسيان) renferme toute une pile des rapports soumis de ce côté à l'attention du Ministre dirigeant. L'un, du 27 jumada I 1287 (25-8-1870), rend compte du départ furtif de Rohlfs vers Zaghouan et des personnes qui l'ont contacté.

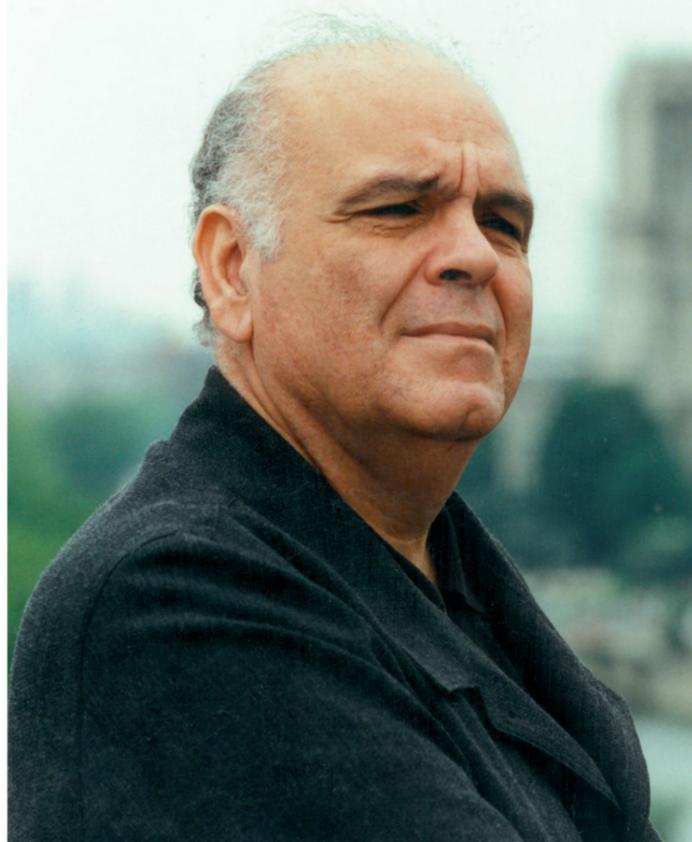
(\* ) S'il s'agit de l'Allemand Johann Gottlieb Krüger, déserteur de la légion étrangère, arrivé à Tunis en 1839 en converti nommé Mohammed ben Abdallah Nemsî. Nous avons trouvé et publié ses mémoires manuscrites.



■ Rapport du chef de police de Tunis, Selim, à Khayreddine du 22/8/1870 sur activités des 2 Prussiens (Archives Nationale de Tunisie)

... وبعد فإن الدولتين الحبيبتين دولة ... وبعد فإن نفرين من رعايا بروسيا احدهما ... اما بعد فانه لما وصلت للحاضرة لتجسس في شان البروسيان بلغني ان الجنرال الموصوف بطول القامة اكثرى يوم التاريخ كروسه قبل الزوال بسبعة ساعات بثلاثون ريال في كل يوم وانه اكثرها مدة اثني عشر يوما وان الكروسه بها ثلاثة من الخيل حمر اللون وركب من الاوكانده في الوقت المذكور ومعه حمال قابسي وذهبالي زغوان لبيات بها ليلة ومن غد يرجع الى المحمدية بيات بها ليلة ايضا ومنها ذاهب الى تستور وان هذا الخبر بلغني من المالطي صالبو ابن منويل ديوز الذي اكثرى له الكروسه ومن الجمهان الذي كان يتلقى هذا الخبر من المالطي المذكور هو يتحدث مع المالطي اذ اذ عبد الله النمساوي وسلم للمالطي سيقاروا دخان فساله المالطي من اين لك هذا السيقاروا فقال له اخذته من صاحبك الذي اكثرت له الكروسه وعبد الله النمساوي المذكور كان سابقا بالخياله وخرج ثم خدم مع الشطار(\*) وخرج ايضا وهو احد تباع البروسيان المذكور ويتجسس له واني ارسلت اعوان من الضبطية لتمكن على عبد الله المذكور فاتوا به وهو تحت ايدينا وكذلك بلغني ان الجنرال المذكور لما ركب بكسوة العادة ولما يتصل بالبر يتنكر والظاهر انه هرب لانه كثر عليه الكلام بالحاضرة فهذا تلخيص ما تحصل عندنا عليه من الاخبار اعلمنا به الجناب الرفيع ليكن معلوم ودمتم في امن الله وحفظه والسلام من الفقير الى ربه امير الامراء سليم رئيس ضبطيه الحاضر عفى عنه في 27 جمادى الاولى سنة 1287





## Khemaïs Chammari et Mokhtar Trifi, la première génération

**A**lors que l'on célèbre le soixantième-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (Dudh), l'idéal que proclame cette déclaration semble aujourd'hui acquis dans les pays du Sud. Inscrit dans les constitutions, il est aussi partagé au sein des différentes couches de la société et inspire l'action de milliers d'acteurs de la société civile. Cette adhésion semble aujourd'hui aller de soi, évidente. Elle est pourtant en très grande partie le résultat de l'action d'une génération de militants et militantes des droits de l'Homme dont Khemaïs Chammari, natif de 1940, et Mokhtar Trifi, né dix ans plus tard, sont des figures emblématiques en Tunisie bien sûr, mais largement au-delà.

Les parcours semblent, de prime abord, différer. Dix ans d'écart. Un Tunisois d'un côté, un garçon né dans le village de Hajeb Layoun de l'autre. Le premier fait des études supérieures à l'étranger alors que le second ne quitte les bancs de l'université tunisienne que forcé par les autorités, qui flairent déjà l'agitateur. Mais les différences s'arrêtent là et les ressemblances sont incontestablement plus nombreuses.



• Par Driss El Yazami & Kamel Jendoubi

Tous les deux, Khemaïs et Mokhtar, appartiennent à cette génération que l'on pourrait qualifier de post-nationaliste, qui balance entre enfance et adolescence lorsque la lutte nationaliste est à son apogée, et qui découvre, l'indépendance intervenue, la politique par le syndicalisme étudiant. Comme dans les autres pays du Maghreb, l'Algérie et le Maroc, l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET) est à la fois l'instance de socialisation

politique et le parapluie qu'utilisent les diverses factions partisans (nationalistes arabes, socialistes, communistes puis militants d'extrême gauche) pour recruter des adhérents et «régler leurs comptes». Le combat pour les jeunes pousses militantes des années 1960 et 1970 est double : s'opposer, d'une part, aux pouvoirs autoritaires qui se mettent en place après les indépendances et prendre, d'autre part, le leadership des mouvements d'opposition. Dans l'arène de ces luttes que constitue l'UGET, les batailles idéologiques et les joutes oratoires sont d'excellentes écoles d'initiation. De temps à autre, les coups de bâton des forces de l'ordre, les emprisonnements et les services militaires qui tombent à point complètent la formation théorique reçue sur les bancs de l'université et au syndicat. Nos deux étudiants-militants n'y échappent pas. Au tournant des années 1970, cette génération rencontre les droits de l'Homme, une découverte qui est le fruit de plusieurs évolutions.

C'est probablement le résultat à la fois d'un mûrissement personnel et d'une prise de conscience des difficultés et des impasses de l'action partisane.

La création de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (Ltdh) intervient en 1976 et ses fondateurs et ses premiers militants, dont nos deux amis, sont déjà entrés dans la vie professionnelle, dévorant en même temps les livres et les journaux qui leur permettent de suivre l'actualité mondiale : les conflits du Sud-Est asiatique, l'émergence de la question palestinienne, la grande discorde sino-soviétique, le guévarisme et ses aventures, etc. Mais ils sont en même temps à la recherche d'un modèle politique endogène qui leur permette de dépasser l'autoritarisme et d'installer une forme de société juste. L'action partisane se révèle peu ou prou plus difficile que ce l'on pensait, plus complexe que l'utopie et pas seulement en raison de la répression, implacable. Comme dans les pays riverains, cette génération se détache progressivement de l'action partisane -légale ou clandestine- et trouve dans les droits de l'Homme l'exutoire et le vecteur de nouveaux modes d'action politique. La Ltdh, comme d'ailleurs l'Amdh (Association marocaine des droits de l'homme) et l'Omdh (Organisation marocaine des droits de l'homme) au Maroc, obéissent dans la composition de leurs organes dirigeants à de savants équilibres politiques, mais une catégorie de militants, les indépendants, émerge et les liens des principales figures des droits de l'Homme avec leurs organisations politiques d'origine, se diluent. L'action pour la droite prime de plus en plus, rencontre un écho international croissant et les pouvoirs ne s'y trompent pas. La répression ne tarde pas non plus. ➔





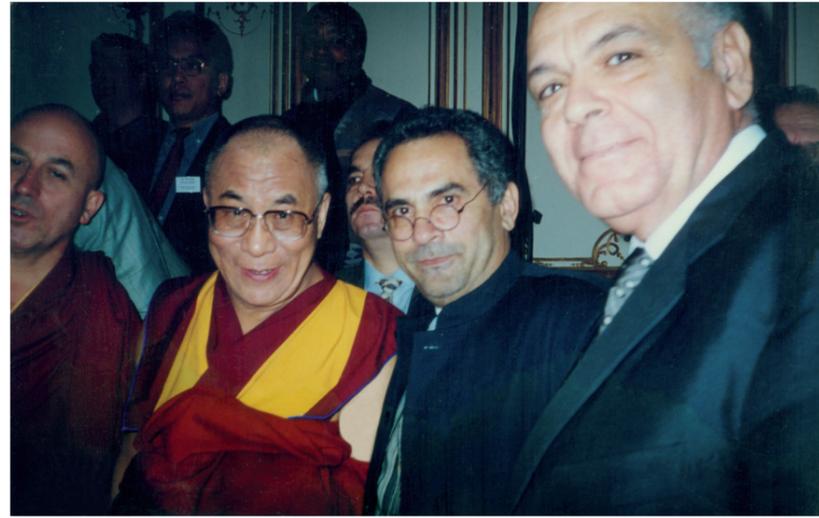
→ La découverte des droits de l'Homme par cette génération est aussi la conséquence d'évolutions mondiales. Adoptée en 1948, la DUDH inaugure le cycle de la globalisation des droits de l'Homme, mais le rythme de la mondialisation de l'universalisme est bloqué des années durant par l'opposition, frontale, des camps prosoviétique et pro-capitaliste à l'Assemblée générale des Nations unies. Pour les uns, ce sont les droits économiques et sociaux qui devraient primer et pour les autres, ce sont plutôt les droits civils et politiques. Ce n'est qu'en 1966 que ce blocage est levé avec l'adoption des deux pactes : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le rythme d'élaboration de nouveaux instruments du droit international s'accélère, les organisations internationales de la société civile commencent à émerger – Amnesty est créé au début des années 1960 – et les organes et les instruments des Nations unies en matière de droits de l'Homme commencent à prospérer. L'apparition d'espaces nationaux dédiés aux droits de l'Homme en Tunisie et ailleurs dans la plupart des pays du Sud profite de ces nouvelles dynamiques mondiales : ils se nourrissent d'elles et trouvent auprès d'elles soutien et appui. →





→ C'est ainsi que Chammari d'abord et Trifi ensuite rencontrent justement les nouvelles organisations qui émergent, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (Fidh), créée en 1922, mais qui s'était recroquevillée jusqu'alors sur le seul monde européen, le Service civil international (SCI), l'Organisation mondiale contre la torture (Omct), etc. Khemais Chammari surtout (avec son ami et complice Saededdine Zmerli) joue un rôle essentiel auprès de ces organisations, qu'il aide à découvrir et à comprendre la nouvelle galaxie démocratique du sud de la Méditerranée. Mais aussi auprès de militants un peu plus jeunes dont les deux auteurs de cette contribution. Khemais est alors un passeur, une sorte d'homme-frontière qui tisse des passerelles inédites entre des mondes qui s'ignoraient jusque-là.

Avec leurs amis des autres pays du Maghreb, les militants tunisiens remettent sur le métier le vieux rêve d'un espace maghrébin commun, dédié cette fois aux droits de l'Homme. Une telle quête avait en



réalité commencé dès les années 1920 avec la création, à Paris, de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France, l'Aemnaf et avait rebondi avec l'Appel de Tanger d'avril 1958. La nouvelle étape maghrébine est facilitée par les naissances successives de nouvelles associations se donnant pour objectif la protection et la promotion des valeurs universelles : la Ligue marocaine des droits de l'Homme (Lmdh) dès 1973, L'Association marocaine des droits de l'Homme en 1979 (Amdh), la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme en 1985 (Laddh), l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (Omdh) en 1988, etc. Pour partie, les responsables des nouvelles organisations se connaissaient déjà, notamment ceux qui avaient milité ensemble à l'Aemnaf à Paris et fréquenté en même temps ses locaux du boulevard Saint-Michel. Chammari est de ceux-là. Les autres s'étaient rencontrés dans d'autres réseaux. Journaliste à ses débuts, avant d'embrasser le métier d'avocat, Trifi appartient à cette seconde catégorie. Mais quoi qu'il en soit, nos deux bonhommes font partie du premier noyau qui essaie de créer un forum maghrébin



des droits de l'Homme et qui se mobilise aux côtés des autres associations en cas de mauvaises passes, et elles ne manquent pas, tant les gouvernements en place voient d'un mauvais œil l'émergence de ces nouveaux empêcheurs de gouverner rudement. C'est ainsi que la Ltdh observa, aux côtés de la Fidh et d'Amnesty, le procès fait en décembre 1985 à Médéa à Me Ali-Yahia Abdenour et ses amis fondateurs de la Laddh.

Les années 1990 et la première décennie de ce siècle sont autrement plus difficiles pour nos deux amis, qui se trouvent, avec une poignée de militant-e-s sur la ligne de front face au régime de Ben Ali. D'octobre 2000 à septembre 2011, Trifi est président d'une Ltdh résistante et poursuivie par la vindicte du régime. Chammari, qui avait été secrétaire général et vice-président de la ligue à sa naissance, est aussi dans le collimateur : fouilles poussées à l'aéroport lors des voyages, campagnes de diffamation par la presse de caniveau, surveillance tatillonne du domicile, procès, harcèlement des proches, etc.

Mais ces années sont aussi celles de la mise à nu, progressive, du régime. De l'intérieur comme à l'extérieur, la résistance, tenace et courageuse, des militants et militantes tunisiens des droits de l'Homme, une poignée au fond, ne cesse de prendre de l'ampleur. Mokhtar, au pays, et Khemais, amené à s'exiler, préparent le printemps à venir. Les actes de résistance peuvent paraître parfois si dérisoires face à la puissance du pouvoir : un tract par-ci, une déclaration par-là, un petit meeting un jour, un rendez-vous avec un député européen un autre jour. Rien que des petits pas et, chaque fois, une réaction démesurée des gouvernants, de plus en plus paniqués, brutaux, versant sans se rendre compte dans l'excès et le ridicule. Puissants en apparence, mais déjà vaincus par le courage de la première génération. ■

**Driss El Yazami**

Président de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'homme (Femdh)

**Kamel Jendoubi**

Président d'honneur d'Euromed Droits



GAMMARTH IMMOBILIERE  
 SA au capital social de 1 000 000 DT  
 Rue du Lac d'Anney - Passage du Lac Malawi  
 Immeuble AL KARAMA HOLDING  
 Les berges du lac Tunis 1053  
 MF: 425194L/P/M/000  
 TEL: +216 71 960 100  
 GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175  
 www.gammarth-immobiliere.tn  
 Contact@gammarth-immobiliere.tn

## Avis de Vente au plus offrant A.O n° 51/2018

### Sept (07) biens sis aux Berges du Lac, à Gammarth, à Mrezga et à Hammamet Nord

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de cession à l'amiable de sept (07) biens (en Lots séparés) :

#### • Deux (02) Villas sises à Hammamet Nord et à Mrezga-Hammamet :

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Athène 338	601589 Nabeul	Avenue Tarek Ibn Zied, la Route Touristique Hammamet Nord, Limitrophe à l'hôtel «Résidence Romane» et en face de l'hôtel «Royal Azur»	Villa R+1 avec un jardin (environ 820 m <sup>2</sup> )	1200 m <sup>2</sup>	694 m <sup>2</sup> environ
II	La Lune XI	595469 Nabeul	Angle des deux rues Al Anbar et Al Morgène, zone touristique El Mrezga à quelques minutes de la plage	Villa R+1 avec un jardin aménagé (environ 757 m <sup>2</sup> ) et une piscine (environ 49 m <sup>2</sup> )	1 090 m <sup>2</sup> dans l'indivision	555 m <sup>2</sup> environ

#### • Un lot (01) Terrain sis à Gammarth -Tunis :

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.Totale	Vocation
III	Le Jasmin 5	198418 Tunis	Lot 15 du lotissement AFH «Les Jasmins» sis à Gammarth, en face de la résidence du Golfe de Gammarth ouvrant sur la route amenant à la zone touristique	1 076 m <sup>2</sup>	Habitat Individuel Isolé COS 0,3 CUF 0,8 Hauteur 12 m R+2 avec un sous-sol

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession. Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent

#### • Quatre (04) appartements sis aux Berges du Lac - Tunis et à Mrezga -Hammamet :

Lot	Appart.	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
IV	La Lune 10	146411 Tunis /105371 Tunis	Résidence La Lune, Bloc A, 1er étage, appartement A11, Lac II -Tunis	Dans une résidence de standing R+4 partiel avec un RDC commercial situé sur l'avenue Principale Lac II et à proximité du centre commercial Tunisia Mall	S+3 avec une place de parking A11 au sous-sol	126 m <sup>2</sup>
		146355 Tunis /105371 Tunis	N° A11 au sous-sol		Cellier	5 m <sup>2</sup>
V	La Lune 11	146412 Tunis /105371 Tunis	Résidence La Lune, Bloc A, 1er étage, appartement A12, Lac II -Tunis		S+3 avec une place de parking A12 au sous-sol	113 m <sup>2</sup>
		146359 Tunis /105371 Tunis	N° A12 au sous-sol		Cellier	5 m <sup>2</sup>
VI	El Bouhaira 153	90031 Tunis /70971 Tunis	Appartement n° 1, 1er étage, Bloc B, Le complexe immobilier «Carré du Lac» Lac I Angle des deux rues Lac Victoria et Lac Leman  Place de parking n° 32 au sous-sol	Dans un immeuble résidentiel et commercial de haut standing au Lac I, en face le mosquée du Lac et à côté du centre commercial « Lac Palace»	S+3  Place de parking	109 m <sup>2</sup>
VII	Karaouan 76	588292 Nabeul /588247 Nabeul /588252 Nabeul	N° 06, au 2 <sup>ème</sup> étage, Bloc A résidence El Manara El Mrezga- Hammamet	Dans une résidence R+3 situé sur l'avenue El Mrezga et limitrophe de la zone touristique	S+3	100 m <sup>2</sup> environ

appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **10 Décembre 2018 au 21 Janvier 2019**. Les candidats devront en formuler la demande auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque à remettre au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**  
**Adresse : Rue du Lac d'Anney - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding**  
**Les berges du lac, 1053 Tunis – Tunisie**  
**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°51/2018**  
**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des deux lots I et II et à Dix mille Dinars (10 000 DT) pour chacun des lots de III à VII.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 22 Janvier 2019 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt(180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000)

## La Tunisie sauvée par le gong ?

**D**ans cette grisaille de mauvaises nouvelles qui ne cessent de nous tourmenter, une mince lueur d'espoir, celle qui vous empêche au dernier moment de sombrer dans un abîme sans fin, est apparue au seuil de cette année décisive dans la mesure où elle sera marquée par des élections présidentielles et législatives et l'entrée en lice d'un nouveau protagoniste. En effet, après avoir longtemps hésité, l'Uggt semble enfin résolue à franchir le Rubicon et à en finir avec cette posture de spectateur de la scène politique dans laquelle elle s'était complu jusque-là en envisageant de présenter des candidats aux prochaines élections présidentielles et législatives. Une décision qui, si elle se confirmait, pourrait bouleverser radicalement les rapports de force dans le pays à un moment où les Tunisiens, désespérés par l'incurie de la classe politique, semblaient se résigner à la fatalité d'une défaite cuisante des partis séculiers à ces élections face à un parti islamiste sûr de lui et dominateur.

A plusieurs reprises, la centrale ouvrière avait rejeté cette éventualité. Mais devant la gravité de la situation intérieure, elle a dû se raviser. En fait, cette situation n'est pas inédite. Elle constitue un retour aux sources du syndicalisme tunisien. Rappelons-nous : dans les heures les plus sombres de la lutte nationale et alors que la plupart des dirigeants croupissaient dans les geôles françaises, c'était Farhat Hached qui avait tout naturellement pris les commandes de la lutte armée comme si cela tombait sous le sens. Le 5 décembre 1952, le secrétaire général de l'Uggt a été assassiné non pas en tant que syndicaliste, mais en tant que chef de la résistance tunisienne. Au lendemain de l'indépendance, la centrale syndicale s'était alliée avec le Néodestour lors des élections constituintes de 1955 puis aux élections présidentielles et législatives de novembre 59 dans le cadre d'un front national. Nombre de dirigeants destouriens comme Ahmed Ben Salah ou Abdallah Farhat étaient à l'origine des dirigeants syndicalistes. Jusqu'à 1978, le secrétaire général de l'Uggt siégeait au bureau politique du parti. D'ailleurs, c'est cette réelle synergie entre les deux principales forces de l'époque qui avait permis à la Tunisie d'enregistrer des résultats probants dans sa lutte contre le sous-développement pendant les deux premières décennies de l'indépendance. Il est donc grand temps de rééditer cette expérience qui a beaucoup profité au pays.



Avec tous les défis qu'il faut relever, la crise économique, la menace du terrorisme, le mécontentement de la population face à la hausse vertigineuse des prix, la Tunisie est aujourd'hui grosse d'une nouvelle révolution, que dis-je d'un véritable tsunami qui risque de balayer tout sur son passage pour le plus grand bonheur des tenants du chaos créateur et du grand soir. Or la violence à laquelle ils appellent n'a jamais rien résolu, bien au contraire, partout où elle a sévi, elle n'a fait que complexifier la situation et surtout provoquer un retour du bâton. Sans le régime de la terreur instauré par Robespierre lors de la révolution française, Napoléon n'aurait jamais fomenté son complot du 18 brumaire ; sans les excès de Morsi, il n'y aurait pas eu Sissi ; sans les dérives de la révolution tunisienne, on n'aurait pas entendu des réflexions du genre, «c'était mieux avant», ni du départ massif de nos élites à l'étranger.

Heureusement, le pire n'est jamais sûr. Ce dont le pays a surtout besoin pour éviter le naufrage, c'est de solidarité et d'un climat apaisé pour réfléchir à un autre développement, une autre gouvernance et surtout un autre syndicalisme. Car tel qu'il est pratiqué, ce syndicalisme ne peut que conduire à la perte du pays. Il faudrait mieux encadrer la base, rompre avec cette tendance à laisser la bride sur le cou de certains syndicalistes. Avec ses grèves sans fin et son boycott des examens, Yacoubi a fait plus de mal à l'Uggt que les dizaines d'articles hostiles à la centrale syndicale. C'est pourquoi on ne peut que se féliciter du refus des dirigeants syndicaux de cautionner l'appel de la fédération des enseignants et de son intention proclamée de prendre part aux prochaines élections. J'y vois les prémices d'une conscience retrouvée après tant de fourvoiements qui ne manquera pas de rehausser son prestige auprès de la population. Sa participation à la gestion de l'Etat va lui permettre de sortir de son cocon pour se familiariser avec les affaires de l'Etat, de prendre conscience de la complexité de la situation et surtout d'atténuer les effets néfastes de l'économie de marché d'une couche de fibre sociale pour donner corps à son grand dessein d'économie solidaire. Sans préjuger de la nouvelle initiative de Chahed, laisser ces politicards obnubilés par leurs ambitions personnelles gambader tels des cabris tout à leurs tiraillements au risque de mener le pays à sa perte serait plus qu'un crime, une faute. ■

H.B.